JOU
2981

Q-3918-8-79

Bibliotheque Nationale du Quebec
Dept. des Periodiques
1700 rue St-Denis
Montreal 129 Compl.

PARTICIPEZ A LA FIESTA Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI Soyez prudents sur les routes.

2e année | No 85 | Samedi 11 janvier 1975 | 32 pages | 20 cents

*Le pire taux dans la région*

# Un travailleur sur cinq chôme

**par Martha Gagnon**

CHICOUTIMI — La conjoncture économique actuelle frappe durement la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dont le taux de chômage au 31 décembre 1974 s'élève à 19 pour cent, le pire taux depuis les dernières années. C'est donc dire qu'il y a un travailleur sur cinq en chômage.

Sur 96,000 travailleurs actifs, on compte 18,000 chômeurs dans la région. Dans le secteur du Saguenay, le taux de chômage est de 18,1 pour cent tandis qu'il atteint 20 pour cent au Lac-Saint-Jean, ce qui représente un taux de 19 pour cent pour l'ensemble de la région.

Ces chiffres qui feront dresser les cheveux sur la tête de plusieurs proviennent de Statistiques-Canada. Ils sont basés sur les clients inscrits dans les Centres de main-d'oeuvre du Canada, au cours de l'année 1974.

L'augmentation du taux de chômage est de quatre pour cent, comparativement à 1973 qui était considérée comme une très bonne année économique. A ce moment-là, le taux de chômage était de 15 pour cent au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour l'année 1975, la situation n'est guère réjouissante. Selon l'économiste du Centre de main-d'oeuvre du Canada, à Chicoutimi, M. Jacques Boucher, le premier trimestre de 1975 contribuera à faire augmenter le taux de chômage dans la région comme partout ailleurs.

Ce n'est réellement que vers la fin de 1975 que l'activité économique reprendra sa vigueur. Durant cette période, le taux de chômage devrait connaître une baisse.

### Jonquière et Roberval

Les deux secteurs de la région qui font monter en flèche le taux de chômage se trouvent à Jonquière et à Roberval. Dans ces deux endroits, l'augmentation des personnes inscrites au Centre de main-d'oeuvre est considérable.

La fermeture et le ralentissement de travail dans plusieurs scieries de la région est l'un des facteurs importants de la hausse du taux de chômage.

Le secteur du bâtiment a lui aussi provoqué une augmentation du chômage. Seulement à Jonquière, on peut noter une augmentation de 300 personnes qui se sont inscrites au Centre de main-d'oeuvre à cause du manque d'emploi dans ce domaine.

Toujours selon les chiffres de M. Boucher, à Jonquière, le taux de chômage est de 20 pour cent alors qu'à Chicoutimi, il s'élève à 15 pour cent.

Pour le secteur de Jonquière (non pas la grande ville mais le quartier), les sans-emploi se retrouvent dans les catégories suivantes: le bâtiment, les travailleurs spécialisés dans les services et les commis.

Quant à Roberval, le fort taux de chômage est dû en grande partie aux problèmes qu'ont connus les scieries en 1974.



### Un sur cinq

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un travailleur sur cinq est donc en chômage.

Dans le secteur de la Côte-Nord, le chômage atteint 14,7 pour cent. L'économiste Jacques Boucher est d'avis qu'il faudra attendre 1976 avant de connaître un taux plus bas de chômage.

Pour M. Boucher, il devient évident que l'emploi ne progresse pas dans la région alors que la main-d'oeuvre, elle, augmente.



**LE BOIS — Une bonne partie des 18,000 chômeurs que recèle le Saguenay-Lac-Saint-Jean vient du secteur du bois, en particulier de celui des scieries où on a déploré ces derniers temps des fermetures et d'importants ralentissements de travail.**

## EN BREF

### SAISIE

*Les agents de la Gendarmerie royale ont saisie une importante quantité de drogue dans le quartier Arvida, quantité évaluée à environ $2,000.*

En page 2

### APRES LE FEU

*La Chaîne coopérative du Saguenay, à Saint-Bruno, se remet déjà bien du désastre de $1 million qu'elle a connu jeudi lors de l'incendie qui a ravagé sa bâtisse centrale.*

En page 3

### INQUIETUDE

*A Chicoutimi, certains fonctionnaires municipaux manifestent beaucoup d'inquiétude à cause du manque d'information sur la loi 98 devant créer le Grand Chicoutimi dans un an.*

En page 3

### MARCHANDISES

*La grève des camionneurs à travers le Québec ne nuit que très peu aux deux principales industries régionales, Alcan et Price.*

En page 5

### QUARTIER CENTRE

*C'est le quartier centre que le conseil municipal de Chicoutimi entend favoriser au domaine de l'amélioration de l'environnement.*

En page 5

### GAZ NATUREL

*Le Québec propose un plan pour répartir le gaz naturel au Canada.*

En page 9

### DAOUST

*Le secrétaire général de la FTQ est en colère contre les compagnies "meurtrières".*

En page 9

### JEUX DE 1976

*Lord Killanin assure les dirigeants qu'il n'est pas question de retirer les Jeux de Montréal.*

En page 12

### SAINT-FELICIEN

*L'usine projetée de pâtes et papiers coûtera plus cher que prévu.*

En page 16

### MINORITE

*Le vainqueur des élections danoises, M. Poul Hartling détient peut-être la victoire mais son gouvernement est minoritaire et il devra peut-être accepter des coalitions.*

En page 20

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| — Arts et spectacles | C1 à C4 |
| — Annonces classées | 18 |
| — Bandes dessinées | C5 à C8 |
| — Bourse | 17 |
| — Bridge | 9 |
| — Cinéma | C2 |
| — Décès | 19 |
| — Echecs | C10 |
| — Entrecroisés | 8 |
| — Finance | 16 |
| — Gastronomie | C11 |
| — Horoscope | 9 |
| — Mots croisés | 14 |
| — Patron | 18 |
| — Sport | 11 à 15 |
| — Télévision | C2 |
| — Voyages | C9 |


## SPORT



**DENIS BOUCHARD, l'une des vedettes du ski de fond au Québec, représente, à l'âge de 18 ans, l'un des grands espoirs en vue de la participation aux grandes épreuves provinciales et nationales qui ont lieu au cours de la saison. Natif de Dolbeau, Denis fait tout de même partie de l'équipe SKIBEC car il est étudiant à Cap-Rouge. On mise sur lui et son entraîneur Richard Naud a confiance en lui, comme on peut en prendre connaissance en page 11 sous la plume de Julien Gagnon.**

## DOSSIER

**Dans le dossier présenté en page C12, Le Quotidien présente aujourd'hui les réflexions du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre qui fait le bilan de 1974 et transmet ses prospectives pour 1975. Si l'économie québécoise s'est bien comportée durant l'année qui a pris fin dernièrement, l'année qui commence, débute plutôt sur une note pessimiste.**

## ARTS



**Cette semaine, dans le cahier des arts et spectacles, les journalistes Christiane Laforge, Denise Pelletier et Guy Fournier font une incursion auprès de trois personnalités artistiques régionales. On rencontre donc un Saguenéen qui expose d'extraordinaires miniatures, un nouveau directeur du Conservatoire de Chicoutimi qui est aussi musicien professionnel, et une Robervaloise qui a accepté d'exposer ses toiles peintes il y a trente ans. Il y a aussi le chroniqueur gastronomique Guy Bergeron qui vous suggère une excursion dans votre estomac perturbé encore par les séquelles des gros repas des fêtes.**

## PERSPECTIVES

**S'il est un bonhomme qui nous rappelle hebdomadairement qu'il faut prendre la vie en riant, peu importe les épreuves qui nous frappent, c'est bien l'humoriste Guy Fournier que, pour des circonstances hors de notre contrôle, vous ne pourrez pas lire cette semaine. Pas parce qu'il n'écrit plus dans Perspectives, mais plutôt parce que Perspectives n'est pas encarté dans la présente édition. Et si ce magazine populaire ne vous est pas livré aujourd'hui, ce n'est guère parce que Le Quotidien n'en est plus le distributeur dans la région, mais plutôt à cause de la grève des camionneurs. Consolez-vous! Nous vous le livrerons dès la fin de la grève. Vous voyez qu'il faut prendre la vie en riant.**

# *Les postiers promettent de perturber le service*

MONTREAL (PC) — Les postiers de Montréal ont rompu, vendredi, les négociations avec le ministère des Postes et promis de perturber le service postal.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la section montréalaise du Syndicat des postiers du Canada, M. Marcel Perreault, a clairement indiqué que rien ne sea épargné pour empêcher le ministère des Postes d'effectuer des changements technologiques dans la région de Montréal. "Nous considérons que tous les moyens sont bons."

Essentiellement, les postiers de Montréal accusent le ministère des Postes de mépriser les Canadiens-Français, de vouloir protéger les intérêts de la puissante société International Telegraph et Téléphone, d'ignorer les droits les plus élémentaires des travailleurs des Postes, de tenter d'imposer sournoisement ses projets de changements technologiques et de faire du "patronage" à la faveur d'amis et parents de députés libéraux fédéraux.

Plus précisément, le syndicat dénonce le traitement dont il fut victime. Convoqués jeudi matin à Montréal par la Commission des relations de travail, les postiers croient avoir été provoqués. MM. Eric Taylor, Lionel Barrière et Claude Parent étaient présents. Le premier agit comme médiateur spécial du ministère au dossier des changements technologiques, le second est sous-ministre tandis que l'autre fut directeur régional patronal lors des négociations de 1974.

La Commission des relations de travail avait également invité les porte-parole des facteurs, dont l'accréditation syndicale n'a pourtant pas encore été reconnue. En rappelant que les facteurs ont eux-mêmes publiquement reconnu ne pas être concernés par les changements technologiques projetés, le Syndicat des postiers voit en cela un geste de provocation prémédité.

Quant à M. Eric Taylor, il s'agit d'un unilingue anglophone. En soulignant que ce médiateur reçoit $500 par jour, le Syndicat des postiers dit s'inspirer de l'objectif du gouvernement Trudeau de dispenser des services bilingues d'un bout à l'autre du pays et réclame que M. Taylor soit remplacé par un fonctionnaire qui saura s'exprimer en français.

# Autre diminution du prix des oeufs

MONTREAL (PC) — L'agence de vente Fedco a annoncé, vendredi, une diminution du prix des oeufs, à partir de la semaine prochaine.

Cette baisse sera de cinq à huit cents selon la catégorie des oeufs.

Si l'on compare le prix des oeufs de cette semaine à celui de la semaine prochaine, la catégorie A extra gros coûtera sept cents de moins; les oeufs qui se vendent aujourd'hui 82 cents la douzaine, au niveau du gros, coûteront 75 cents, ce qui signifie, au niveau du consommateur, que la douzaine d'oeufs A extra gros vendue au comptoir coûtera 80 cents ou moins.

La baisse pour les oeufs de catégorie A sera de huit cents la douzaine; pour les oeufs de grosseur moyenne, sept cents et pour les petits oeufs, de cinq cents.

Cette baisse est attribuable à un surplus d'oeufs en provenance des Etats-Unis. Pour suivre la concurrence sur le marché, Fedco a dû réajuster ses prix en conséquence.



**DETENTE — Fran Tarkenton, le quart-arrière des Vickings de Minnesota, s'accorde un moment de détente à l'approche du match du Super Bowl qui aura lieu demain entre les Vickings et les Steelers de Pittsburgh. Détails en page 13. (PA)**

mini-loto
4e TIRAGE
10 JANVIER 1975

| | |
|---|---|
| séries émises: | 90 000 chacune |
| 84880 | POSSIBILITE DE 30 GAGNANTS DE $5,000. |
| 4880 | 240 GAGNANTS DE $500. |
| 880 | 2430 GAGNANTS DE $100. |

LOTO PERFECTA

41e COURSE — 9 JANVIER 1975

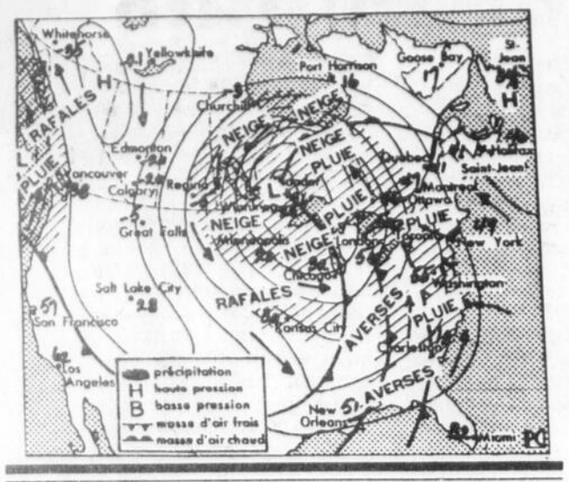
| | | PRIX |
|---|---|---|
| ORDRE: | $1,721.00 | 121 |
| DÉSORDRE: | $50.30 | 4139 |

VENTES TOTALES: $659,378.00

RÉSULTAT

| A | B | C | D |
|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 2 | 5 |

# METEO




# PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques du Québec et de la Vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour samedi avec un aperçu pour dimanche. Entre parenthèses, degrés Celsius:

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau et de Pontiac-Témiscamingue, possibilité de bruine verglaçante. Pluvieux et venteux. Maximum 35 à 40 (2 à 4). Aperçu pour dimanche, période de soleil.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est et des Laurentides, nuageux, doux et venteux. Possibilités de pluie. Maximum, 40 à 45 (4 à 7). Dimanche, nuageux avec éclaircies. Doux.

Régions de la Haute-Mauricie, de Québec, des Trois-Rivières, du Saguenay-Lac-St-Jean et de Rimouski, nuageux avec périodes de pluie. Maximum 35 à 40 (2 à 4). Dimanche, nuageux et doux.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de la Gaspésie, venteux par moments, nuageux. Maximum 30 (-1). Dimanche, neige fondante, venteux et doux.

# DANS LE MONDE

| | Min. | Max. |
|---|---|---|
| Vancouver | 22 | 35 |
| Churchill | -17 | 1 |
| Sudbury | 26 | 33 |
| Toronto | 37 | 44 |
| Montréal | 33 | 39 |
| Québec | 26 | 34 |
| Chicago | 38 | 60 |
| Boston | 37 | 41 |
| Calgary | -31 | -13 |
| Jacksonville | 60 | 79 |
| Miami | 72 | 81 |
| Los Angeles | 50 | 62 |

# LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 00h.45 (6'8") et basse à 06h.30 (2'0"). Elle sera à nouveau haute à 13h.05 (9'5") et basse à 19h.45 (1'4").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h.05 (14'5") et basse à 08h.10 (3'0"). Elle sera à nouveau haute à 14h.20 (17'8") et basse à 20h.55 (1'8").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h.10 (12'6") et basse à 09h.05 (2'8"). Elle sera à nouveau haute à 14h.20 (15'6") et basse à 22h.05 (1'7").

POUR DEMAIN

SEPT-ILES — La marée sera haute à 01h.30 (7'0") et basse à 07h.05 (1'8"). Elle sera à nouveau haute à 13h.40 (9'6") et basse à 20h.05 (1'3").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h.45 (15'0") et basse à 08h.45 (2'5"). Elle sera à nouveau haute à 15h.00 (18'2") et basse à 21h.30 (1'6").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h.50 (13'0") et basse à 09h.40 (2'5"). Elle sera à nouveau haute à 15h.00 (15'8") et basse à 22h.40 (1'7").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, edité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe. (No 3213).

# LSD, haschisch et... $2,000 de "mari" saisie à Arvida

**par Guy Bergeron**

Arvida — La Gendarmerie royale du Canada, en collaboration avec la sûreté municipale du quartier Arvida, a saisi, hier, pour quelque $2,000 de marijuana, de haschisch et de LSD.

Cette saisie a été faite dans une maison d'Arvida et un jeune homme et une jeune fille ont été arrêtés.

Ils devraient être accusés au cours des cinq prochains jours pour possession de drogue pour fins de trafic.

La saisie est d'autant plus importante que le policiers ont retrouvé un kilo, soit 2 livres 2 onces de marijuana.

En plus, il y avait 19 cubes de haschisch qui se vendeint normalement $10 chacun, cinq autres paquets de mari qui se vendent sur le marché noir $10 chacun également, 57 tables de LSD, de même que du haschisch liquide.

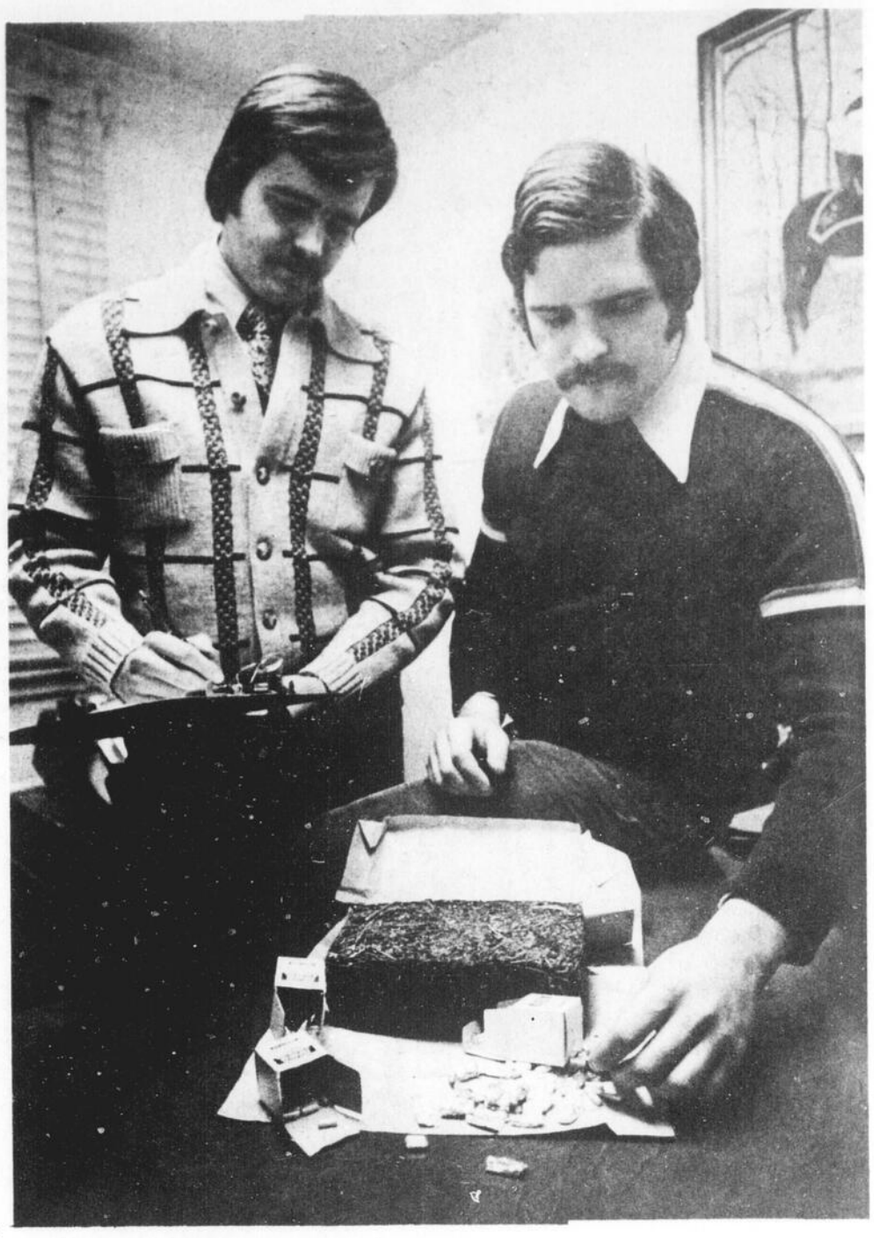
C'est le détective Léopold Girard, de la sûreté municipale, qui avait informé les agents Guy Saint-Martin et André Dion, de la Gendarmerie Royale, de la présence de cette marchandise dans la maison des anciens Arvidiens aujourd'hui devenus Jonquiérois.

D'autre part, un membre de la Gendarmerie Royale du Canada a confirmé, hier, au QUOTIDIEN l'exactitude des informations données au public à l'effet que six "pushers" contrôlent au Saguenay la vente des hallucinogènes.

On se rappellera que le QUOTIDIEN avait publié dans son édition du 26 décembre que six individus au Saguenay touchaient des revenus hebdomadaires de l'ordre de $1,500 à $2,000 de la vente aux adeptes des hallucinogènes.

En outre, cette divulgation de ces faits n'est pas tombée dans les oreilles de sourds puisque la Gendarmerie Royale mène une enquête serrée afin d'éliminer les "pushers" et surtout d'en connaître l'identité le plus rapidement possible.

On peut s'attendre, au cours des prochaines semaines, à l'arrestation de nombreuses personnes.



IMPORTANTE SAISIE — Les agents Guy Saint-Martin, à droite et André Dion, de la Gendarmerie Royale du Canada, font l'inventaire des hallucinogènes saisis hier à Arvida. La valeur de la marchandise qui devait être vendue pour créer des paradis artificiels, était de $2,000.

## Le feu de Chute-des-Passes était d'origine criminelle

**Chute-des-Passes — Le détective Roch Beaulieu, de la Sûreté du Québec à Dolbeau, a affirmé, hier que l'incendie qui a détruit le chalet de M. Simon Simard, d'Alma, était d'origine criminelle.**

**En effet, le mystère entoure cet incendie survenu au Lac-des-Aigles, au millage 5 de la route conduisant à Chute-des-Passes, puisque tout le mobilier du chalet avait été sorti et recouvert d'une toile avant que le chalet ne fut incendié.**

**Le détective Beaulieu a précisé que des développements pourraient survenir au cours des prochains jours pour connaître les raisons de cet incendie qui pourraient être reliées à un imbroglio.**

# FAITS DIVERS

**Chicoutimi — Un vol de marchandises a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi, au garage Maurice Truchon, situé sur la rue Racine, à Chicoutimi.**

**Il semble que les voleurs aient été dérangés dans leur travail, du fait qu'on a retrouvé à l'extérieur un dactylographe.**

**Pomme Kiwanis**

Le capitaine-détective Marcel Vaillancourt a mis en garde hier, la population du Saguenay contre des faussaires qui passent par les maisons pour vendre des sacs de pommes Kiwanis. Le club Kiwanis de Chicoutimi n'est pas en campagne de souscription, et on demande à la population de communiquer avec les policers, si jamais on leur offre des pommes.

Saint-Ambroise — La Sûreté du Québec à Saint-Ambroise a été le théâtre d'un incident, singulier, hier après-midi, lorsque la toiture d'une galerie, au poste de la SQ s'est écroulée.

Au moment de l'incident, il n y avait personne à l'extérieur. L'édifice qui abrite les bureaux de la SQ à Saint-Ambroise sera réparé immédiatement, et il semble que la neige qui s'était accumulée soit la cause de l'effrondrement du toit, mais non de l'effondrement des membres de la SQ à Saint-Ambroise...

**Chicoutimi — Des actes de vandalisme ont été rapportés hier, en rapport avec la grève qui paralyse, dans presque tout le Québec, les compagnies de transport.**

**A Chicoutimi, des entreprises de transport ont déposé une plainte à la sûreté municipale pour des pneus crevés.**

**Hier, après-midi, la Sûreté de Québec a été appelée au moment où des groupes d'employés se confrontaient sur la route 170.**

**Hier soir, sur la route 170, près de Larouche, des camions de Roberval Express ont dû recourir l'escorte policière après que des individus eurent fracassé les lumières avant des camions.**

# Loto-olympique jusqu'en 78?

QUEBEC (PC) — Selon le quotidien québécois Le Soleil, la Loterie olympique pourrait être prolongée jusqu'en 1977 ou 1978 afin d'éponger le déficit des Jeux olympiques qui dépassera les $200 millions.

Dans son édition de vendredi, le journal affirme également avoir appris de "source très sûre" que l'on songe également à produire plus de monnaie d'argent et même à émettre des pièces d'or.

Il précise cependant que ces deux dernières alternatives nécessiteraient un amendement à la loi fédérale C-196, adoptée le 27 juillet 1973, qui stipule que la monnaie olympique ne peut être qu'en argent et ne doit pas dépasser la somme de $450 millions.

Le Soleil rappelle que la Loterie olympique a remporté jusqu'à maintenant un succès qui dépasse de loin toutes les attentes.

Les prévisions de recettes, qui étaient de $32 millions au début, atteignent maintenant $150 millions.

En trois tirages seulement, le nombre des billets vendus a doublé tandis que l'objectif de quatre tirages se transformait en huit tirages.

Dans cette perspective, souligne le quotidien, il ne serait pas surprenant que la loterie se poursuivre un an ou deux après les Jeux de 1976.

# Le sucre baissera

**MONTREAL (PC) — L'Institut canadien du sucre a annoncé, jeudi, que l'on peut s'attendre à une baisse du prix du sucre au deuxième semestre de 1975.**

**Dans sa revue de l'année écoulée, l'Institut constate que pendant les 11 premiers mois de 1974, la consommation de sucre a baissé de près de 12 pour cent, et même de 22 pour cent en novembre, en comparaison de 1973. Auparavant, la consommation de sucre au Canada augmentait de 2 pour cent par année.**

**Au 21 novembre, le prix atteignait un sommet, 77 cents la livre.**

# *Lessard et Tremblay ont été acquittés*

Chicoutimi — Laurier Lessard et Julien Tremblay ont été acquittés hier matin de l'accusation d'intimidation sur un chantier de construction de la scierie de Sacré-Coeur, le 13 juin dernier, au moment où les témoins du ministère public n'ont pu identifier ceux qui s'étaient rendus fermer le chantier lors de la grève dans la construction.

En prononçant l'acquittement, le juge Bertrand Gagnon qui a présidé toute la semaine des procès concernant des actes d'intimidation dans la construction, a affirmé que les déclarations faites par les témoins à la police étaient peu sérieuses et que le ministère public se trouvait dans une situation difficile, du fait qu'il avait affaire avec des personnes invertébrées.

"On ne demande pas à ce moment-là aux tribunaux de sévir lorsqu'on a à faire à de tels invertébrés, d'autant plus qu'à cause du manque de sérieux, on fait ouvrir des procès et on traîne des gens devant les tribunaux", a déclaré le juge.

On pourra dire que la semaine au Palais de justice a été chargée avec ces affaires de la construction.

Les acquittements ont été nombreux, dû au fait que l'identification de ceux qui ont fermé les chantiers n'a pu être faite par les témoins.

Me Louis-Charles et Me Bernard Lapointe ont précisé que Julien Tremblay n'était pas membre de la FTQ mais qu'il était un travailleur de l'Alcan.

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C. LL.L. — LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.
TEL.: 544-1805

LEMIEUX L&P PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

Vilas
claude chrétien ltée




A l'occasion de la soirée annuelle des employés de Roméo Dessureault Ltée "Metro", la direction était heureuse d'honorer un employé qui oeuvre à l'intérieur de l'entreprise depuis 25 ans. On voit sur la photo, dans l'ordre habituel: M. René Dessureault, M. Roméo Dessureault, président, remettant une magnifique montre à M. René Boissonneault, 25 ans de service, M. Réginald Dessureault, vice-président et M. Lucien Rancourt, gérant.



**DEGATS EXTERIEURS — Cette vue de l'extérieur des installations de la Chaîne coopérative du Saguenay, à Saint-Bruno, laisse croire que le feu qui a ravagé l'entreprise avant-hier n'a pas causé tellement de dégâts; c'est toutefois à l'intérieur qu'ils se situent et on les évalue facilement à $1 million.**

*24 heures après l'incendie*

# La CCS se remet bien de ses graves ennuis

**par Serge Cloutier**

SAINT-BRUNO — La Chaîne coopérative du Saguenay se remet déjà bien des graves ennuis que lui ont causé jeudi un sournois incendie qui aura duré quelque huit heures, et tenu les pompiers en service pendant plus de douze heures.

La production ne subira pas les pertes qu'on craignait, les employés ayant été rappelés au travail dès hier midi pour des opérations d'abattage normales et du nettoyage général.

Malgré le million de dollars de dégâts imputables surtout à l'eau et à la fumée, la direction de l'entreprise entend rétablir la situation le plus tôt possible. Aucune livraison de marchandises n'a pu être faite hier, mais on espérait pouvoir satisfaire la clientèle dans les prochains jours.

L'évaluation exacte des dommages n'était pas terminée hier, mais il semble qu'aucune machinerie n'ait été avariée, le matériel d'emballage et les condiments ayant par contre été détruits. Des dégâts ont également été causés à la charcuterie et au département de découpage des viandes. La meunerie et le garage, éloignés de l'immeuble principal, ont été épargnés. Des viandes seront sans doute perdues par contre, des inspecteurs devant examiner le tout sans tarder.

**Les causes**

Les causes de l'incendie sont encore inconnues, mais une enquête est en cours, des représentants de compagnies d'assurances étant sur les lieux depuis hier matin.

La CCS aurait cependant pu être plus lourdement endommagée. Heureusement, la structure de l'immeuble est toute de béton et, depuis la construction par Saint-Bruno d'un immense réservoir d'eau, réservoir inauguré au début du dernier automne, l'entreprise est protégée par des bornes-fontaines. Les réserves et la pression d'eau ont beaucoup aidé les pompiers et les dirigeants de la Chaîne se réjouissent maintenant de la prévoyance qui les a amenés à conclure une entente avec la municipalité.

Il est possible que le conseil d'administration de la coopérative, dont l'année fiscale se termine à la fin du présent mois, se réunisse aujourd'hui. L'entreprise, peut-on le rappeler, est une des plus grosses au Québec, propriété québécoise et son chiffre d'affaires approche $40 millions annuellement. Ses produits sont écoulés en majeure partie dans la région même.

Un incident comme celui-là, ce n'est jamais intéressant, mais la possibilité de ne pas trop ralentir la production soulage un peu les dirigeants qui s'attendaient au pire quand une épaisse fumée, chargée d'épices brûlées, flottait sur Saint-Bruno jeudi soir. C'est la première fois en 25 ans d'histoire qu'un tel incendie survient à la CCS.

# *Chicoutimi veut obtenir le contrôle de la fusion*

**par Jacques Dubuc**

CHICOUTIMI — Bien que le silence soit d'or et que ce proverbe semble être le leitmotiv des membres du conseil de Chicoutimi et des fonctionnaires, le chat sort tranquillement du sac quant au plan de travail sur le regroupement présenté par la ville de Chicoutimi à l'intention des ministres Victor Goldbloom et Gérald Harvey.

On sait que ce plan de travail est le fruit de réflexions qu'on eues le maire de Chicoutimi et certains fonctionnaires de la ville sur le mode de fonctionnement à l'intérieur de la fusion imposée au grand Chicoutimi pour le 1er janvier 1976.

La stratégie que privilégie le maire dans cette question de regroupement assurerait à Chicoutimi, associée au rôle de capitaine de la barque, selon le conseiller Marcellin Martel, la fonction de maître-d'oeuvre dans les travaux et les applications des modalités devant mener à la fusion des villes de ce secteur.

L'expérience des débats plusieurs fois enflammés entre les défuntes villes de Jonquière, Kénogami et Arvida s'avère la base des choses qu'il ne faut pas faire dans les démarches vers la fusion obligatoire du grand Chicoutimi. Aussi, est-ce dans le but de ne pas voir se départir l'ensemble de la force de la présente ville de Chicoutimi, que le maire Henri Girard et le conseil de Chicoutimi désireraient être les leaders du regroupement.

Plus à l'aise pour négocier à l'ombre des rencontres officielles, le maire Girard ne croit pas au succès des discussions sur des sujets de l'importance du regroupement en opérant devant la presse. La confiance et l'efficacité étant règles d'or pour M. Girard, le sens du plan de travail déjà formulé vérifierait cet avancé.

D'autre part, la théorie mathématique voulant que le tout soit plus grand et non pas égal à la somme de ses parties, justifiait à elle seule le principe de l'hégémonie que désire conserver la ville qu'on surnomme la capitale régionale, C.Q.F.D.

Le maire vise peut-être le plus haut poste au sein de l'organisation politique de la future grande ville. Selon les informateurs du QUOTIDIEN, ce n'est pas là une chose impossible.

## Les fonctionnaires inquiets du manque d'informations

CHICOUTIMI — Le manque d'information sur les modalités de fonctionnement du conseil métropolitain du Haut-Saguenay inquiètent certains fonctionnaires.

A Chicoutimi par exemple, quelques-uns des hauts-fonctionnaires rencontrés au cours de la semaine déclarent au QUOTIDIEN manquer d'information sur le texte final de la loi 98. Cette ignorance les empêchent, semble-t-il, de préciser le rôle qu'ils auront à jouer dans la préparation d'un schéma d'aménagement de la future grande ville de Saguenay.

Pour un, le scepticisme prédomine et la logique aurait voulu qu'on procède immédiatement à la fusion de tout le Haut-Saguenay. Ce fonctionnaire inscrit à son argumentation le principe d'une difficulté d'adaptation et de coordination, une fois la création des deux unités de regroupement accomplie.

Un autre fonctionnaire croit préférable d'attendre la visite du ministre Victor Goldbloom mardi prochain. On sait que le ministre des Affaires municipales doit rencontrer les maires membres du conseil métropolitain afin de donner plus d'explication sur le rôle et le fonctionnement de ce conseil au sein de la trame urbaine du Haut-Saguenay.

Dans l'attente toutefois, on s'inquiète des tâches qui pourraient être dévolues aux différentes municipalités et de là, à son propre sort en tant que fonctionnaire dans cette démarche imposée par la loi 98.




**EXASPERES — Les 75 employés syndiqués (CSN) du magasin Woolworth, de Chicoutimi, ont débrayé, hier, à la suite du congédiement de deux des leurs.**

# *Woolworth est paralysé par une grève spontanée*

**par Martha Gagnon**

CHICOUTIMI — Protestant contre les actes d'intimidation de leur employeur, les 80 employés nouvellement syndiqués (CSN) du magasin Woolworth, de Chicoutimi, ont effectué un arrêt de travail, hier après-midi.

Visiblement exaspérés par les événements des derniers jours, les employés n'ont pas hésité à débrayer en apprenant hier le congédiement de deux des leurs.

Sans attendre l'autorisation de leurs conseillers syndicaux, les employés ont quitté le travail, vers 14 heures hier après-midi. La majorité du groupe s'est mis à défiler devant l'édifice situé sur la rue Racine, bloquant l'accès du magasin aux clients.

Pendant ce temps, une quinzaine de cadres restaient à l'intérieur du magasin, poursuivant le travail laissé par les employés.

Malgré plusieurs appels téléphoniques, il a été impossible de joindre le gérant général du magasin, M. Richard Gervais, pour obtenir ses commentaires sur la situation.

Ce dernier est sévèrement critiqué par les employés qui l'accusent de vouloir briser le syndicat en posant des gestes d'intimidation depuis plusieurs jours.

Les employés devaient se réunir, tard hier soir, pour décider s'ils acceptaient de poursuivre leur débrayage encore aujourd'hui.

Le syndicat qui n'a pas encore débuté les négociations en vue de la signature d'une première convention collective de travail, ne possède pas le droit de grève.

C'est le congédiement de deux jeunes filles qui a fait déborder le vase, hier. A plusieurs reprises, dans le courant de la semaine, la CSN avait blâmé l'employeur de ne pas respecté le Code du travail.

On ignore pour l'instant si les négociations auront lieu comme prévu le 15 janvier. Le procureur patronal doit prendre connaissance du projet de convention collective au cours de la fin de semaine.

Interrogé sur l'attitude des employés, le conseiller de la CSN, M. Julien Perron, a déclaré qu'il s'agissait d'une action spontanée, les employés étant pour la plupart à bout de nerfs.

# Opération Luzerne suscite l'intérêt des agriculteurs

COPENHAGUE (Reuter) — Le résultat des élections législative qui se sont déroulées jeudi au Danemark, s'il est considéré généralement comme une victoire personnelle pour le premier ministre, M. Paul Harding, ne permet pas néanmoins à celui-ci de nourrir l'espoir de former un gouvernement stable, susceptible de prendre à bras-le-corps les problèmes économiques auxquels le pays est confronté: un taux d'inflation de 16 pour cent et un taux de chômage de presque 12 pour cent.

Ces élections, les secondes en moins de treize mois, sont marquées par un renforcement des deux principales formations politiques du pays, le Parti social-démocrate d'opposition, qui gagne sept sièges, et le Parti libéral du premier ministre, qui a vingt sièges de plus, mais ne permettent pas pour autant de dégager une majorité.

Les électeurs ont en effet renvoyé au Floketing — le Parlement danois — les dix formations politiques qui y étaient représentées viennent s'y ajouter en outre quatre socialistes de gauche, perpétuant ainsi la mosaique politique qui fondait la fragilité du gouvernement sortant de M. Hartling.

Les gains des deux principales formations politiques ne sont pas assez substantiels pour permettre de débloquer la situation et les observateurs s'attendent à ce que le pays reste enlisé dans les manoeuvres politiques pendant encore plusieurs semaines. Ils prévoient une dure lutte le pouvoir entre M. Anker Joergensen, Leader des sociaux démocrates qui restent, avec 53 sièges, la formation la plus importante du Folketing, et M. Hartling, dont la formation, bien que doublant presque le nombre de ses sièges qui passent de 22 à 42, ne réussit pas à prendre le pas sur le Parti social-démocrate.

Les observateurs craignent que cette lutte n'aboutisse à plus ou moins longue échéance à de nouvelles élections anticipées.

A l'issue du scrutin, M. Joergensen a prié le premier ministre de remettre sa démission, s'affirmant prêt à tenter de former un gouvernement fondé sur une nouvelle majorité à dominante sociale démocrate.

M. Hartling a repoussé, de son côté, la suggestion, déclarant qu'il allait chercher à rallier les appuis nécessaires pour soutenir son gouvernement minoritaire.

La seule chance du premier ministre de constituer une majorité gouvernable serait d'obtenir le soutien du Parti du progrès, de droite, de M. Mogens Glistrup, lequel mène une croisade contre la fiscalité. Cette formation, bien que perdant quatre sièges, reste la troisième du parlement avec 24 députés, un appoint qui serait décisif pour le premier ministre.

Par une ironie du sort, c'est le refus inflexible de M. Hartling d'accepter les conditions que M. Glistrup mettait à son soutien au plan gouvernemental de redressement économique, qui avait provoqué les élections de jeudi.

Différents dirigeants des petits partis de droite dont la plupart des pertes ont bénéficié aux libéraux ont exhorté M. Hartling à entrer avec M. Joergensen la hache de guerre et à oeuvrer à la mise sur pied d'une coalition sociale démocrate libérale.

M. Hartling s'y refuse et a annoncé qu'il rechercherait les soutiens qui lui manquent parmi les formations non socialistes, au cours de consultations qui devraient débuter au cours du week-end. En attendant, le premier ministre devait rendre compte dans la journée de vendredi à la reine Marguerite des résultats du scrutin.

M. Paul Hartling, premier ministre libéral du Danemark, se trouve confronté à une situation inhabituelle: la forte progression des voix des libéraux n'a en rien contribué à résoudre les problèmes qui étaient l'enjeu des élections danoises de jeudi.

En convoquant les électeurs, il avait l'espoir de rallier son pays au plan de blocage des salaires et des profits qu'il avait proposé pour combattre les problèmes du chômage et de l'inflation auxquels le Danemark doit faire face.

M. Hartling et son gouvernement minoritaire avaient essayé de faire de ces élections une sorte de référendum pour le plan de lutte contre la crise et ils ont, dans une certaine mesure, remporté une victoire en doublant presque le nombre des sieges au "FOLKETING" le Parlement danois du Parti libéral qui passe de 22 à 42.

Mais ces voix n'ont pas été gagné dans l'électorat visé par le premier ministre danois.

Aussi, lorsque vendredi matin, le premier ministre est allé rendre compte à la reine du résultat des élections, et pendant qu'il réunissait son cabinet pour étudier la nouvelle situation, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer sa démission ou encore pour qu'il définisse une nouvelle coalition gouvernementale plus large, même au prix de concessions politiques.

Me JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (suite 124)
TEL.: 545-4901

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
543-0796 André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

KENITEX
TRAVAILLEZ AUJOURD'HUI PENSEZ DEMAIN
nous sommes à la recherche
D'AGENTS LOCAUX
POUR FRANCHISES REGIONALES
Les architectes et ingénieurs sont unanimes à reconnaître les qualités supérieures de ce produit canadien.
Kenitex, compagnie internationale, produit un revêtement de texture grenue (textured coating) ayant fait ses preuves sur les marchés commerciaux, industriels, communautaires et agricoles.
- grande flexibilité
- économique et de longue durée (garantie de 15 ans)
- résistance à la chaleur et au froid
- esthétique agréable et approbation de la S.C.H.L.

Veuillez remplir ce coupon, sans engagement.
Je désire de plus amples informations:
NOM ..... TITRE .....
COMPAGNIE .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

REVÊTEMENTS GRENUCO INC.

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## La construction d'une polyvalente anglaise n'est pas justifiée

La loi 22 qui proclamait, l'an dernier, dans la confusion la plus complète, le français langue officielle au Québec, subira son premier test majeur avec l'application ou le rejet des recommandations du rapport Moreau par la Commission scolaire régionale Lapointe.

La Commission d'étude présidée par M. Paul-E. Moreau avait reçu le mandat, en avril dernier, "d'examiner tous les aspects de la mise en place d'un équipement rationnel pour l'enseignement à donner aux anglophones relevant de la Commission scolaire régionale Lapointe."

On se rappellera quel débat virulent avait provoqué, à travers la région, le projet de construction d'une école polyvalente de langue anglaise à Arvida.

Les mouvements nationalistes avaient violemment critiqué l'intention de la Commission scolaire régionale Lapointe. d'entreprendre la construction d'une école polyvalente de langue anglaise afin de répondre notamment à la demande des parents anglophones de la base aérienne de Bagotville.

On avait alors prétendu qu'un fort pourcentage des élèves inscrits aux cours donnés en anglais dans les écoles élémentaires d'Arvida était d'origine française.

Le rapport Moreau confirme cette hypothèse: 47.5% de la clientèle à l'élémentaire de langue anglaise est formée de francophones et 23.5% au niveau secondaire.

Plutôt que d'exprimer clairement les conclusions qui se dégagent de son étude, la Commission Moreau s'empêtre dans des artifices littéraires. Elle ose néanmoins mettre en garde la Commission scolaire régionale Lapointe contre les dangers de l'assimilation en la référant aux conclusions d'une étude faite par le professeur de mathématiques à l'Université d'Ottawa, M. Charles Castonguay.

Elle cite notamment cette recommandation du professeur Castonguay: "Il faut donc à tout prix briser ce cercle (ou triangle) vicieux en renversant l'orientation de la flèche existante entre les groupes anglais et français, ou du moins en l'effaçant. Cela ne peut s'accomplir qu'en faisant du français la langue de promotion sociale et économique au Québec. Que le groupe français affirme sa prépondérance au Québec par la francisation du milieu de travail, des affaires et des communications en territoire québécois serait, du même coup, la meilleure incitation pour le tiers groupe à se franciser".

Qu'elle le veuille ou non, la Commission Moreau remet en relief l'élément principal de la défunte loi 63 qui a causé la mort de l'Union nationale, celle de la liberté de choix des parents de la langue d'enseignement de leurs enfants.

Avec la loi 22, le gouvernement actuel respecte cette liberté, mais en laissant au ministre le pouvoir discrétionnaire d'autoriser la construction de nouvelles écoles pour loger les élèves dont les parents ont préféré l'anglais comme langue d'enseignement.

Tous ceux qui observent la situation avec lucidité se rendent bien compte que l'avenir du Canada français se joue sur ce choix des parents francophones. Dans une région à 98 pour cent de culture française comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le danger n'existe effectivement pas, même si on construisait une ou deux écoles secondaires de langue anglaise.

Mais dans la région de Montréal, où le nombre de transfuges de l'école française à l'école anglaise augmente dangereusement, la liberté de choix des parents assurée par les lois 63 et 22 s'avère un véritable cheval de Troie.

L'étude Castonguay que le rapport Moreau reproduit intégralement signale notamment que le nombre de francophones assimilés au groupe anglais au Québec est aussi important que le nombre d'anglicisés provenant du tiers groupe (les immigrants allemands, grecs, italiens, etc...). "Tenant compte des 49,000 anglophones francisés, note encore le professeur Castonguay, le français accuse un déficit net de près de 25,000 effectifs dans ses échanges directs avec la "minorité anglophone".

Comment peut-on, après un tel raisonnement, cautionner la construction d'un école polyvalente de langue anglaise au Saguenay-Lac-Saint-Jean? Ce serait inviter tous les groupes francophones désireux d'apprendre l'anglais afin de mieux s'intégrer dans une économie dominée par la techonologie et la langue anglaises à réclamer l'établissement d'un système d'éducation à prédominence anglophone au Québec.

Et cette préférence signifierait évidemment la disparition, au cours de la prochaine décennie, de la présence française en Amérique.

**Bertrand TREMBLAY**




# PAROLE AUX LECTEURS

## Messieurs les cultivateurs, avez-vous vu?

Comme charité bien ordonnée commence par soi-même, nos députés se sont votés une hausse de salaire (pas beaucoup) juste un peu plus que vous ne gagnez dans votre année, mais ne vous surprenez pas, quand on a le gâteau, on se sert. Je n'ai pas vu que M. Normand Toupin n'ait fait de distinction; amateur ou professionnel, c'est pareil en Chambre, têtes ou pas têtes, on est là, on le mérite; qu'on fasse de quoi ou rien, il n'y a pas de différence.

Constatez qu'ils travaillent 60 heures par semaine à $6.75 l'heure; vous, vous en travaillez 80 à $1.50.

Leurs familles de 3, 5 ou 7 personnes mangent plus que les vôtres, leurs vêtements coûtent plus chers que les vôtres, etc... etc...

Comme consommateurs, ils achètent beaucoup plus que vous. Ils ont toute une maison à entretenir; vous autres, vous avez maisons, étables, granges, silos, garages, animaux, instruments aratoires, etc. etc.; le gaz, on n'en parle pas, car ils se le font payer en surplus. Ils fournissent leur personne et leur savoir; un cultivateur moyen (même amateur) fournit sa personne, son savoir et de $40,000 à $100,000 de capital de fonds, et chaque année, il y a toujours de quoi à ajouter avec les exigences des lois.

Parlant de compétence, plusieurs ont fait des députés parce qu'ils étaient du bon parti, mais ils n'auraient sûrement pas été capables de faire des cultivateurs.

Il nous reste une leçon à tirer de la situation, c'est que tous ensemble, personnel de la fonction publique, professeurs, gardes-malades, ouvriers, cultivateurs, enfin tout le monde, qu'on s'unisse, qu'on se décide de se rappeler de ces événements lors des négociations des prochaines conventions.

L'histoire nous apprend les grandes vérités révélées par nos parents: "Ce n'est pas celui qui gagne le pain qui le mange".

**Mme Lucie Poulin,**
**29820, St-Jean,**
**Grande-Baie.**
**Le 10 janvier.**

# SAVOIR DIRE

## La hantise d'un claustrophobe

Je souffre de claustrophobie. Et ma grande peur, c'est d'être un soir bloqué dans un ascenseur. Surtout qu'il me faudrait, dans un cas semblable, rester en contemplation devant plusieurs fautes de français. Je ne parle pas d'ascenseur mal écrit, cela existe et je veux bien croire que ce n'est qu'une malheureuse faute d'étourderie. Je ne veux pas penser à l'expression: en usage, sous le petit bouton rouge près de la porte, lorsqu'on attend l'ascenseur, et qui s'allume lorsque l'ascenseur fonctionne. Du pur anglais camouflé. IN USE, disent les anglophones. En français, ce n'est pas ce message que l'on veut faire connaître à la personne qui attend l'ascenseur. On dit tout simplement: en marche. Il faut que la personne qui attend sache qu'elle doit patienter, que cette attente sera courte, que l'appareil est en marche (vide ou non) et qu'il va arriver, puisque le bouton rouge vient de s'allumer. C'est clair. Qu'importe l'usage qu'on en fait, l'essentiel est qu'il marche, qu'il fonctionne, cet ascenseur! Mais je ne veux pas faire face à l'écriteau à l'intérieur qui dit: capacité au lieu de charge, donnant ainsi caution à une faute de français. La capacité donne la quantité. La charge indique le poids. Puisque c'est le poids maximal que peut supporter l'ascenseur que l'on veut signaler, c'est le mot charge qu'il faut employer.

**Louis-Paul BEGUIN,**
**Office de la langue**
**française.**

# OPINION DES AUTRES

## Des projets de fusion . . . des leçons à tirer!

Les événements se déroulant assez rapidement en ce qui concerne les projets de fusion, il convient donc d'y revenir à la lumière des déclarations faites ces jours derniers et surtout celle du député Robert Lamontagne. Ces déclarations, le député Lamontagne les a faites, on le sait, vendredi dernier à CHRL au coeur et il avait alors pris un peu tout le monde par surprise en se disant nettement favorable aux fusions municipales allant même jusqu'à dénoncer l'attitude de certains dirigeants de municipalités vis-à-vis les projets de fusion.

Ce qu'il faut surtout retenir de ces déclarations de vendredi du député Lamontagne, c'est cette remarque qu'il a faite sur les nombreuses démarches que lui faisaient les dirigeants municipaux d'un même milieu et qui étaient souvent contradictoires. Non pas que nous soyions tellement favorables aux fusions forcées, c'est évident que ce n'est pas là de la démocratie, mais ce genre de tours de passe-passe réalisés par certains dirigeants municipaux et dénoncés, vendredi, par le député oblige nécessairement, comme on l'a fait dans le district du Haut-Saguenay, les autorités gouvernementales à être plus drastiques.

A St-Félicien, on a donc compris qu'il était justement préférable d'étudier soi-même ce que pourrait être cette fusion éventuelle que de se la voir imposer comme dans le secteur JAK bien qu'il faut reconnaître cependant que l'urgence d'une fusion municipale à St-Félicien est loin de se faire sentir autant qu'à Roberval et Mistassini, par exemple.

Mais comme dirait l'autre: il n'est jamais trop tard pour commencer à voir clair.

Ainsi en 1975 on se parlera davantage entre dirigeants municipaux d'un même secteur. On fera plus que se contenter de se prêter à l'occasion un souffleur à neige ou une niveleuse, on scrutera ensemble, ville et paroisse, les structures du milieu, on analysera les avantages d'une fusion, car il n'y a pas que des désavantages... et surtout, chose importante, on se fixera des échéanciers.

Un fait est certain... et nous sommes heureux de l'entendre de la bouche même du député: le stage des annexions de territoires est passé, il faut penser plus loin.

Mais dans tout cela, il faut quand même observer une chose: c'est qu'une fusion ne doit pas se faire à la hâte. Dans le secteur Jonquière-Kenogami-Arvida, il aurait d'abord été certes préférable de fusionner Jonquière et Kenogami, villes-jumelles. Il y a des étapes à respecter. Si on n'a pu le faire, c'est que sans doute on avait du retard à rattraper... et beaucoup!

Ce ne veut pas dire qu'il n'y a pas non plus du retard en ce domaine à certains endroits au Lac St-Jean. Il est donc impérieux de commencer ce dialogue sur les fusions et d'une façon intense. Vaut mieux préparer son mariage soi-même que de faire préparer la cérémonie par d'autres.

On a alors moins de surprises désagréables.

**Jean-Claude St-Pierre,**
**Directeur de l'information,**
**CHRL au coeur,**
**Roberval.**

## Arvida meurt à 48 ans

Arvida fut fondée en '26 et décédait le 1er janvier '75 en subissant l'annexion (fusion, loi 98) d'une manière injuste. On a enlevé la liberté humaine à ses concitoyens, qui, en majorité, refusaient cette stratégie.

La force gouvernementale et la majorité libérale balayant tout sur son passage n'ont jamais voulu accepter de passer par référendum; on s'est servi de la loi du plus fort.

En 1942, Arvida avait une population d'environ 6,000 âmes, et elle était considérée comme une ville cosmopolite.

La population était plutôt paisible, excepté que la guerre a apporté quelques difficultés que les policiers réussissaient à maintenir au point de vue trouble et désordre.

La ville a grandi assez rapidement dans la beauté, avec ses arbres, ses rues larges et asphaltées, ses tapis verts qui donnent un très bel aspect; des quartiers nouveaux s'ouvraient un peu partout en étant soumis à un plan d'urbanisme qui éliminait les taudis et les risques d'incendies.

Aujourd'hui (74) la ville a une très grande étendue avec une population de 22,000 âmes, une bonne organisation aux points de vue entretien, administration, un corps de police et de pompier de premier ordre.

Arvida faisant la jalousie des villes environnantes, ces dernières ont demandé au gouvernement provincial libéral de la fusionner afin de pouvoir entrer dans notre trésor pour pouvoir se sortir du marasme dans lequel elles sont plongées, sans quoi elles seraient sous la tutelle gouvernementale, car elles ne peuvent plus s'administrer avec leur revenu et elles veulent jouir du privilège qu'Arvida possède.

Devant ces faits et gestes, il faut se soumettre de force à la loi 98 et perdre ce qui est cher à tous et chacun de nous, citoyens de la belle ville d'Arvida.

Ce nom qu'est Arvida disparaîtra des cartes géographiques et des annonces des routes pour laisser la place au nom de Jonquière qui n'est pas reconnu universellement.

Adieu Arvida, ton nom restera gravé dans nos coeurs et c'est avec joie joie que ce nom sera encore et longtemps sur nos levres.

Fin de l'existence d'Arvida. Age: 48 ans.

Adieu au cinquantenaire.

**Léandre Lévesque,**
**152, Calais,**
**Arvida.**

**Le 9 janvier 1975.**

# BILLET

## Ca été des ben belles Fêtes

*Ouf! Enfin! Les Fêtes sont passées. C'était le temps. Tous les gens commençaient à en avoir leur voyage. Ils avaient à peu près tous un problème de foie. Ils ployaient presque tous sous le fardeau des pâtes à la viande, des tourtières et des cretons. A la fin de ce déplorable congé des Fêtes, ils sentaient le porc comme les fourrures, l'automne, quand on les sort de l'entrepôt, sentent la boule à mites.*

*Tout le monde avait hâte de rentrer à l'ouvrage. Enfin presque. Ce n'est pas que, pour quelques-uns, ce soit moins éreintant que le travail, mais en tous cas l'ouvrage régulier ça les fatigue égal au moins.*

*Mais tout le monde était d'accord: ça été des ben belles Fêtes. Il a fait beau, pis pas trop frette. Il manquait juste un peu de neige. Mais les parties, il y en a eu en masse, comme les étrennes.*

*Ouais! des étrennes, y en a eu. Y en a eu comme jamais. Faut dire qu'il y a eu pas mal de monde qui a été indexé juste à la dernière minute. Presque providentiellement. Y a donc eu plein de monde dans les magasins. Les marchands étaient contents comme des p'tits fous. Ils ont travaillé fort, mais ils ont fait des bonnes affaires. Ils ont trouvé les gens bien généreux, bien charitables. Comme jamais.*

*Pis tout le monde a eu ben du fun à prendre un p'tit coup de trop, à manger un peu plus que d'habitude, à veiller jusqu'aux petites heures du matin.*

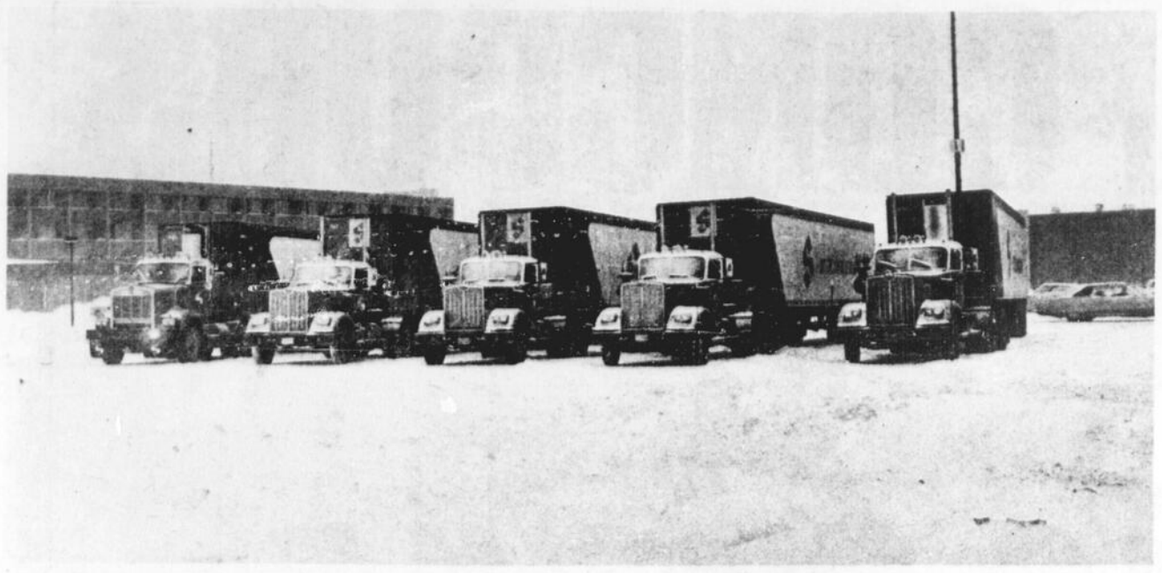
*Ouais! Tout le monde a eu ben du fun. Le monde ont ben ri. Ils ont ri tout le temps. Pis ça a commencé de bonne heure. Juste avant de partir pour le réveillon quand ils ont vu, à la télé, des images de caves qui se laissaient mourir de faim.*

*Pis ça va continuer quand ils vont recevoir les factures des étrennes.*

*Ca a été des ben belles Fêtes. C'est de valeur qu'elles soient finies.*

*Boof! C'est pas grave. Après tout, le Carnaval s'en vient. Là, le fun va nous repogner.*

*LE RICANEUR*



LIVRAISON — Cette semaine, cinq camions de la compagnie Steinberg ont apporté dans la région plus de 50,000 livres de marchandises. On aperçoit ici les camions sur le terrain de stationnement de Place du Royaume.

# *La grève des camionneurs affecte peu Alcan et Price*

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — La grève du transport routier au Québec n'affecte que très peu les deux principales industries de la région, Alcan et Price.

Dans le secteur de l'aluminium, l'approvisionnement en matières premières se fait principalement par transport ferroviaire et maritime.

Chaque année, quatre millions de tonnes de marchandises sont manipulées aux installations portuaires de l'Alcan, à Port-Alfred.

Du côté de l'industrie des pâtes et papiers, les conséquences de la grève du camionnage sont minimes. Seule l'usine de cartonnerie est légèrement touchée, étant donné que l'expédition de cette matière s'effectue normalement par camions. Quant au papier journal, l'approvisionnement se fait par le service de chemins de fer.

**Ca roule**

Dans la région, la grosse majorité des compagnies de transport général qui ne sont reliées en aucune façon avec l'Union internationale des camionneurs (Teamsters), continuent d'opérer normalement.

La compagnie Joron Service Ltée n'a connu aucune interruption dans ses activités. Les camions circulent librement, transportant des produits pétrolifères. Le trafic régulier entre Québec-Baie-Comeau et Chibougamau n'a pas été arrêté.

**Alimentation**

Malgré la grève, la région pourra encore s'approvisionner en nourriture durant les deux prochaines semaines.

Le directeur régional de Steinberg, M. Arthur Tremblay a apporté, hier, les précisions suivantes, au cours d'une entrevue téléphonique: cette semaine, cinq camions de la compagnie Steinberg sont venus comme à l'habitude alimenter la région en denrées alimentaires; on peut parler de 50,000 livres de marchandises qui seront écoulées durant la fin de semaine.

Selon M. Tremblay, les camions de la compagnie ne devraient pas être empêchés de circuler sur les routes du Québec. Quant à la compagnie Provigo, la situation est plus difficile si l'on considère que le transport de la marchandise se fait normalement par Tremblay Express. Actuellement, seuls les fournisseurs propriétaires de camions peuvent poursuivre les opérations.

Selon les chiffres du gérant général de la maison Provigo, M. Roland Ouellet, l'entrepôt régional contient présentement 250,000 caisses de marchandises qui peuvent alimenter la population durant quinze jours.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la grève du transport routier n'a pas fait encore de gros ravages. L'économie n'est pas ébranlée pour l'instant.



QUI VA NETTOYER? C'est sans doute la question que se posent les résidents de cette maison située au pied de la "côte du Parasol", rue Mgr Racine. Après la publication d'une nouvelle sur le non entretien d'un tronçon de route liant le rang Saint-Martin au boulevard Saint-Jean-Baptiste, une dame indiquait qu'il y avait lieu également de s'interroger sur l'ensemble de l'entretien des rues de Rivière-du-Moulin et, par là, du transport des véhicules lourds particulièrement au lendemain d'une chute de neige. Le moins qu'on puisse dire, cette photo parle par elle-même.

# Le quartier Centre bénéficiera des largesses des conseillers

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — Au chapitre de la rénovation urbaine dans le secteur de Chicoutimi, l'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité de l'environnement dans le quartier centre et ce, d'une façon particulière.

Au cours de la rencontre qu'il a eu avec la presse au milieu de cette semaine, le maire Henri Girard indiquait clairement que le quartier Ouest avait eu sa part du gâteau dans les dernières années et qu'il convenait maintenant d'aborder avec plus d'attention la rénovation dans le quartier Centre.

Selon les informations que le QUOTIDIEN a pu obtenir c'est dans le cadre de la loi d'aide à la restauration que Chicoutimi pourrait mettre un certain accent sur l'équipement du quartier Centre.

Disposant d'une expérience encore récente en matière de rénovation et souvent douloureuse au domaine de l'expropriation, il ne semble pas que Chicoutimi mette l'accent sur ce type de rénovation. Il sera davantage question d'aide en vue d'améliorer les maisons existantes et d'installer des équipements communautaires plus adéquats.

On procède présentement au sein du quartier Centre à une délimitation de la partie de territoire où la vie communautaire semble être anémique. Dans un second temps, l'évaluation technique des composantes du quartier Centre permettra aux fonctionnaires et à la population visée d'avoir un plan d'ensemble sur les interventions qui pourraient être privilégiées par le conseil.

Toujours au sujet du quartier Centre, des discussions s'amorcent sur la modification de l'infrastructure routière. La rue Bégin serait, semble-t-il, l'élément premier d'une réorganisation en profondeur.



L'édifice de la rue Labrecque.

## La livraison se fera seulement en avril

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — L'édifice de 101 logements présentement en construction au coin des rues Labrecque et Hôtel-Dieu au coût initial de plus de $2 millions ne pourra être livré avant le mois d'avril.

Dans le calendrier initial, le début du mois de mars constituait la date de livraison. Suite au conflit qu'a connu le monde de la construction l'été dernier et à cause de nombreux retards dans la livraison de certains matériaux de construction, le contracteur André Lavoie se voit dans l'impossibilité de livrer l'édifice à la date prévue.

Un droit d'extension dans le calendrier a été par contre obtenu auprès de la Société d'Habitation du Québec. On sait que la SHQ finance 90 pour cent de la construction de l'édifice alors que la ville consent une dépense de 10 pour cent de la valeur des travaux.

L'administration des logements sera assurée par l'Office municipal d'habitation de Chicoutimi.

Dans le cas du projet de 160 logements pour personnes âgées et pour des familles à faible revenu, les soumissions seront publiées le 29 janvier.

La construction de deux tours de six étages devrait commencer au printemps sur les terrains situés à l'extrémité ouest de la rue Racine, dans le centre-ville de Chicoutimi.

# AU PALAIS DE JUSTICE

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Un jeune homme de 17 ans de Jonquière a admis sa culpabilité, hier après-midi, à quelque douze accusations de vols par effraction et de vols à main armée commis au Service Presto, de Jonquière, sur la personne de Mile Line Leroux, au Gaz Bar Saguenay, de Chicoutimi-Nord, et un autre au montant de $7,500 chez Canadian Tire.

En plus de ces accusations, le jeune homme a admis plusieurs vols par effraction dans des bureaux de Jonquière.

Le jeune homme a été référé en Cour criminelle par la Cour de bien-être et, pour une première expérience devant les tribunaux, on peut dire qu'il s'agit d'un coup de maître devant l'amoncellement des offenses qu'il a commises au cours des derniers mois.

Le juge Bertrand Gagnon a remis sa sentence au 6 février pour permettre que, d'ici là, les officiers de probation lui soumettent un rapport présentenciel.

Egalement, le juge Gagnon a remis sa sentence au 6 février dans le cas de Jean-Paul Gagné qui a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé un montant de $58 en pénétrant par effraction dans les bureaux du Ciné-Parc du Saguenay.

Me Lucien Tremblay, procureur de la Couronne, a réclamé une sentence exemplaire dans le cas de Gagné qui a de nombreux dossiers judiciaires antérieurs.

Me Claude Vaillancourt, de l'Aide juridique, fera ses représentations au mois de février dans le cas de son client.

### Quatre mois de prison

Jacques Chiasson, un jeune homme de Jonquière, a écopé, hier matin, de quatre mois de prison, après avoir admis sa culpabilité à des accusations de vols de télévision chez Gagnon Frères Meubles et d'autres marchandises pour un montant de $3,000 chez ACA Coop, de Jonquière.

En rendant sa sentence, le juge Gagnon a signalé au prévenu que n'eût été de son âge et du fait qu'il n'avait pas de dossier antérieur, il aurait eu une sentence beaucoup plus sévère.

"Je ne veux pas imposer une sentence-matraque pour vous décourager, mais vous devrez décider vous-même de votre orientation future car dans votre situation, il serait grand temps que vous appreniez qu'on ne peut impunément avoir le mépris du bien d'autrui."


**BOURSES D'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1975-1976**

- **Bourses de maitrise**: 600 bourses de $3000 à $4000 chacune; toutes disciplines y compris les sciences de l'administration.
- **Bourses de doctorat**: 500 bourses de $3500 à $5000 chacune.
- **Bourses de recherches post-doctorat**: 20 bourses de $7600 ou $8600 chacune.
- **Bourses "Jeunes administrateurs"**: maitrise en administration des affaires: 75 bourses de $6000 ou $8000 chacune.
- **Bourses d'échanges "Québec-Ontario"** pour études au niveau du doctorat ou recherches post-doctorales. (7 bourses de $7500 chacune).
- **Bourses d'études ou de perfectionnement dans les arts**: 25 bourses d'un montant maximum de $4000 chacune.
- **Bourses de 1er cycle**: pour les étudiants inscrits à un programme conduisant au baccalauréat d'enseignement professionnel; 100 bourses de $2750 à $3750 chacune.

Ces bourses sont accordées par voie de **concours** aux seuls candidats recommandés par les jurys de sélection.

**Date limite pour soumettre un dossier de candidature complet: 31 janvier 1975.**

Annonce des résultats des concours: **15 mai 1975.**

Les candidats éventuels peuvent obtenir la formule de demande de bourse en s'adressant:

Au Secrétariat de la D.G.E.S.
Ministère de l'Éducation
1035, rue de Lachevrotière
Québec G1R 5A5

ou

Au Service aux étudiants des universités du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'enseignement supérieur



**COURS DE CONVERSATION ANGLAISE**

**INSCRIPTION EN PERSONNE SEULEMENT**
**A SAGUENAY VALLEY HIGH SCHOOL, 850, RUE JOULE, ARVIDA.**

**LES 14 ET 15 JANVIER 7.00 HRES P.M.**

**CHOIX DE 3 PLANS:**

PLAN 1: 4 soirs par semaine, durée 7 semaines.

PLAN 2: 3 soirs par semaine et le samedi, durée 6 semaines.

FRAIS D'INSCRIPTION: $26. pour 90 heures.

PLAN 3: 2 soirs par semaine, 90 heures, $66.00.

**POUR INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

**548-5688 avant 17 heures.**



**Vente de Janvier**

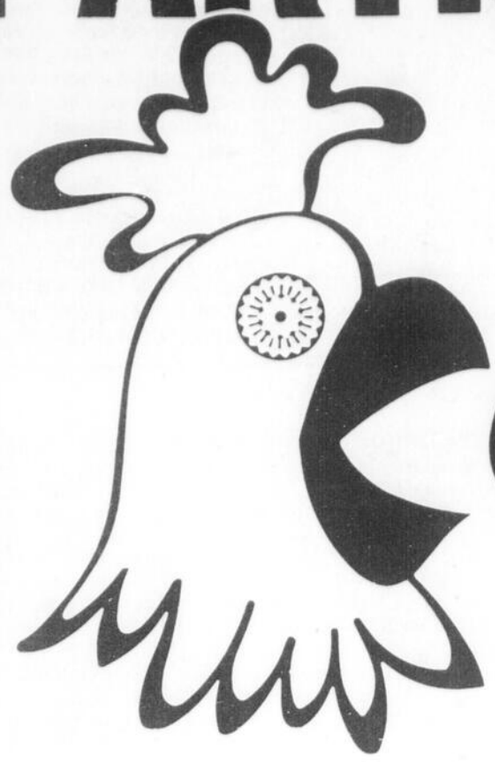
BENEFICIEZ
**D'ESCOMPTES** allant de
20% à 50%
SUR UN **CHOIX**
CONSIDERABLE DE
**MANTEAUX**
présentement en
**MAGASIN**



AUSSI DES
**REDUCTIONS** TRES APPRECIABLES
SONT ACCORDEES SUR LES
**BONNETS - CHAPEAUX - COLLETS**
**MITAINES et BOTTES en FOURRURE**
N'achetez pas sans consulter les meilleurs spécialistes en ville.

CLÉMENT DUFOUR & FILS LTÉE
Spécialistes en fourrures
En affaires continues depuis 1910.
MARCHANDS et MANUFACTURIERS DE FOURRURES
367 est, Racine (sur la côte) — Chicoutimi

# PARTICIPEZ au CONCOURS



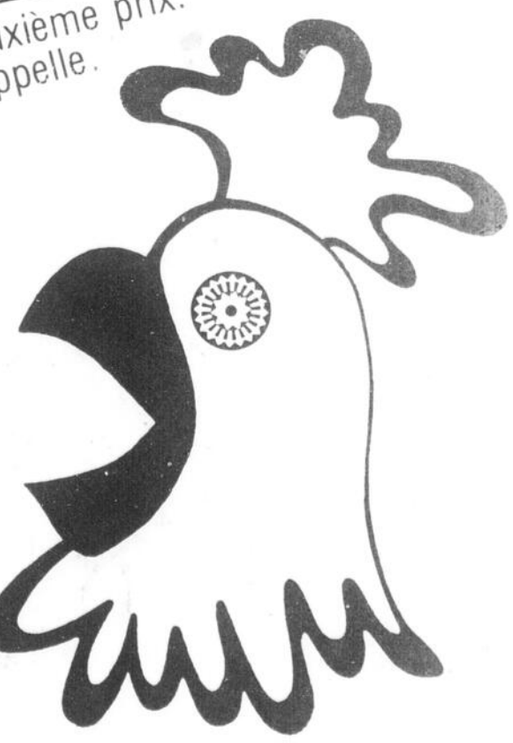
# Connais-tu la nouvelle?

## De ton journal
## LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

# $15,000.00 EN PRIX

Comme grand prix tous les participants ont une chance de gagner une Volkswagen Dasher et un deuxième prix: une autre Volkswagen qui est tellement nouvelle... qu'on ne sait même pas encore comment elle s'appelle.

Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix mystère. Si la réponse n'est pas exacte une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.



## GRAND PRIX



**DASHER**
*Un nouveau-né de Volkswagen.*

VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO DE CHICOUTIMI.
150, BOUL. ST-JEAN — ARVIDA

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

Achète le Quotidien tous les jours et participe autant de fois que tu veux au tirage.
**CONNAIS-TU LA NOUVELLE?**

Pour une démonstration sur la route, tél.: 549-2405.

POUR **PARTICIPER**
UTILISEZ LE COUPON QUE VOUS RETROUVEZ TOUS LES JOURS DANS L'ANNONCE DE L'INDICE DANS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

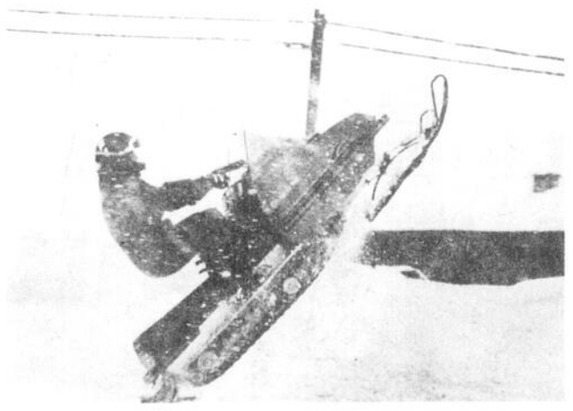



## L'HOMME DU MOIS

La première édition de l'année 1975 de la revue Commerce consacre un excellent reportage, signé par Bertrand Tremblay et Roger-A. Lachance, sur M. Jean-Paul Tanguay qu'on désigne également comme l'homme du mois. L'article, qui occupe sept pages de ce mensuel, au service des cadres moyens et supérieurs de l'entreprise publique et privée, est illustré d'une vingtaine de photos et retrace l'histoire des Industries Tanguay, de Saint-Prime, des débuts difficiles jusqu'à aujourd'hui, révélant entre autres que de 1969 à 1973, le chiffre d'affaires est passé de $2,285,000 à près de $6,000,000, soit une augmentation de plus de 150 pour cent. On prévoit également que le personnel passera de quelque 200 employés qu'il est aujourd'hui à 500. On attribue la croissance exceptionnelle des Industries à l'habileté et à l'ingéniosité démontrées par l'inventeur-propriétaire Jean-Paul Tanguay et son équipe d'ingénerie, à concevoir des engins mécaniques capables d'améliorer les conditions de travail et le rendement du travailleur forestier.

## CONSEIL AUX AGRICULTEURS

Responsable des grandes cultures au bureau régional du ministère de l'Agriculture, M. Jean-Yves Bourdages donne le conseil suivant aux agriculteurs: ceux qui ont besoin d'engrais chimiques doivent placer leur commande immédiatement, une pénurie étant prévue en ce domaine comme dans bien d'autres. M. Bourdages précise que selon ses renseignements, 50% seulement des quantités régulières seront disponibles cette année. Il précise encore que les graines de plantes fourragères sont bonnes et disponibles, mais que les graines de céréales font défaut, comme nous le relations d'ailleurs dans un article récent, les tests de germination étant offerts aux agriculteurs de la région pour les aider à semer de leurs propres graines avec efficacité. Notons aussi que le prix des phosphates a doublé en un an, que les engrais coûtent plus cher, même si la potasse est encore très abondante. Pour les phosphates, on craint une pénurie mondiale avant longtemps. Enfin, depuis le pétrole, on se rend compte qu'on risque de manquer de bien des choses un jour ou l'autre.



## EVITEZ LES DANGERS

**Saviez-vous que sur les sentiers, on meurt surtout des suites de collisions entre motoneiges, des motoneiges avec des véhicules automobiles ou des motoneiges avec des trains?**

**C'est pourquoi M. Raymond-J. Girard, surintendant au département des Services ferroviaires de l'Alcan au Saguenay et Lac-Saint-Jean, met de nouveau en garde les motoneigistes de la région en leur rappelant combien il est dangereux d'utiliser les voies de chemins de fer du Roberval-Saguenay comme pistes de promenade, tout spécifiquement celles entre Port-Alfred et les usines Alcan d'Arvida. Les adeptes de ce sport y gagneraient à se balader dans les sentiers aménagés à cet effet.**

**"Afin que la neige ne devienne pas votre linceul, ne circulez pas sur les voies ferrées. Ces endroits sont réservés aux trains et non pas aux motoneigistes. Sinon, les risques d'accidents sont considérables", a précisé M. Girard.**

## PLUS BEL HOMME

**La chère Lise nous revient encore, cette année, avec son concours du plus bel homme du Canada et nul doute qu'elle sera encore beaucoup plus agressive en 1975, en cette année consacrée à la femme. Toutefois, les chances sont minimes qu'un troisième candidat du Saguenay-Lac-Saint-Jean obtienne le titre depuis qu'on a modifié la formule en invitant les téléspectateurs à voter parmi les personnalités du monde de la politique (je ne vois pas Gérald comme gagnant), du spectacle, du sport, des affaires. Auparavant, lorsque le concours était organisé à la radio, et on choisissait un candidat dans chacune des régions où Radio-Canada était présent avec son service français. C'est ainsi que Jean Tourignant et Guy Parent ont eu l'agréable honneur, faudrait leur demander pour en être certain, d'être les élus. Tourignant qui était alors annonceur de radio à la station CJMT de Chicoutimi, demeurerait actuellement à Longueuil et il travaillerait comme journaliste à la pige. Quant à M. Guy Parent, il oeuvre toujours dans le monde de l'éducation à Chicoutimi. Mentionnons pour les intéressés que le 10ième gala du plus bel homme du Canada aura lieu à l'occasion de la 500ième émission de la série "Appelez-moi Lise", le mardi 14 février, à 23 h., à la salle Wilfrid-Pelletier, de la Place des Arts.**

Jean Taurignan



Guy Parent



## NOUVEAUX VICAIRES

L'évêché de Chicoutimi annonce que M. l'abbé Raymond Marcil, actuellement vicaire à la paroisse de Saint-Edouard de Port-Alfred, occupera dorénavant le même poste à la paroisse Saint-Joseph d'Alma. D'autre part, M. l'abbé Clément Gosselin, auparavant à Saint-Jude d'Alma, devient vicaire à la paroisse Saint-Edouard de Port-Alfred.

## SOCIETE AGRICULTURE

**L'assemblée générale annuelle de la Société d'agriculture de Chicoutimi aura lieu le mardi 21 janvier, à 10 hres, à la salle Bégin de Chicoutimi, au sous-sol de la Cathédrale. Toutefois, mardi prochain (14 janvier), les agriculteurs des comtés de Chicoutimi, de Dubuc, et de Jonquière auront à désigner leur représentant respectif au conseil d'administration de la société. Les réunions, à 20 hres, auront lieu à la salle Bégin (pour le comté de Chicoutimi), à l'hôtel de ville de Chicoutimi-Nord (pour le comté de Dubuc), et à 10 hres, à la salle de la coopérative rue Saint-Jean, Jonquière (pour le comté de Jonquière).**

## FEMME AMBASSADEUR

Une jeune Ougandaise de 27 ans, Mlle Bernadette P.-A. Olowo, sera la première femme ambassadeur accréditée auprès du Saint-Siège. Selon des informations provenant d'Allemagne, Mlle Olowo a déjà présenté ses lettres de créance au président allemand Walter Scheel, comme ambassadeur d'Ouganda à Bonn. Ce titre, selon la coutume, entraîne aussi la représentation au Vatican.

Pour les observateurs diplomatiques, le général Idi Amine a su remarquablement se faire entendre au Vatican. Jusqu'à présent, la curie romaine s'était refusée à toute concession au sujet d'une représentation féminine. Mme Clare Boothe Luce, ambassadrice des Etats-Unis en Italie il y a une vingtaine d'années, l'avait appris à ses dépens lorsqu'elle essaya de cumuler la charge d'ambassadrice au Vatican.

## LE PARC NATIONAL

**Le comité de promotion du parc national dans le Bas-Saguenay se réunit dimanche matin, à l'auberge Margot, à Saint-Félix, pour recevoir du président Elias Houde et des députés fédéral et provincial du comté, un rapport de la rencontre ministérielle tenue à Québec avant Noël. Le même jour, les membres du comité doivent rencontrer la population de Rivière-Eternité, dans l'après-midi, pour les informer avec plus de précisions du projet fédéral. Le lendemain, Me Marc-André Bédard, député péquiste de Chicoutimi sera l'invité, à Rivière-Eternité, des membres du comité Opération-Survie afin de leur transmettre la position de son parti concernant l'implantation des parcs fédéraux au Québec.**

## UNE FAILLITE



**Rencontré sur la rue tout récemment, le trésorier de la Société touristique du Saguenay, M. Jean Laflamme, a laissé entrevoir que cet organisme déclarerait faillite bientôt. On sait que la Société, fondée il y a deux ans, sous la présidence du restaurateur Paul Tremblay, de Jonquière, avec le concours de représentants de plusieurs municipalités du Haut-Saguenay et l'aide du Conseil régional de développement, a connu depuis des difficultés financières qu'on avait attribuées à un employé de la Société. Un vérificateur devait étudier les livres de l'organisme et le conseil d'administration devait se réunir pour prendre position. La fondation, depuis l'an dernier, d'un comité de coordination touristique au sein du CRD fournit une nouvelle raison à la Société touristique du Saguenay de s'effacer.**

## POUR LES RETRAITES

Assemblée très importante pour les retraités et les pré-retraités du secteur Lapointe, qui aura lieu mercredi, le 15 janvier à 7.30 heures à l'église Ste-Marie de Jonquière. MM. Pierre Germain et André Piché vous entretiendront sur ce qui regarde les pensions de vieillesse: de l'augmentation des pensions et la loi des médicaments. Ils répondront à toutes vos questions. Que toutes les personnes âgées du secteur Lapointe prennent le temps d'aller se renseigner sur les nouvelles offres que le gouvernement leur accorde.

## LUTTE POUR L'INDEXATION

**M. Gilles Tremblay, président du conseil régional de la FTQ, de retour de Montréal où il a assisté à des réunions au sommet de sa centrale syndicale, annonce que celle-ci va continuer à se battre en 1975 pour obtenir l'indexation des salaires au coût de la vie. Pour l'obtenir, cependant, la FTQ n'a pas l'intention d'avoir recours à des grèves illégales. Selon un économiste de ce mouvement, il faudrait que les salaires soient haussés de $1.47 l'heure pour rattraper l'écart avec le coût de la vie en 1975. Mais la FTQ n'exige présentement que $1.00 l'heure en plus du $0.50 qu'elle a obtenu dans plusieurs secteurs l'an passé. M. Gilles Tremblay sera à Québec mardi prochain lorsque la commission parlementaire du Travail se réunira pour entendre syndicats et patrons avant de mettre en application si nécessaire la nouvelle loi qui autorise le ministre à hausser les taux de salaire des décrets concernant les métiers de la construction.**

## PAS DE CAREME

On se demande qui inspire les directeurs actuels du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi et qui leur a suggéré d'étendre la période des festivités jusque dans le Carême, cette année, soit du 13 au 23 février, alors que le Mercredi des Cendres tombe le 19 février. Veut-on, dans un mouvement de ferveur religieuse reproduire durant notre Carnaval les anciennes cérémonies religieuses toutes empreintes de pompe, de sacrifices, de grégoriens et de lamentations, alors que les cloches de nos églises s'envolaient vers Rome et que se consumait lentement le cierge pascal, pour succéder ensuite à cet éclatement de joie de la Résurrection, à l'agneau et au "coco" de Pâques? L'idée ne serait pas mauvaise d'obtenir la participation des membres du clergé dans leurs anciennes soutanes et leurs belles chasubles roses et mauves... Mais il faudra approfondir l'idée. Quoiqu'il en soit, après une rencontre avec les autorités religieuses, tout récemment, les directeurs du Carnaval ne semblent pas avoir reçu de réprimande pour leur décision. Il n'arrivera qu'à tous les six ou sept ans que le Carnaval-Souvenir voudra prolonger la période des jours gras et de ses réjouissances en y mêlant un peu des Cendres du Mercredi. Dommage que le jeûne ne soit plus aussi rigoureux qu'autrefois! Que d'estomacs auraient été épargnés des laborieuses digestions du lourd "Caribou" et des riches mets saguenéens durant les derniers jours du Carnaval.

# RENDEZ-VOUS

### ARVIDA

**Club optimiste JAK** — Le souper hebdomadaire aura lieu lundi, à 6.30 heures p.m. à l'Hôtel Jean-Dequen.

**Assemblée** des femmes et des hommes moose de la loge d'Arvida, mercredi soir, à 8 heures. Local habituel. Tous les membres sont invités.

### CHICOUTIMI

**Club Kiwanis** de Chicoutimi, le souper hebdomadaire aura lieu lundi, à 18.30 heures à l'Hôtel Chicoutimi.

**Club Optimiste** de Chicoutimi, le souper hebdomadaire aura lieu lundi, à 18.30 heures à l'Hôtel Chicoutimi.

**Exposition,** le Studio des artistes canadiens tient une exposition de quelques-unes des oeuvres de trois peintres bien connus, du 8 au 12 janvier, à l'Hôtel Chicoutimi. Les peintures sont d'Adam Sherriff Scott, Claude Picher et Jeanne-d'Arc Le Clerc.

**Assemblée,** l'équipe amicale du Foyer Beaumanoir convoque tous ses membres à une assemblée générale qui aura lieu lundi, le 13 janvier à 7.30 heures au Foyer Beaumanoir, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.

### CLINIQUES — 13 janvier 1975 —

**Chicoutimi** — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'Unité sanitaire de 2 à 3.30 heures.

**Port-Alfred** — Clinique de Cuti B.C.G. à l'Hôtel de ville de 2 à 3 heures.

**N.B.:** Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m..

**N.B.:** Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des Cliniques externes. Tél.: 549-2195 local: 316.

## LE PERE CURE

**Pour le dépouillement de l'arbre de Noël pour les membres du Club de la gaieté de Chicoutimi-Nord, il fallait bien un Père Noël et la présidente du club, Mme Chouinard, a réussi un coup de maître. Le curé de la paroisse avait troqué la soutane pour le costume du Père Noël, au grand désenchantement de Saint-Nicholas. D'autre part, les organisatrices de la fête tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont visitées, en particulier l'annonceur de radio Robert Ménard.**



## LE COMITE D'OPERATION-SURVIE N'A PAS PU SURVIVRE

Lors d'une assemblée convoquée par le comité OPERATION-SURVIE au sous-sol de l'église de Rivière-Eternité le 8 janvier à 20 hres.

La population a protesté de leur mauvaise information et de leur animateur de Multi-Média qui a été obligé de se retirer parmi l'assistance, qui s'est montrée très brusque à son égard. L'assistance de l'assemblée était de 95% en faveur d'un parc dans le bas Saguenay.

C'était un verdict clair pour le Comité des Citoyens et la Société de Développement Touristique. Je tiens à informer la population qu'il y aura une assemblée d'information le 12 janvier à 14 hres au sous-sol de l'église de Rivière-Eternité sur le Parc Fédéral du Bas Saguenay avec le Comité de Promotion du Parc ainsi que les députés provincial et fédéral du Comté.

**M. LAURENT JEAN, Prés.**
**Comité des Citoyens**


# BOURSES POUR L'ÉTUDE D'UNE LANGUE SECONDE

Dans le cadre d'un plan établi par le ministère de l'Éducation du Québec en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et le Secrétariat d'État, 1,585 bourses sont offertes aux élèves et aux étudiants québécois de niveau post-secondaire désireux de suivre des cours intensifs (6 semaines) de français ou d'anglais, langue seconde, durant l'été 1975, au Québec et dans les autres provinces.

**Conditions d'admissibilité:**

Sont admissibles les élèves qui terminent leurs études secondaires (V^e secondaire) à la fin de l'année scolaire 1974-1975, les étudiants des niveaux collégial et universitaire, à la condition qu'ils satisfassent aux conditions suivantes:

1) Être citoyens canadiens ou "immigrants reçus";
2) Être âgés de 16 ans révolus au 31 décembre 1974;
3) Faire des études à temps plein durant l'année scolaire 1974-1975.

**N.B.:** Dans le cadre de ce programme sont considérés comme étudiants à temps plein les étudiants des niveaux collégial et universitaire, inscrits aux sessions d'automne 1974 et d'hiver 1975.

La bourse comprend les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture et de participation aux activités socio-culturelles. Les frais de transport aller-retour sont à la charge du boursier. La bourse est versée à l'établissement qui accueille le boursier.

Les bourses ne sont pas octroyées dans l'ordre de réception de la lettre par laquelle l'élève demande à recevoir un formulaire, **mais dans l'ordre de réception au ministère des formulaires dûment remplis.**

Les étudiants ayant obtenu une bourse en 1974 peuvent présenter une nouvelle demande pour 1975.

Un certain nombre de boursiers québécois devront suivre les cours au Québec même, puisque le nombre des étudiants qui seront dirigés vers les établissements d'autres provinces est LIMITÉ.

Pour obtenir une formule de demande de bourse, **écrire à:**

Monsieur Maurice Beaulieu
Coordonnateur - Bourses CMEC 1975
Ministère de l'Éducation
Centre administratif "G", 15e étage
1035, rue de la Chevrotière
Québec G1R 5A5

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**



**Les Manufactures G.B. Inc.**
*758, Peter McLeod*
*Chicoutimi.*
**Tél.: 549-2640**

BRINKS

VERS 16A

RUE PETER MCLEOD

Nous désirons vous informer que nous sommes fabricants de tables de conférences de toutes grandeurs, tables de travail, tables de restaurant, comptoirs de restaurant. Bibliothèques vitrées ou non vitrées pour bureaux et restaurants.

Nous pouvons faire la réparation de tous les item ci-haut mentionnés.



VERS CHIC. — BOUL. ST-PAUL.

*Pour de plus amples informations,* **Tél.: 549-2640**

## *Carnaval de Québec*

# La consolidation financière demeure toujours la priorité

par HélèneArchambault

MONTREAL (PC) — Le 21e Carnaval de Québec, qui débutera officiellement le 7 février prochain pour se poursuivre jusqu'au 17, aura encore cette année une envergure plus grande que par le passé, si l'on en croit les projections faites par les organisateurs de l'événement annuel.

Voulant donner de plus en plus à cette fête québécoise une envergure internationale en multipliant les efforts de promotion hors frontière, les permanents du Carnaval orientent d'abord leurs efforts immédiats vers la consolidation financière.

C'est du moins ce qui se dégage d'une brève tournée de l'organisme dans la Métropole vendredi, tournée de promotion et de publicité au cours de laquelle la presse montréalaise a manifesté un intérêt poli, presque discret, si l'on en croit les propos de quelques relationistes attachés au Carnaval de Québec.

### Autofinancement

Selon le président de l'événement, M. Pierre Villa, la Carnaval de Québec pourra s'autofinancer à long terme. Le premier effort dans cette direction a été couronné en 1975 par la mise sur pied d'un programme de mise en marché sous licence, permettant aux commanditaires de l'organisation de fabriquer et de vendre, en exclusivité, les différents objets et emblèmes du Carnaval.

Selon M. Gilla, ce programme permettra un revenu annuel évalué approximativement entre $150,000 et $200,000. L'organisme à buts non lucratifs tire annuellement ses revenus de diverses sources. D'après de sommaires évaluations communiquées par le directeur des relations publiques du Carnaval, M. Gérald Martin, le gouvernement québécois contribue cette année une subvention d'un montant approximative de $100,000. La Communauté urbaine supporte aussi l'organisme et les commanditaires assument une grande part des dépenses. Le coût du Carnaval, s'évalue officieusement à plus d'un million de dollars. La "rituelle" campagne de la bougie absorbe 40 à 45 pour cent des frais. Cette année, elle doit avoir lieu le premier février et l'objectif à atteindre est fixé à $400,000.

Une centaine de comités ont été mis sur pied afin de finaliser les multiples activités carnavalesques. Ils réunissent la participation bénévole d'un grand nombre de Québécois. L'exécutif permanent réunit pour sa part une dizaine de personnes.

### Revenus fiscaux

Toujours selonM. Martin, le Carnaval de Québec génère annuellement un potentiel financier de $32 millions. Les gouvernements québécois et canadien en tirent respectivement, en taxes directes, près de $2.8 millions et $1.8 millions, sans compter l'extraordinaire bénéfice qu'en retire l'hôtellerie, principale industrie de la ville de Québec.

"Un retour aux sources" sera tenté en 1975 relativement aux diverses activités populaires... Les Québécois et leurs invités ranimeront eux-mêmes l'atmosphère d'antan et sont conviés le 6 février à l'ouverture officielle qui sera marquée par un feu d'artifice, symbole de la joie.



## Salon parallèle de l'auto

# *Eux, ils n'ont rien à vendre...*

MONTREAL (PC) — C'est sout le thème "Roulez sans vous faire rouler" que l'Association pour la protection des automobilistes a inauguré officiellement hier à Montréal, son deuxième salon parallèle dont la tenue coïncide avec le Septième salon international de l'automobile, qui a lieu actuellement dans un hôtel de la Métropole.

"Tandis que les fabricants en profiteront à coeur joie pour chanter les louanges de leurs produits, concert-spectacle qui coûtera au consommateur près de $2.00, l'APA invite ce même consommateur à venir chercher gratuitement à notre salon de l'information véritable. Nous, nous n'avons rien à vendre, seulement des faits à faire connaître," a souligné au cours d'une conférence de presse le président de l'Associtation, M. L.P. Edmonston qui a invité également les concessionnaires à venir visiter le salon pour "voir ce qu'on a à dire sur eux".

Chaque visiteurs recevra une liste des marques d'automobiles recommandées pour 1974 (il est encore trop tôt pour passer un jugement valable sur les voitures de l'année), une liste de marques d'automobiles non-recommandées, ainsi qu'une liste noire de 37 garagistes et concessionnaires de la région de Montréal.

On trouve sur la liste des voitures neuves et usagées recommandées, les marques d'automobiles suivantes (les premières sur la liste ne sont pas forcément les meilleures): Valiant, Honda, Datsun B. 210 (très économique), Renault 12, Volkswagen "coccinelle", Maverick, Comet, Dodge, Colt, Gremlin, Hornet, Matador, Ford, Galaxie 500, Pontiac Parisienne, Chevelle, Meteor Montcalm, Datsun 510, Dodge Dart et Mercedes Benz Diesel.

Parmi les voitures neuves et usagées à déconseiller, mentionnons: Vega surnommée Déga (moteur, rouille; Astre connue aussi sous le nom de Désastre (moteur, rouille); Fiat 128 (rouille); Audi (service après vente, coût des réparations); Mazda (moteur rotatif, rouille, service après vente); Volks 412 (service après vente); Cortina (système électrique, suspension, service après vente); Toyota (Corolla, Celica, Corona Hi-Lux) (moteur, rouille, actualisation); Cricket (fabriquée en Angleterre, direction dangereuse, pièces non-disponibles, service après-vente); British Leyland (Triumph, Jaguar, MG Mini, Rover Marina), (pièces après vente, coût des pièces et disponibilité des pièces; Vauxhall pièces, service après-vente, coût des réparations.

On enseignera également aux consommateurs mécontents de leur automobile la meilleure façon de porter plainte: le faire par écrit; faire du battage autour de l'affaire; faire preuve d'un peu d'humour et ne pas hésiter à recourir aux tribunaux. L'APA, fort de ses six ans d'expérience et avec l'aide de ses conseillers juridiques, fournit même aux visiteurs de son salon un exemple type de lettre de réclamation à envoyer par courrier recommandé à son garagiste ou concessionnaire.

Elle met aussi les visiteurs en garde contre les sept "rackets" les plus courants sur le marché actuellement: l'actualisation (faire passer un automobilie de 1973 pour 1974); les voitures usagées défectueuses; le tripotage de l'odomètre; les voitures vendues telles quelles; les garanties sans valeurs; les garanties 50-50 et enfin les défauts de fabrication.

En plus de cette information l'association distribuera plusieurs feuillets d'information sur la Cour des petites créances, l'achat d'un automobile, et le reste.

A la conférence de presse d'hier, M. Edmonston a révélé les noms des gagnants des prix autocitron 1974 qui vont aux marques Fiat, Vega et Mazda. Les prix autoorange ont été attribués aux marques Valiant, Hornet et BMW.

Rappelons que le salon qui se tient au siège social de l'Association, 292 ouest, boul. Saint-Joseph, sera ouvert de 9h. à 17h. du lundi au vendredi et de midi à 17h. les samedi et dimanche. L'entrée est gratuite.

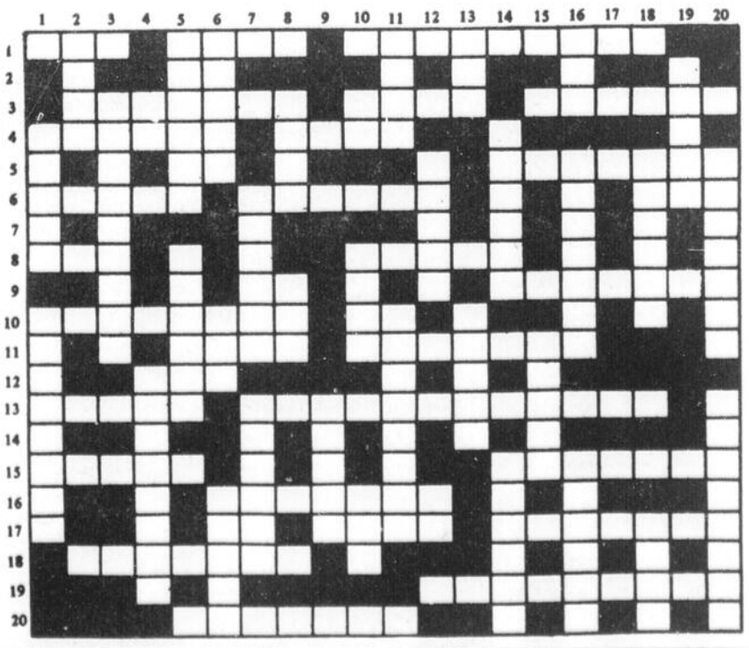
# ENTRECROISÉS

**7 LETTRES CACHÉES** — **PROBLEME NO 350** — **LES REVES**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2 | mie | dites | encore | nomades |
| an | rue | drôle | estime | sérieux |
| au | 4 | entre | gêante | sommeil |
| en | âmes | étier | pourri | tourner |
| er | buée | garni | saveur | 8 |
| ra | cher | humer | servir | amoindri |
| ré | Inès | modes | sourde | assourdi |
| va | noir | nuées | 7 | attendri |
| 3 | ravi | rêver | célèbre | brillant |
| aie | revu | rides | charmer | désirons |
| bel | rire | | dessein | 9 |
| blé | sein | 6 | entente | cauchemar |
| cru | vice | beauté | espoirs | hardiesse |
| Eve | 5 | cartes | funèbre | immersion |
| fle | brave | disons | immonde | 12 |
| ire | câble | double | méritée | sentimentale |

**La réponse du problème précédent: contrat**



# LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE




## SOURIS MIQUETTE




## LA FAMILLE FLOP




## AGENT SECRET




## JULIETTE




## BLONDINETTE

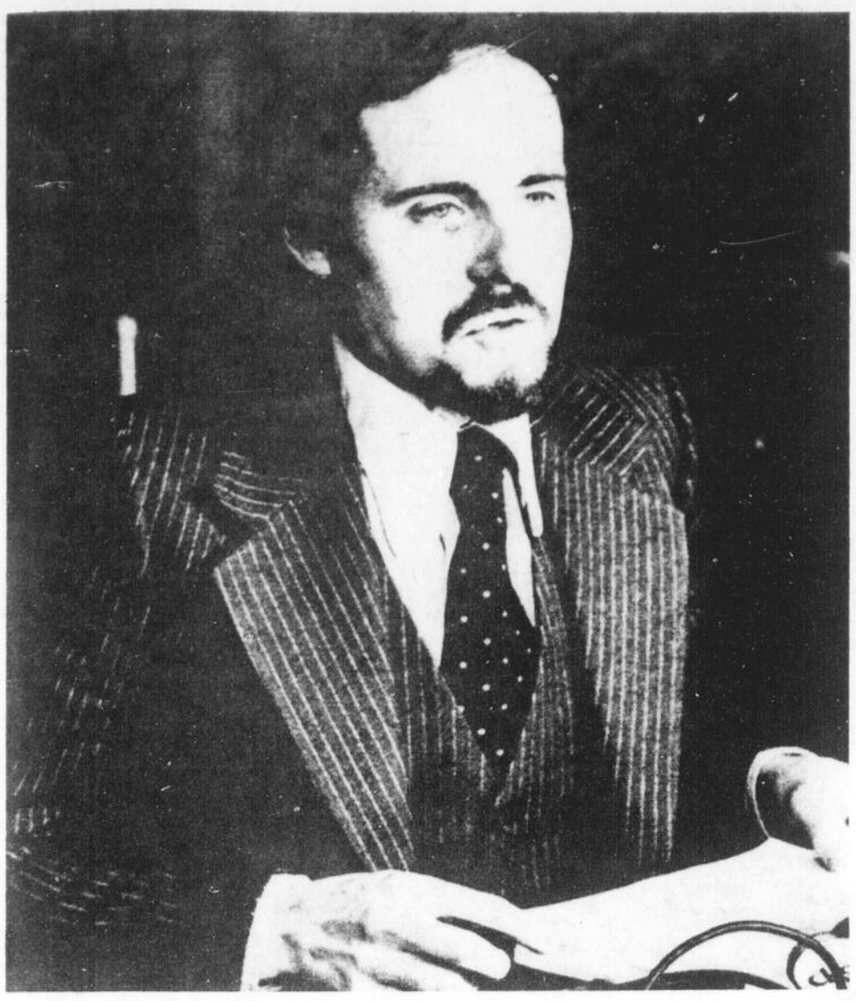



## LUC BRADEFER




## SCAMP





Claude Forget

# Commission d'étude sur la réadaptation des enfants dans les centres d'accueil

QUEBEC (PC) — Une commission d'étude sur la réadaptation des enfants dans les centres d'accueil du Québec sera formée prochainement, a annoncé vendredi le ministre des Affaires sociales M. Claude Forget.

M. Forget a aussi annoncé qu'il acceptait les 17 recommandations contenues dans le rapport de la commission Batshaw, créée la semaine dernière pour examiner les conditions prévalant au centre d'accueil Franc Bord, de la Maison Notre-Dame de Laval.

Le ministre a demandé à toutes les instances d'appliquer, dans le plus bref délai, les recommandations de la commission Batshaw.

La commission Batshaw, formée de huit membres, avait déposé lundi un rapport préliminaire et a déposé vendredi son rapport définitif. M. Forget a donné instruction aux commissaires de retourner au centre Franc Bord dans quatre mois afin de vérifier l'application de leurs recommandations.

Quant à la commission dont M. Forget a annoncé la formation prochaine, son mandat portera sur les programmes de réadaptation, tant dans les centres d'accueil que dans ceux de transition et de réadaptation.

Ce mandat comportera quatre aspects:

— examiner le contenu des programmes de réadaptation dans les centres;

— visiter des centres afin d'en évaluer les programes;

— étudier le rôle des diverses catégories de professionnels oeuvrant dans ces centres;

— formuler des mécanismes devant être implantés pour évaluer continuellement ces programmes.

La création de cette commission a été décidée à la suite des difficultés survenues récemment dans ce secteur, a expliqué le ministre.

# Daoust en veut aux compagnies "qui tuent"

MONTREAL (PC) — Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, s'est élevé, vendredi, contre "les compagnies qui, comme la Noranda, tuent impunément des ravailleurs et ruinent la santé des autres".

M. Daoust faisait allusion aux deux décès et à la trentaine d'empoisonnements à l'arsenic, à l'usine montréalaise de la société Canadian Copper Refiners, une filiale du groupe Noranda.

M. Daoust a annoncé que la FTQ et ses principaux syndicats affiliés allait tenir une session sur la prévention des accidents de travail et sur la protection de la santé au travail, les 23 et 24 janvier prochain, en vue de définir une stratégie syndicale d'ensemble sur ces questions.

Ceci rejoint d'ailleurs les préoccupations nouvelles de la CSN, qui lançait récemment une campagne semblable en misant plutôt sur les dangers de l'amiante pour les travailleurs de cette industrie et sur les moyens à prendre pour réduire le risque d'amiantose et de cancer parmi les ouvriers de l'amiante.

La CSN a aussi attiré l'attention du public sur le vaste problème des accidents de l'industrie de la construction et le fougeux Michel Chartrand consacre maintenant la plus grande partie de son temps à suivre les enquêtes de coroner et à blâmer les entrepreneurs qui ne respectent pas les normes de sécurité.

C'est donc dans le contexte de ces nouvelles préoccupations du mouvement syndical qu'il faut placer les dures accusations de "négligence criminelle" qu'a lancées M. Daoust contre la Canadian Copper Refiners, sous prétexte qu'elle aurait camouflé des cas passés d'empoisonnement malgré des plaintes soumises par le syndicat des métallos.

M. Daoust a aussi attaqué durement le groupe Noranda tout entier en disant que, même si elle se vante dans sa publicité d'être une compagnie d'ici, elle est l'une des corporations les plus anti-syndicales qu'ait connues le Québec. "Mettre en danger la vie et la santé des ouvriers comme le fait Noranda est un crime d'autant plus scandaleux que cette grande corporation a amplement les moyens financiers pour respecter toutes les normes de sécurité".

Quoi qu'il en soit, la compagnie a maintenant interrompu toutes les activités dans un rayon de 400 pieds autour de l'endroit où les empoisonnements sont survenus, jusqu'à ce que le ministère de l'Environnement termine ses propres analyses. La compagnie soutient que l'air ambiant ne présente plus de danger, mais les inspecteurs veulent vérifier par eux-mêmes.

***Proposition québécoise***

# Programme de répartition du gaz naturel dans le pays

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — Un programme de répartition de gaz naturel devrait être élaboré dans les meilleurs délais en collaboration avec les provinces, afin d'éliminer le plus rapidement possible, et sur une base permanente, les usages inappropriés de cette ressource à travers le Canada.

C'est ce que préconise le gouvernement québécois pour combattre la penurie de gaz qui sévit au Québec, précisément à l'heure ou cette ressource "revient à la mode" depuis la crise pétrolière de 1973.

Le sous-ministre des Richesses naturelles, M. Jean-Guy Fredette, a réitéré vendredi la position québécoise devant l'Office national de l'énergie qui, pour la première fois de son histoire, a tenu des audiences dans la vieille capitale.

L'ONE a également entendu les représentations de la Société Gaz Métropolitain Inc. et ses travaux de consultations s'inscrivent dans le cadre de l'étude que l'Office a entreprise sur la situation canadienne en matière de gaz naturel.

**Politique intégrée**

La part de cette ressource se situe aux alentours de cinq pour cent dans le bilan énergétique québécois. Ainsi, la consommation énergétique du Québec depend, dans une proportion d'environ 75 pour cent, du pétrole international, ce qui est un facteur prépondérant d'insécurité pour le Québec.

Selon M. Fredette, il est essentiel d'améliorer prioritairement etde façon notable la situation québécoise pour réaliser l'objectif de la sécurité d'approvisionnement énergétique canadienne.

La disponibilité de gaz naturel, dit-il, est d'ailleurs un facteur déterminant pour l'implantation ou l'expansion d'entreprises industrielles. Parlant de là, on solidifie la structure industrielle québécoise en vue de réduire le taux de chômage québécois qui est plus élevé que le taux canadien.

Toute réduction appréciable du chômage au Québec, poursuit M. Fredette, contribuera par conséquent à la réalisation de la politique fédérale d'atténuer les disparités économiques régionales.

En somme, le porte-parole québécois suggère une politique intégrée en matière énergétique à l'étendue du pays.

Les provinces mettraient en commun leurs ressources naturelles propre à chacune d'elles et les dix partenaires s'uniraient avec le fédéral pour faire face à la crise énergétique, tout en tendant vers l'autosuffisance.

**Objectif**

Cependant, le Québec tient mordicus à accroître la part du gaz naturel dans son bilan énergétique. En Ontario, environ trente pour cent de son énergie provient de cette ressource et, au Québec, on vise l'objectif de vingt pour cent et plus.

M. Fredette a recommandé à l'ONE d'adopter des mesures incitatives à l'exploration, d'encourager la recherche dans le domaine de la gazéification du charbon et de coordonner des programmes de mise en valeur des réserves conventionnelles et frontalières de gaz naturel, "en vue d'une gestion optimale de cette ressource au cours des prochaines décennies".

Le sous-ministre québécois a aussi fait valoir que le gaz naturel contribue à la protection de l'environnement "et justifie en soi un usage plus répandu au Québec, notamment dans les agglomérations urbaines".

Ainsi, le Québec est favorable à l'accélération de la production gazière à partir des réserves existantes, "en autant que les contraintes économiques et techniques le permettent".

Par delà les explorations qui se font actuellement, particulièrement dans l'Arctique canadien, il suggère en même temps un contingentement de la consommation et c'est là qu'il parle d'un programme de répartition.

"Le critère de répartition à retenir devrait être la nature de l'utilisation du gaz, de façon à privilégier les usages prioritaires de cette source d'énergie".

**Exportation**

M. Fredette a ajouté que le Canada devrait même songer à réduire graduellement l'exportation du gaz naturel, "puisque la logioque et l'équité exigent que cette mesure soit appliquée simultanément au Canada et aux marchés d'exportation".

En outre, le Québec estime que toute quantité de gaz disponible en excédent de la consommation courante doit servir en premier lieu au prolongement du réseau québécois qui se limite, somme toute, à la région montréalaise.

La société Gaz Métropolitain, qui a défilé jeudi devant l'ONE à Québec, a d'ailleurs fait état de son programme d'expansion, qui couvrirait d'ici 1979 Bécancour, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec.

M. Joseph Banadi, ingénieur-chimiste et porte-parole de la filiale de Northern Gas, a toutefois été très circonspect sur ce projet d'expansion, mis au point grâce à une entente avec Pan-Alberta Gas Ltd.

Il a surtout insisté auprès des membres de l'office fédéral pour que le prix du gaz naturel demeure concurrentiel sur le marché canadien.

Gaz Métro a réalisé une année exceptionnel en 1974 et cette société souhaiterait qu'on maintienne une différence de prix pour le gaz inférieure à tous les autres combustibles. Elle evalue présentement cette différence à quinze pour cent.

# BRIDGE

7271 — 11 janvier 1975

B-4677

**REVELATION**

Après les enchères, c'est certainement le choix de l'entame qui apporte au déclarant certaines révélations au sujet de la distribution. L'entame d'une faible suite de trois cartes est l'un des plus grands sujets de divergence chez les experts. Au sujet d'un doubleton, il y a une parfaite unanimité, tous les joueurs attaquent de leur meilleure carte. Mais en ce qui concerne les faibles suites de trois cartes, trois attitudes différentes. Certains joueurs accorderont leurs faveurs à la meilleure des trois cartes, d'autres à la carte intermédiaire avec l'idée de jouer la carte supérieure à la première occasion, enfin un troisième groupe de joueurs attaqueront de leur plus faible carte. S'il n'y a pas d'unanimité c'est que chaque façon de procéder présente certains avantages et certains inconvénients.

Pour le déclarant, il ne s'agit pas de considérer sa propre manière de procéder avec une faible suite de trois cartes, mais bien plutôt la façon de procéder des adversaires. Cette information peut être obtenue soit en consultant la carte de convention des adversaires, ou en interrogeant le partenaire du joueur qui a fait l'entame. Une telle information peut être indispensable en vue de la bonne conduite du jeu.

**Donneur: Est**
**Tous vulnérables**

Pi- D
Co - A-10-8-5-2
Ca- R-5
Tr- R-10-8-6-3

| | | |
|---|---|---|
| Pi- V-10-6 5<br>Co- D-7-4<br>Ca- 8-6-2<br>Tr- V-5-4 | n<br>o e<br>s | Pi- A-R-8-4-2<br>Co- 3<br>Ca- A-V-9-7-3<br>Tr- D-9 |

Pi- 9-7-3
Co- R-V-9-6
Ca- D-10-4
Tr- A-7-2

| Est | Sud | Ouest | Nord |
|---|---|---|---|
| 1-pique | passe | passe | contre |
| 2-carreaux | 2-coeurs | 2-piques | 3-coeurs |
| passe | 4-coeurs | passe | passe |
| passe | | | |

Rien à reprendre à ces enchères. Est a fait preuve d'un certain esprit de réserve en refusant de s'aventurer au-delà de 2-piques, et N-S ont recherché une manche qui sans être assurée pouvait présenter de bonnes chances de succès.

Entame: - deux de carreau.

Comme Ouest considère qu'il ne se retrouvera peut-être plus en main, il recherche l'entame qui davantage pourrait favoriser son partenaire.

Il est très important pour le déclarant d'analyser le message que comporte l'attaque du DEUX de carreau. La carte de convention révèle qu'avec trois faibles cartes les adversaires attaquent de la plus faible. Si cette révélation indique à Est qu'il n'y a pas de possibilités de coupes de la part de son partenaire, par contre le déclarant a l'assurance, qu'il lui est possible de rechercher deux levées de carreaux sans qu'il y ait menace de coupe de la part d'Ouest. Aussi après avoir fait la première levée de sa dame de carreau le déclarant en fait aussitôt suivre le quatre pour le roi et l'as. Est ne voit rien de mieux que le changement au roi de pique et par le jeu du valet Ouest incite son partenaire à continuer l'attaque à cette suite et ainsi le retour de l'as de pique est coupé par le Mort. Pour le déclarant, il y a un risque de perdre une levée à trèfle ainsi qu'à l'atout et le véritable problème est d'établir si Est se trouve en possession de deux coeurs ou deux trefles? Recherchant la lumière sur ce sujet, le Mort encaisse le roi de trèfle puis en fait suivre le trois. Si Est se trouve en état de couper, pour le déclarant il s'agira simplement d'une perdante et par la suite il pourra établir si chez Est, il se trouvait soit un seul coeur ou deux? Après avoir pris la dame de trèfle de son as le déclarant a maintenant l'assurance que chez Est il se trouvait tout au plus un coeur. Ainsi le déclarant s'attaque à l'atout par le jeu du roi. Sur le retour du six de coeur avec grande confiance le déclarant tente l'impasse du huit. L'as de coeur retire le dernier atout d'Ouest et après avoir cédé un trèfle aux adversaires le déclarant peut réclamer les levées restantes ainsi que la réussite de son contrat.

On peut donc dire qu'en établissant le message que comportait l'attaque du deux de carreau la tâche du déclarant devenait simplifiée.

**Noël Duchesne**

# HOROSCOPE



*Par LISE PIERS*

ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

**BELIER**

**Affaires**
Ceux qui sont dans le commerce accuseront une baisse dans les affaires, mais la chose est tout à fait normale. Les gens qui seront en congé feront pour la majorité, la grasse matinée et resteront dans la routine des choses.

**Amour**
Vous serez enchantés de recevoir la visite d'une personne ayant une certaine valeur sentimentale pour vous. La soirée sera des plus agréable mais pour les gens ayant des enfants, un des leurs les inquiétera pour sa rentrée tardive au foyer...

**TAUREAU**

**Affaires**
Le travail vous semble monotone mais vous parviendrez tout de même à vous en tirer à bon compte malgré la fatigue qui vous pèse sur les épaules en pensant au contrat futur ou à la rénovation prévue...

**Amour**
De bons amis voudront vous rencontrer à l'extérieur de votre foyer, mais vérifiez bien le carburant ou l'état de votre automobile car celle-ci pourrait bien vous occasionner un retard quelconque...

**GEMEAUX**

**Affaires**
Si vous avez des litiges avec la loi, vous vous rendrez compte que les résultats sont encourageants, quoique le tout ne soit pas encore terminé. Les parents des étudiants seront de plus en plus intéressés aux études de leurs enfants afin de les guider sur la bonne voie.

**Amour**
Vous vous mériterez des compliments venant d'une personne très sérieuse, mais évitez de vous emballer car un événement inattendu peut vous faire perdre un montant d'argent, justement causé par un moment d'enthousiasme et donc d'inattention de votre part...

**CANCER**

**Affaires**
N'oubliez pas qu'aujourd'hui il vous est indispensable non seulement de travailler en harmonie avec votre associé mais aussi avec votre entourage c'est-à-dire qu'il vous faudra vous adapter aux habitudes des autres.

**Amour**
Votre partenaire n'est pas trop bien disposé à vous accorder des caresses et des attentions, alors, passez donc une soirée bien tranquille avec un bon livre ou devant le téléviseur. Les choses rentreront dans l'ordre d'ici peu...

**LION**

**Affaires**
Ceux qui sont au travail ne se feront pas pousser dans le dos, car rien ne presse tellement, c'est la routine habituelle, rien de plus. Ceux qui seront en congé, feront la grasse matinée, soit au lit, ou tout simplement en flânant toute la journée.

**Amour**
Vous projettiez une soirée assez intéressante, mais la maladie d'une personne d'un certain âge viendra contrecarrer vos plans; vous serez dans l'obligation de changer votre programme de la soirée.

**VIERGE**

**Affaires**
Vous aurez à investir une certaine somme d'argent pour vous approprier une chose dont vous aviez grandement besoin. Votre conjoint ou associé vous favorisera cette acquisition par sa signature.

**Amour**
N'allez pas vous jeter dans la gueule du loup. Si vous ne prenez pas les précautions voulues, vous vous retrouverez avec une grossesse et pour l'homme, vous serez le conjoint adultère, alors pensez-y bien...

**BALANCE**

**Affaires**
Plusieurs Balance travailleront à l'amélioration de leur foyer en cette journée. Les travailleurs des magasins seront surpris de la tranquilité dans les ventes, ce sera une journée très calme et plutôt monotone.

**Amour**
Demeurez donc au foyer ce soir, vous vous éviterez ainsi des mésaventures qui pourraient être causées par une personne de votre milieu professionnel. Remettez donc à plus tard votre sortie.

**SCORPION**

**Affaires**
Ne faites pas de faveur spéciale à un client dont vous n'êtes pas sur de son honnêteté absolue. Cela pourrait se retourner contre vous et vous seriez le premier à regretter ce geste pourtant sincère de votre part.

**Amour**
Pour les femmes Scorpion, une période de fidélité vous attend. Quelques unes en seront très heureuses et pour d'autres, par contre, ce sera la catastrophe, alors, pensez avant d'agir et surtout, méfiez-vous dune personne étrangère.

**SAGITTAIRE**

**Affaires**
Le début de la journée vous encouragera à aller de l'avant à cause de la surprise de la veille. Vous serez remplis de bonnes intentions, mais saurez-vous les respecter? Il le faudrait bien pourtant...

**Amour**
Vous serez réunis au foyer, mais il y aura de la tristesse qui viendra assombrir vos coeurs. Ceci peut être causé par l'état de santé d'une personne clouée au lit et ceci vous boulversera énormément.

**CAPRICORNE**

**Affaires**
Bonne période pour vos initiatives, contactez les personnes qui pourraient être intéressées à vos projets de recyclage. Un membre de votre entourage ou de votre famille est prêt à écouter votre exposé.

**Amour**
Votre conjoint ou associé n'est pas du tout en forme, il a besoin qu'on s'occupe de lui, car la dépression semble vouloir s'emparer de lui. A vous donc, d'agir et de jouer la dernière carte afin de le sortir d'embarras.

**VERSEAU**

**Affaires**
Ce n'est guère le temps de vouloir tout chambarder à votre travail, vous voulez aller trop vite, soyez plus patient. Ceux qui seront en congé auront un contact très intéressant avec une personne de leur entourage.

**Amour**
La maladie vous visitera même à la maison; ou un de vos parents, père ou mère, aura besoin des soins d'un médecin. Vous serez passablement affecté par cette maladie soudaine.

**POISSONS**

**Affaires**
Accomplissez votre travail avec un peu plus de sérieux aujourd'hui, cela vous évitera bien des erreurs. Ceux qui seront en congé n'auront pas le goût de l'aventure ni du remue-ménage, ils préféreront la tranquilité.

**Amour**
Si vous demeurez à la maison, la soirée sera dans le domaine de la camaraderie, mais ceux qui iront à l'extérieur devront penser aux conséquences de leurs actes, car l'adultère ne sera pas tolérée par le conjoint. Les célibataires ne seront pas épargnés par cet aspect...

# MOT MYSTÈRE

Problème **350** 6 **lettres cachées** THEME ABATTOIR ET BOUCHERIE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| A<br>abatteur<br>B<br>boeuf<br>bol<br>boucher<br>boucherie<br>boulon<br>bout<br>bouterolle | C<br>collet<br>collier<br>côte<br>couteau<br>croc<br>D<br>daté<br>découper<br>E<br>épaule | étal<br>G<br>gant<br>gourdin<br>I<br>inspecteur<br>J<br>jambon<br>L<br>lance | lard<br>M<br>maillet<br>masque<br>massue<br>O<br>outillage<br>P<br>panne<br>panse | pied<br>pince<br>porc<br>R<br>résident<br>roulé<br>S<br>sac<br>saigneur<br>sanitaire | servit<br>surlonge<br>suspension<br>T<br>tendron<br>timbre<br>traverse<br>tueur<br>V<br>viande |

La réponse du problème précédent: hongre

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | P | E | E | G | N | O | L | R | U | S | E | R | V | I | T |
| 2 | A | R | C | C | A | S | U | S | P | E | N | S | I | O | N |
| 3 | N | B | N | I | D | R | U | O | G | I | T | L | A | T | E |
| 4 | N | M | A | S | Q | U | E | N | C | A | N | A | N | E | D |
| 5 | E | I | L | U | A | E | T | U | O | C | N | C | D | N | I |
| 6 | I | T | E | M | I | N | R | U | R | L | P | I | E | D | S |
| 7 | N | E | S | M | A | G | T | E | C | T | U | E | U | R | E |
| 8 | S | L | R | A | E | I | R | E | H | C | U | O | B | O | R |
| 9 | P | L | E | E | L | A | L | U | E | C | B | L | B | N | I |
| 10 | E | O | V | L | P | S | E | L | E | O | U | O | O | O | A |
| 11 | C | C | A | O | C | U | U | R | E | T | U | O | G | B | T |
| 12 | T | G | R | O | S | A | O | U | L | T | T | A | B | M | I |
| 13 | E | C | T | S | P | U | F | C | E | S | N | A | P | A | N |
| 14 | U | E | A | E | L | L | O | R | E | T | U | O | B | J | A |
| 15 | R | M | R | E | I | L | L | O | C | D | R | A | L | A | S |

# Le Canada en bref

### MME HUTCHISON

**VANCOUVER (PC) — Mme Coleen Hutchison, dont le mari est accusé du meurtre de deux policiers de Moncton, s'est refugiée à Vancouver pour fuir la campagne haineuse dont elle était victime.**

**Mme Hutchison a amené avec elle ses deux enfants et elle habite un petit appartement avec sa mère.**

**James Lawrence Hutchison, 43 ans, est accusé du meurtre, le 12 décembre, de deux policiers, ainsi que de l'enlèvement de Raymond Stein, 14 ans. Il y a un autre accusé, Richard Ambrose, 22 ans, de Moncton.**

**Le garçonnet avait été libéré après le versement d'une rançon de $15,000. C'est en enquêtant sur cette affaire que les deux policiers ont disparu. Deux jours plus tard, on trouvait leurs corps enterrés aux environs de Moncton.**

**L'avocat de Hutchison, Me Edward Bell, et l'Armée du Salut ont expliqué que Mme Hutchison a quitté Moncton à cause de l'effervescence causée par ces meurtres et à cause du harcèlement de certaines personnes.**

**En outre, ses enfants sont jeunes: 2 et 5 ans. Le plus âgé a été fortement traumatisé par les nouvelles de la radio et de la télévision lors de l'arrestation de son père.**

### VAGUE DE FROID

CALGARY (PC) — Le baromètre est descendu si bas vendredi matin —31 degrés sous zéro— qu'un citoyen de Calgary en est mort.

La victime est M. James Joseph Rowan, 61 ans, que l'on a trouvé gelé à mort sur un terrain de stationnement.

C'est la première vague de froid à atteindre Calgary, cet hiver. En outre, c'est un record pour un 10 janvier.

Les autobus circulent normalement, mais plus achalandés parce que bien des gens laissent l'auto à la maison. Il n'en reste pas moins que les remorqueuses n'ont pu suffire à la besogne, de même que les taxis.

A Calgary même, les écoles sont restées ouvertes mais on a préféré fermer celles du district de Red Deer.

### CAMIONNAGE

**HALIFAX (PC) — Certaines entreprises de camionnage des provinces maritimes rapportent que leurs employés subissent des menaces lorsqu'ils passent dans le Québec, où les camionneurs sont en grève.**

**En conséquence, on a été contraint dans certains cas de mettre des employés en congé; au moins une compagnie fait ses expéditions par chemin de fer vers l'Ontario.**

**Le gérant de Day and Ross Trucking, à Halifax, signale qu'il a dû retirer du service six chauffeurs de camions, pour une journée, et la direction lui a donné instruction de faire les expéditions par chemin de fer.**

**Les six hommes ont repris le travail, dit-il, mais si la situation ne s'améliore pas, les camions seront retirés lundi matin.**

### MISES EN CHANTIER

OTTAWA (PC) — Les mises en chantier dans l'ensemble du pays ont enregistré une baisse de 18 pour cent en 1974 au regard de l'année précédente, indique vendredi les chiffres provisoires fournis par Statistique Canada.

En 1974, les mises en chantier se sont en effet élevées à quelque 220,000 unités, comparativement à 268,529 en 1973, tandis que le taux annuel pour le mois de décembre était de 170,600 par rapport au taux de 166,900 pour le mois de novembre.

Dans les régions urbaines, le nombre réel de logements mis en chantier a atteint 9,314 en décembre, soit une baisse de 46 pour cent par rapport au total de 17,255 enregistré en décembre 1973.

Au cours de l'année 1974, les mises en chantier dans les zones urbaines ont atteint 169,393 unités, ce qui représente une diminution de 20 pour cet au regard du total de 211,543 unités en 1973.

Le nombre des maisons unifamiliales commencées en 1974 a été inférieur de huit pour cent par rapport à l'année précédente, tandis que le volume de construction de bâtiments multifamiliaux a diminué de 28 pour cent.

Le total des mises en chantier en dehors des zones urbaines, qui n'est pas encore disponible, viendra modifier le résultat final pour l'ensemble du Canada, signale Statistique Canada.

### FONCTIONNAIRES

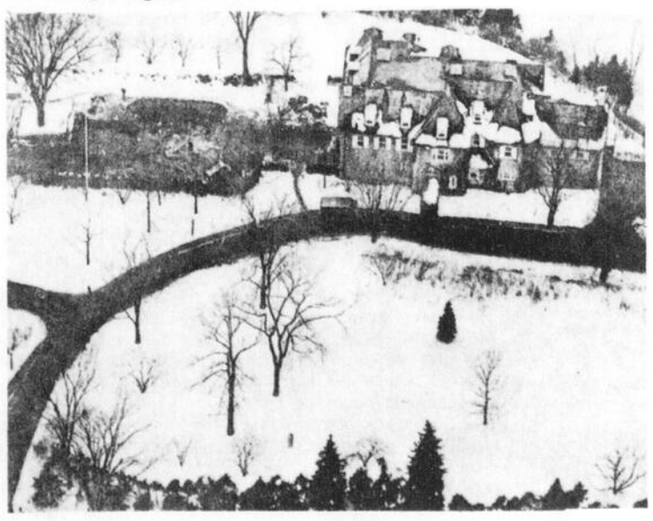
**TORONTO (PC) — Le président de l'Association de la fonction publique de l'Ontario a mis le gouvernement au défi, jeudi, de soumettre à une commission d'arbitrage la question de l'indexation au coût de la vie les salaires des 18,000 fonctionnaires.**

**M. Charles Darrow a lancé ce défi dans un communiqué, en réponse au président du conseil administratif du cabinet, M. Eric Winkler, qui avait déclaré que le syndicat entretient un climat d'agressivité à l'égard du gouvernement.**

**L'association demande au gouvernement de négocier un ajustement au coût de la vie, dans la deuxième année du contrat des commis, sténos et secrétaires.**

**Leur salaire moyen, dit-elle, est de $144 par semaine, ajoutant qu'ils sont les fonctionnaires les moins bien payés.**

**Quant au gouvernement, il a proposé un ajustement de cinq pour cent à tous les niveaux, mais il ne veut pas négocier car rien ne l'oblige, légalement, à le faire.**



### PISCINE

OTTAWA (PC) — Les travaux de construction d'une piscine à la résidence officielle du premier ministre Trudeau sont commencés. C'est ce qu'a confirmé vendredi un porte-parole du premier ministre, à Ottawa.

Comme on s'informait du va-et-vient de certains camions autour de la propriété du 24, rue Sussex, le porte-parole a dit que le travail d'excavation était en train.

La piscine, qui sera reliée à l'un des murs de la grande maison de pierre grise, sera payée en majeure partie par des soucriptions de citoyens particuliers et par M. Trudeau personnellement.

Ni le premier ministre ni le Dr torontois Willaim H. Fader, porte-parole des donateurs particuliers n'ont donné de détails sur le coût de l'entreprise.

Cependant, on assure que l'entrepreneur Herbert Brune, d'Ottawa, a déclaré que sa soumission avait été acceptée moyennant un peu moins de $210,000. La piscine aura 40 pieds de longueur par 20 de largeur.

Cette construction a donné lieu à des controverses où l'on a parlé de la possibilité de conflits d'intérêts. On a fait également état de cadeaux que les politiciens et les hauts fonctionnaires et leurs familles ne devraient pas accepter.

## *Hôtel de la monnaie*

# Deuxième jour d'arrêt consécutif

OTTAWA (PC) — La frappe de la monnaie canadienne a été complètement interrompue hier, pour une deuxième journée consécutive, en raison du débrayage des quelque 550 employés affectés à l'Hôtel de la monnaie.

Ces employés dont les endroits de travail sont situés à Ottawa, Hull et Winnipeg, ont débrayé jeudi après-midi après l'échec de la médiation présidée par le médiateur fédéral, M. Henry Bartenbach.

La grève a provoqué l'interruption de la frappe de la monnaie pour usage domestique, la production de la monnaie olympique spécialement frappée pour le financement des Jeux olympiques de Montréal en 1976, de même que la frappe de pièce de monnaies pour des clients étrangers.

Plusieurs centaines de travailleurs ont tenu une manifestation de masse devant l'Hôtel de la monnaie à Ottawa, en guise d'appui à leurs réclamations.

Le syndicat réclame une augmentation de salaire de 22 pour cent au cours de la première année d'un contrat de deux ans et une hausse semblable au cours de la deuxième année. La dernière offre déposée par la partie patronale était de 10 pour cent la première année et de huit pour cent au cours de la deuxième année du contrat.

Le taux horaire moyen consenti à ces travailleurs est actuellement de $4.

Le personnel de la Monnaie canadienne a presque doublé l'an dernier, en raison d'une pénurie de pièces de monnaie pour usage domestique et en raison de la nécessité de main d'oeuvre provoquée par la production de la monnaie olympique.

Quelque 250 travailleurs sont actuellement affectés à cette production.

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a cependant donné l'assurance hier que la série de pièces de monnaie qui devait être livrée le 20 janvier prochain, le sera effectivement.




**GREVE — "De toute la monnaie qu'on fabrique, on en reçoit pas beaucoup"... "Si on ne produit pas la monnaie, personne ne va le faire à notre place"... Quelques-uns des arguments des grévistes de la monnaie; des arguments qui, pour eux, valent leur pesant... de monnaie.** (PC)

# *Les provinces de l'est seront affectées par la grève des camionneurs québécois*

HALIFAX (PC) — Quelques camionneurs sont sur le point d'être mis à pied en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick et le nombre de mis à pied pourrait croître d'ici les prochains jours si les effets de la grève des camionneurs persiste au Québec. C'est ce qu'ont affirmé à Halifax des représentants d'entreprises de camionnage.

Au moins deux entreprises de transport sur longue distance ont interrompu leurs opérations au Québec, en dénonçant les interventions indues de grévistes, membres de la Fraternité internationale des camionneurs.

Quelques entreprises de camionnage de la région atlantique se rabattent sur les sociétés ferroviaires à qui elles confient des marchandises dont le transport par camions, depuis les Maritimes, jusqu'au centre du pays, a été interrompu ou rendu difficile par le conflit qui a débuté lundi et qui oppose depuis les camionneurs à quelque 40 entreprises de camionnage de la région de Montréal.

M. Charles Burns, vice-président sénior du groupe Day and Ross Trucking Ltd, de Hartland, au Nouveau-Brunswick, entreprise qui opère quotidiennement quelque 75 camions entre les Maritimes, le Québec et l'Ontario, a annoncé hier que son groupe avait interrompu la circulation de ses véhicules au Québec. M. Burns n'a pas précisé les délais d'interruption des services de son entreprise.

A Halifax, où quelque six camionneurs ont été mis à pied pour24 heures, plus tôt cette semaine, à la suite du conflit au Québec, M. Mattew Malone, gérant de Day and Ross a déclaré: "Nous ne pouvons envoyé nos chauffeurs qu'à la frontière du Nouveau-Brunswick. Nous ne pouvons entrer au Québec. Notre seul solution est d'utiliser le rail.

#### Camionneurs prévenus

Les camionneurs de Day and Ross de passage à Montréal ont été autorisés par les grévistes québécois à poursuivre leur route, mais ont été prévenus de ne pas y revenir tant que le conflit ne sera pas réglé.

C'est en tout cas ce qu'a affirme M. Malone.

Celui-ci a révélé que quelques dommages ont été causés à la propriété de sa société au Québec, mais M. Burns, le président, a commenté que ces dommages étaient insignifiants.

De son côté, M. Frank Donovan, gérant pour les Maritimes, de la société Speedway Express Ltd, a déclaré à Fredericton que son entreprise avait mis à pied 74 personnes en six endroits du Nouveau-Brunswick et qu'elle avait interrompu ses opérations à Montréal.

M. Fernand Dufour, gérant du groupe Hebbs Transport Ltd, a déclaré à Bedford, en banlieue de Halifax, a indiqué que six camionneurs ont été mis à pied et que son groupe n'a reçu aucune marchandise de Québec et de Montréal depuis déjà une semaine.

M. Dufour a précisé que son entreprise n'a pas encore eu recours au rail, mais a déclaré qu'il ne peut prévoir ce qui se produira si la situation ne se normalise pas au Québec.

M. Malone a déclaré que les opérations de Day and Ross, à Halifax, pouraient être interrompues dans quelques jours. M. Burns, le président du groupe a affirmé qu'il ne pouvait continuer à payer des travailleurs qui n'ont pas de travail.


# Grande vente de soleil en janvier!

## Economisez $20, $40 ou $60 par couple.

C'est en plein le temps de vous laisser aller dans le sud en janvier. Il y a moins de monde, le soleil brille autant, l'eau est aussi chaude. Et ça vous coûtera bien moins cher avec Sunflight!

En temps normal, nous offrons déjà des vacances formidables à des prix qui vous en donnent pour votre argent. Alors regardez bien ce que vous obtiendrez en janvier!

| Endroits | Hôtels | Séjour | Prix ordin. | Spécial Janvier |
|---|---|---|---|---|
| **Barbade** | Arawak Inn | 14 nuits | $599 | **$579** |
| **Barbade et Grenade** | Holiday Inn | 7 nuits | $649 | **$629** |
| | Holiday Inn | 7 nuits | | |
| **Jamaïque** | Heritage Beach | 7 nuits | $329 | **$299** |
| | Heritage Beach | 14 nuits | $439 | **$409** |
| **Freeport** | Castaways Resort | 7 nuits | $239 | **$229** |
| | Bahamas Princess | 7 nuits | $309 | **$289** |
| **Martinique** | Méridien | 14 nuits | $699 | **$679** |
| | Diamond Roc | 14 nuits | $549 | **$529** |
| **Cuba** | Internacional | 7 nuits | $409 | **$379** |
| **Acapulco** | Las Hamacas | 14 nuits | $539 | **$509** |
| | Ramada Inn | 14 nuits | $699 | **$669** |

Le prix de vos vacances Sunflight comprend: vol aller-retour en jet, repas et consommations gratuits pendant le vol, séjour à l'hôtel.

Les réductions de prix s'appliquent pour la plupart de nos départs de Montréal, en janvier. Ce sont les prix par personne, pour groupe de deux partageant la même chambre. Ils comprennent: le voyage par avion, les frais d'hôtel et autres services indiqués dans le catalogue Sunflight. Les frais de service, les taxes et les repas sont en supplément, sauf indications contraires. Tout autre supplément obligatoire est indiqué dans notre catalogue. Vols nolisés Sunair de Sunflight à destination de la Barbade et la Grenade, via Air Canada; à destination de la Jamaïque, la Martinique, Freeport, Cuba, Acapulco, Cozumel, via Quebecair.

**Sunflight®**

**Laissez-vous aller. On s'occupe de tout!**

Réservez maintenant chez votre agent de voyages.

Beautyrest ...la nuit prépare le jour
POTVIN TREMBLAY meubles

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD
Sport-reportage

SELIG par SIMMONS
POTVIN TREMBLAY meubles









STYLES DIFFERENTS — A gauche, le début de la poussée double, au centre le pas alternatif et à droite, la fin du mouvement de la poussée double. Et Denis Bouchard continue son chemin vers le but ultime, la victoire.

# Denis Bouchard, de la course à pied au ski de fond

DOLBEAU — Dès le départ, la chance a sourit à Denis Bouchard, de Dolbeau, et c'est ce qui l'a encouragé à continuer à pratiquer le ski de fond.

Auparavant, il était lancé dans la course à pied, discipline où il obtenait passablement de succès. De là à accomplir la transition pour adopter le ski de fond, il n'y avait qu'un pas à franchir et ce fut aisé.

### UNE PREMIERE EN 1972

Sa première course, fut présentée au club Do-mi-ski de Dolbeau et, pour un débutant, Denis avait raison d'être bien satisfait car le classement était appréciable. C'était il y a trois ans.

L'année suivante, Denis Bouchard, participait à un championnat régional. Il a enregistré un meilleur temps que Eddy Fillion, la grande vedette au Saguenay-Lac-St-Jean, catégorie senior. "Ce fut la meilleure piqûre que je pouvais recevoir, avoue Denis en toute sincérité, et c'est ce qui m'a motivé à continuer".

L'an passé, toujours sur le plan junior, il a participé à deux compétitions nationales, à l'occasion du championnat canadien senior. Le seul jalon glorieux qu'il ait pu revendiquer à cette occasion, fut une victoire d'équipe.

Par contre, lors de la série des quatre épreuves pour l'obtention de la Coupe du Québec, le jeune athlète de Dolbeau a mérité une deuxième place au classement général, à la fin de la saison.

De plus, il a pu ajouter un autre fleuron à sa couronne, soit une première place lors des Jeux d'hiver du Québec, à St-Georges-de-Beauce.

### TOUJOURS EN PLEINE FORME

Le critère le plus significatif de la réussite de Denis Bouchard se situe au niveau de l'entraînement intensif et de la forme physique.

Denis ne rate jamais une occasion de faire de la course à pied, de la gymnastique, tout en s'adonnant à un régime alimentaire bien équilibré et à un train de vie d'ascète.

Denis se couche tôt, jouit d'au moins huit heures de repos et de sommeil chaque jour et évite tout excès liquide ou alimentaire qui pourrait être nuisible à son état physique.

Dès le début de l'automne, avant que la neige fasse son entrée en scène et favorise l'entraînement pratique, Denis s'astreint à courir sur des distances variant entre 60 à 80 milles par semaine.

Etant constamment en pleine possession de ses pouvoirs organiques, il est beaucoup plus facile pour lui de se motiver et de maintenir son entraînement avec régularité. "Dans la région, il faut faire un effort surhumain pour se décider à suivre un entraînement rigoureux, car il est très rare que l'on puisse compter un ami ou un autre athlète qui est prêt à accepter de faire un effort spécial de conditionnement".

### ENTRAINEMENT EN SOLO

De ce fait, Denis se retrouve presque toujours seul au gymnase, sur la route, à travers les champs ou les bois, mais il n'en continue pas moins son rythme régulier.

Lorsque le cycle des compétitions sera en pleine activité, il ne sera donc pas surprenant de retrouver Denis dans le cercle des vainqueurs.

Reportage de
Julien Gagnon.

A l'heure actuelle, il estime avoir parcouru pas moins de 1,000 kilomètres car il peut faire du ski dans le parc des Laurentides, au camp Val-Cartier, depuis la mi-novembre.

Par contre, un coureur de la région peut difficilement lui opposer quelque résistance que ce soit, car il a à peine 100 à 200 kilomètres à son crédit.

Les jeunes athlètes de Dolbeau et d'Alma qui ont secondé Denis lors de ses premières heures d'initiation, n'ont pu se soumettre aux exigences requises pour pouvoir atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Charles Duchesne, André Boudreault et quelques autres, ont connu de bons débuts en même temps que le héros actuel mais ils ont vite changé d'idée en cours de route.

### UN "ESPOIR" DE GRAND PRIX

Agé de 18 ans, Denis Bouchard continue son chemin avec consistance et, aujourd'hui, il a réussi à se tailler un poste sur l'équipe des "espoirs" du Québec, dirigée par Richard Naud.

Avec son copain, Pierre Vézina, ce sont sensiblement les deux sujets les plus aptes à représenter la province dans les compétitions d'envergure.

Les deux ont de fortes chances de réussir à s'implanter car ils représentent les deux prospects les plus fiables et l'équipe étant composée de quatre garçons et de quatre filles, Vézina et Bouchard sont virtuellement assurés d'une place de choix.

Etudiant au collège privé de Cap-Rouge, Denis termine sa dernière année de collège en 1975.

Il entend, par la suite, continuer son cours en éducation physique à l'Université Laval, pour se lancer dans le domaine de la recherche.

L'ambition ne fait pas défaut à notre jeune vedette régionale mais c'est une ambition empreinte d'une bonne dose d'humanité qui facilitera plus aisément la réalisation et l'éclosion d'un talent dont la valeur ne peut être mise en doute.



UN OCEAN DE DENTENTE — Sentier battu, neige poudreuse et blanche qui se réflète dans l'ombre, les skieurs de randonnée jouissent des bienfaits du grand air et de la tranquillité.

*"On compte au Saguenay-Lac-St-Jean pas moins de 19 clubs regroupant des amateurs du ski de fond. Si on évalue la moyenne des membres participants pour chaque club, on atteint un total approximatif d'environ 5,000 adeptes de cette discipline".*

*Si on ajoute à cela, tous les autres qui pratiquent le même sport à titre individuel, où comme membre actif d'un club, on peut totaliser un autre 5,000 fondeurs; ce qui constitue un actif assez imposant d'environ 10,000 skieurs de fond.*

*Le ski de récréation jouit toutefois d'une popularité de plus en plus croissante et, au rythme actuel, les vendeurs d'équipements de ski nordique se retrouvent en plein marasme car ils sont dans l'impossibilité de répondre à la demande.*

*Parmi les 19 clubs reconnus dans la région, neuf d'entre eux font partie de l'Association affiliée à Ski-Sag-Lac. Par contre, le nombre d'adeptes des skieurs de fond de compétition est plutôt restreint. Sur un total approximatif de quelque 2,000 membres appartenant à ces clubs affiliés, à peine deux pour cent représente le groupe de compétition, ce qui n'est tout de même pas un point de gloire tellement éclatant.*

*C'est une situation qui s'explique facilement. Les fondeurs réellement entichés de la compétition font partie d'une catégorie d'athlètes qui pratiquent déjà une discipline quelconque et qui ont l'habitude de l'entraînement régulier, échelonné sur une période constante. Ces athlètes sont aptes à accepter sans restriction les exigences et les contraintes imposées par un entraînement rigoureux. Ils peuvent se conditionner plus rapidement et fournir un rendement excellent.*



*C'est pourquoi l'on retrouve une infime minorité de fondeurs qui font du ski de fond, leur discipline préférentielle.*

*Quelques compétitions seront disputées au niveau des clubs durant la saison mais le calendrier officiel des épreuves n'est pas encore finalisé. A l'heure actuelle, seulement les finales régionales des Jeux du Québec ainsi que les finales de la Coupe du Québec, catégories junior et senior, masculin et féminin, sont déterminées.*

*De toute façon, les fondeurs auront toute l'opportunité voulue de pouvoir se faire valoir sur le plan des compétitions. Espérons toutefois que la nature voudra bien prêter son concours car, si on se fie aux conditions atmosphériques actuelles qui ont tendance à devenir de plus en plus clémentes, la période hivernale pourrait bien être raccourcie de quelques semaines.*

**Jean Forgues,**
**Président du comité de ski**
***de fond - Ski-Sag-Lac***

***Lord Killanin est catégorique***

# Il n'est pas question de retirer les Jeux de Montréal

MONTREAL (PC) — Le président du CIO, lord Killanin, a assuré hier le comité organisateur des J.O. d'été 1976 que le CIO n'avait pas l'intention de retirer les Jeux de Montréal.

Killanin et Roger Rousseau, président du COJO, se sont entretenus par téléphone transatlantique à plusieurs reprises hier et Killanin doit faire une déclaratin officielle aujourd'hui.

Killanin assistait à un réunion du CIO à Amsterdam hier. Il a également assuré Rousseau que ni lui-même ni le vice-président du CIO, Willi Daume avaient l'intention de faire une visite immédiate ici afin d'enquêter sur le retard apporté aux chantiers de construction olympique causé par une grève de six semaines des ferrailleurs.

Les rumeurs voulaient que Killanin ait songé à convoquer une réunion d'urgence afin de discuter la situation montréalaise et que Daume ait prévu une visite ici le 20 janvier.

Rousseau et Killanin resteront en communications constantes jusqu'à ce que la situation montréalaise revienne à la normale.

La grève de 1,200 ferrailleurs québécois, laquelle a commencé le 27 novembre, avait forcé plus tôt cette semaine l'arrêt complet des travaux sur le site olympique, notamment au stade. La situation a porté à croire que les J.O. pourraient être annulés ou présentés autrement si la dispute n'était pas réglée au début de la semaine prochaine.

Un comité spécial de l'Assemblée nationale du Québec doit alors se réunir afin d'étudier une législation qui obligerait les travailleurs à revenir au travail. Le ministre du Travail Jean Cournoyer a déclaré mercredi que les Jeux pourraient être annulés si la grève n'était pas réglée d'ici une semaine.

**Spéculation**

Lors d'une assemblée jeudi soir, les grévistes ont décidé de poursuivre leur grève tant qu'ils n'auront pas obtenu une augmentation satisfaisante par rapport au coût de la vie.

Ils avaient d'abord exigé une augmentation de 50 cents de l'heure, mais à la suite d'augmentations de salaire dans certains domaines de la construction le 1er janvier, les ferrailleurs veulent maintenant un ajustement d'un dollard de l'heure.

L'arrêt forcé des travaux sur le site principal et la perte des jours de travail dans un calendrier déjà serré ont porté à croire que les autres locaux, y compris la piscine olympique, ne seraient pas prêts pour la cérémonie d'ouverture le 17 juillet, 1976.

Le COJO a alors songé à étudier la possibilité de présenter les activités du stade olympique à l'Autostade et celles de la natation au Forum de Montréal.

Toutefois, le maire Drapeau insistait pour les J.O. soient présentés dans les locaux promis.

**Confusion**

La confusion ainsi créée a donné naissance aux rumeurs voulant que plusieurs villes de l'Allemagne de l'Ouest et le Shah d'Iran soient prêts à remplacer Montréal.

Mais Raymond Beauchemin, directeur des communications au COJO, a déclaré hier que le groupe montréalais n'avait rien entendu d'officiel à ce sujet.

Ainsi, plusieurs villes allemandes de la vallée de la Ruhr seraient prêtes à se grouper pour présenter les Jeux en cas d'annulation à Montréal. On a fait cette offre directement à Daume.

Toujours en Allemagne, un directeur des jeux de Munich en 1972 a déclaré que le retour des J.O. à Munich serait une des pires solutions au problème de Montréal.

Selon Walteer Troeger, les locaux sportifs sont encore disponibles à Munich, mais les quartiers de la presse et le village olympique sont maintenant occupés par des résidences privées.

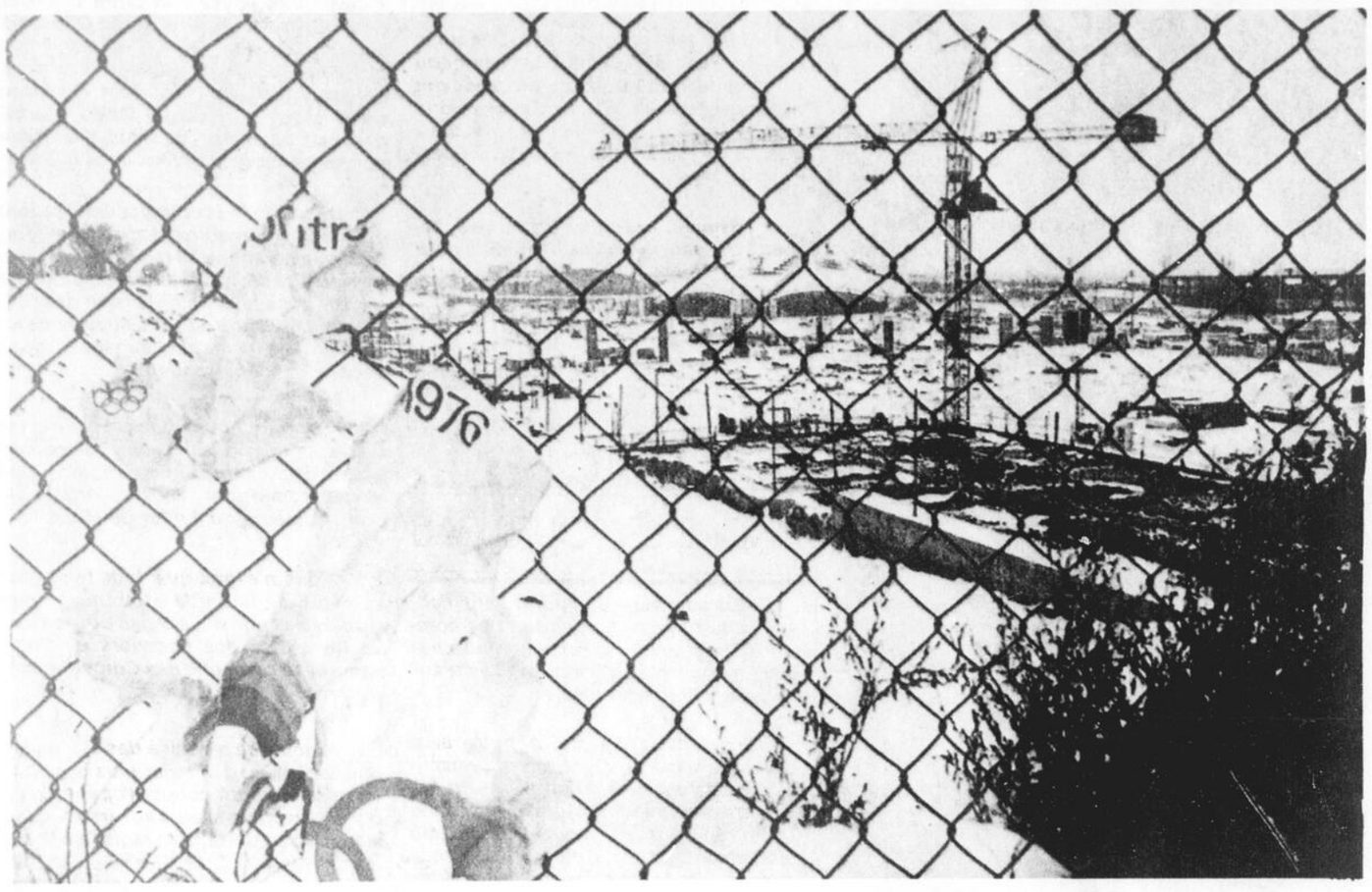
Daume a d'ailleurs affirmé que Munich ne pouvait recevoir les J.O. "en raison de facteurs politiques et financiers".

"Il est d'ailleurs théoriquement possible qu'aucun pays ne puisse remplacer Montréal en 1976, ce qui ferait de 1976 une année non olympique", a dit Daume, qui demeure optimiste dans les chances montréalaises.

Par ailleurs, un journal allemand cite déjà que les J.O. seront présentés à Téhéran, car c'est la seule ville capable de recevoir les jeux à 18 mois d'avis, d'autant plus qu'elle a présenté les Jeux asiatiques l'an dernier.

En plus des problèmes de construction, le COJO a subi un choc en décembre dernier lorsqu'une commission a démontré que l'inflation, le coût élevé des matériaux et des salaires et l'agitation ouvrière avaient fait passer le coût total des Jeux à $653 millions, soit plus que le double du montant prévu.

La plus grande partie de cette augmentation résultait de la construction du stade principal, plus une augmentation de $13 millions dans les coûts d'opération. Le même rapport prévoyait que les revenus augmenteraient de $450 millions, au lieu des $310 millions prévus.




**PLACE DESERTE—Tout est calme sur le site olympique. La construction est arrêtée en raison de la grève illégale des ferrailleurs. Même une affiche géante annonçant les prochains Jeux de 1976 a été détruite par le vent. Mais Lord Killanin a assuré les dirigeants hier, que les Jeux seraient présentés à Montréal et pas ailleurs. Mais il faudra faire vite afin que tout soit prêt. (PA)**

*Les Marquis écrasent les Aiglons*

# Ca devait être un match de hockey...

par Pierre Raymond

JONQUIERE — Pour une foire, c'en fut toute une! Même Germain Munger, le pilote des Marquis, a fait remarquer cet état de chose, à l'issue d'une victoire de 11 à 3 sur les Aiglons d'Alma.

"Ca faisait longtemps que nous n'avions pas fait un "chiar" ici à Jonquière. Nous avions pris l'habitude d'en faire quelques-uns à l'extérieur mais devant nos partisans, ça faisait longtemps".

La joute s'annonçait chaude. Moins de 30 minutes avant le match, durant la période de réchauffement, déjà la tension était forte. La ligne rouge marquant le centre de la patinoire a été une fois de plus, la scène de gestes d'intimidation.

Pierre Côté, ci-devant policier des Aiglons, en vient aux coups avec Dany Hubert. Pendant ce temps, le nouveau venu dans le camp de la formation jeannoise, Alain Noël, un colosse de plus de 200 livres, fait de Gaëtan Brassard sa première victime dans le circuit régional.

Sept secondes de jouées dans le match! Devant une foule en extase, autant d'un côté que de l'autre, Yvon Salesse se jette sur Laurent Villeneuve, à la ligne bleue des Aiglons. Les combats s'en suivent. La nature n'a pas fourni l'homme d'un champ de vision assez rapide pour capter toutes les scènes qui se déroulent sur la galce!

Le banc des Marquis se vide le premier avec Gaëtan Brassard comme chef de file. L'officiel André Tremblay infligera une pénalité de match à Gilles Dicaire après l'avoir confondu à Brassard. (Les deux joueurs en question portent les lunettes noires).

Marc Bernier se retrouve seul derrière le banc. Tous ses joueurs ont bon gré mal gré quitté le banc pour se mêler à l'ouragan. Plusieurs joueurs, notamment ceux des Marquis, participent à deux combats, comme troisième homme même.

Les spectateurs se mettent de la partie. Alors que les joueurs d'Alma ont regagné leur vestiaire, pour refaire le plein, ceux des Marquis bravent la foule de visiteurs. Des bâtons planent au-dessus des têtes, tout comme des gants et des casques. Des nombreux objets, telles que bottes et bouteilles de bière s'écrasent sur la glace. Les arbitres ne fournissent pas, ni les policiers d'ailleurs.

Tremblay sévit après le carnage. Sept joueurs des Marquis doivent prendre le chemin des douches. Les Aiglons s'en tirent avec six départs. Les deux gardiens, Eloi Gagnon, des Aiglons et Marcel Savard, des Marquis, sont du nombre.

Les Aiglons n'ont pas été l'ombre d'eux-même par la suite. Les Marquis n'ont eu aucun mal à bafouer le gardien-recrue des Jeannois, Grégoire Harvey, qui se souviendra pendant longtemps de cette soirée du 10 janvier.

Munger a catégoriquement nié que le spectacle du début de la joute avait été prémédité. "Au contraire! Je savais que nous disputerions un match serré mais pas au point de dégénérer en mêlée générale. Nous ne voulions pas partir de bagarres générales mais nous savions que notre public est fervent du jeu viril."

Parmi les joueurs de son équipe qui ont été chassés, figuraient les noms de Michel Lebrasseur et Louis Lavoie, deux piliers défensifs. "J'ai craint ces deux absences mais heureusement, le vent a tourné de notre côté", a continué Munger, conscient que le trio de Marcellin Boudreault et Michel Tremblay commençait à faire des ravages.

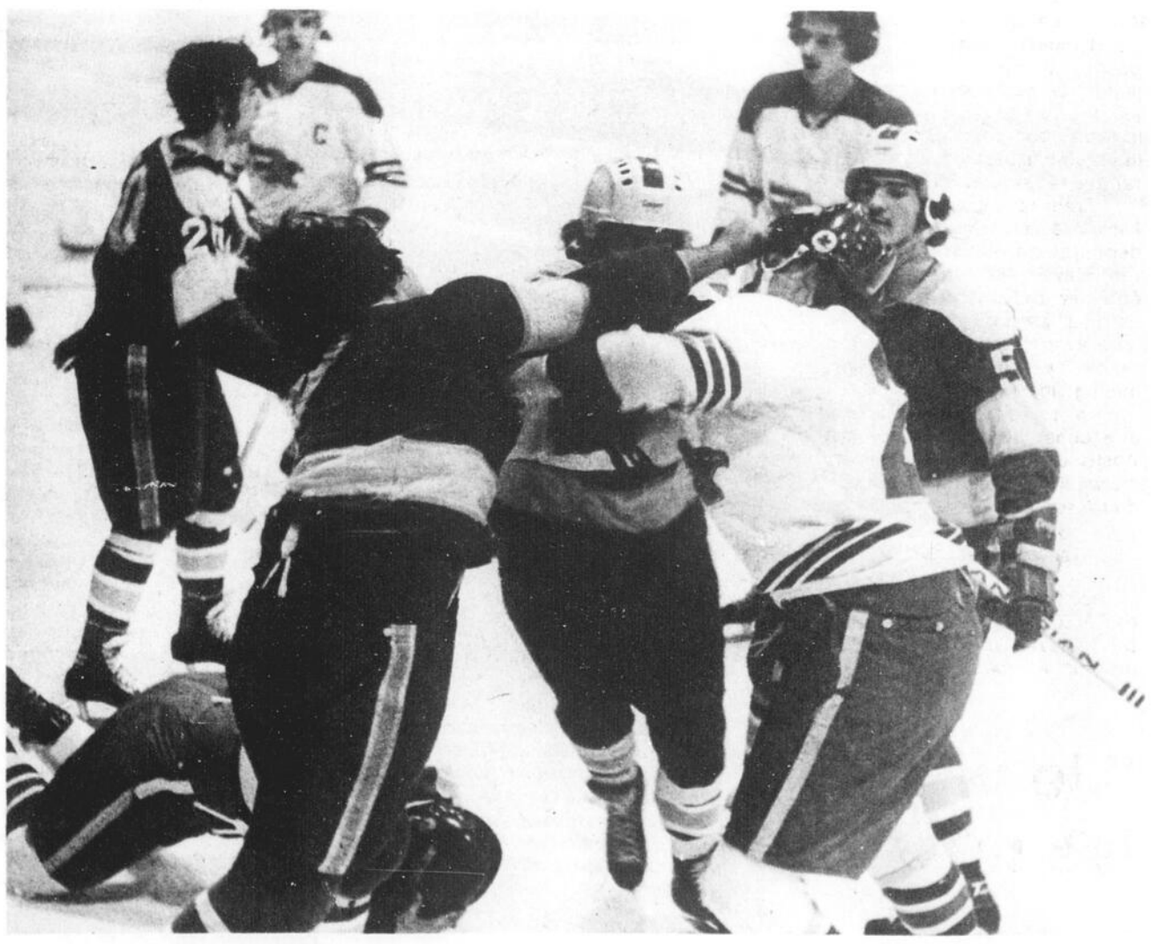
De fait, Boudreault a conduit l'attaque des siens avec quatre buts tandis que Tremblay en fournissaient deux. Bernard Vigneault et Martin Voyer ont également marqué à deux reprises chacun. Alain Deschênes a complété le pointage. Le trois buts des Aiglons ont été comptés par Martin Marcoux.

Ce devait être un match de hockey...

**En surtemps**

Les Ouananiches de Roberval ont remonté la pente au classement en battant les Castors de Dolbeau 5 à 4, en prolongation. Yves Beauseigle a comblé les supporteurs des Robervalois en marquant le but vainqueur après une minute de jeu de la période supplémentaire. Les Castors ont pris les devants 4 à 1, au deuxième engagement mais n'ont pu repoussé l'offensive tardive des Ouananiches.

A Chicoutimi, les Saguenéens ont souligné le retour de Serge Girard en se moquant du National de Port-Alfred 19 à 2. Daniel Dufresne et Denis Villeneuve ont été les meilleurs des Chicoutimiens avec respectivement quatre et trois buts.



**CARNAGE A LA MODE — Yvon Salesse, des Marquis, (à gauche) décoche une droite vers Laurent Villeneuve, des Aiglons, tandis que Danny Hubert se prépare à donner un coup de main à Salesse. Au bas de la vignette, un joueur des Aiglons se relève péniblement.**

# Marc Bernier en fulminait tout un coup contre Munger

JONQUIERE — La colère de Marc Bernier se lisait dans ses yeux. Jamais encore il n'avait été aussi humilié. Il tempestait contre le pilote opposé, Germain Munger.

"Je m'aperçois d'une chose ce soir. Munger n'est pas seulement un éducateur physique mais aussi un c...! Il voulait intimider mes joueurs, il a réussi", de lancer Bernier, conscient de la gravité de ses paroles.

Le mentor des Aiglons n'a guère prisé les agissements de la troupe jonquièroise, et en particulier ceux de son instructeur. "Quand je pense que Munger me suppliait dans le temps. Lorsque je portais les couleurs des Aigles, il me suppliait de ne pas le battre parce qu'il avait un emploi... il me suppliait. Regardez ce qu'il fait maintenant! Ce qu'il ne pouvait faire sur la glace, il se défoule en convertissant ses joueurs en tueurs".

Bernier marchait de long en large dans les corridors du Palais des Sports de Jonquière, contenant son agressivité. Il a commenté le spectacle dont il a été témoin, à sept secondes de jeu dans le match.

"Je me suis déjà battu dans le junior. J'ai déjà aimé me battre mais jamais je n'ai vu un spectacle aussi dégradant que ce soir. J'ai vu Michel Lebrasseur donner des coups de genou dans la figure de Gaëtan Gagnon lorsque celui-ci se battait avec un autre joueur des Marquis. Tout à fait dégradant! Je suis porté à croire que Munger paie certains de ses joueurs pour se battre".

Bernier se refuse à ce style de hockey. "Je ne suis pas là pour montrer à des jeunes comment se battre. Nous ne sortons pas les gants de boxe à nos exercices. Si c'est ça du hockey, je ne marche plus. La direction me donnera mon congé mais je ne changerai pas mon style de jeu".

Sans plus attendre, l'instructeur des Aiglons a repris Munger comme sujet des discussions. "Il en veut à Chicoutimi. Il en veut à tout le monde. Le hockey pour lui, c'est un défoulement personnel. Munger prend tous les moyens pour en arriver à ses fins".

# La dernière pierre décide du gain de l'équipe de Serge Côté

Alma — L'équipe de Serge Côté, d'Alma, formée de quatre joueurs juniors qui ont atteint la finale du championnat de quatre joueurs juniors qui ont atteint la finale du championnat canadien de curling scolaire l'an passé, semblent avoir l'intention de s'imposer de façon décisive à l'occasion des éliminatoires du secteur du lac St-Jean au curling senior, pour une qualification au Brier provincial.

Côté a mérité un premier gain, hier soir, au compte de 5-4 contre Guil Ouellet, d'Alma. Ce fut la dernière pierre, au 12 ième bout, qui a décidé de l'issue du match. Sylvain Gaboury, le premier joueur sur la formation de Serge Côté, a tout de même contribué au triomphe en réussissant la formidable moyenne de 94 pour cent de se pierres lancées.

Dans un autre match, Roger Boily a triomphé assez facilement de son opposant, Raymond Simard, au pointage de 14-4. Les deux étaient du club de Roberval.

Quant au troisième match qui opposait Marcel Boissoneault à Serge Lavoie, tous deux de Dolbeau, ce dernier l'a emporté au compte de 8-7. Encore là, le match s'est décidé à la dernière pierre.

Les éliminatoires se continuent aujourd'hui pour se terminer demain après-midi, à 14h 30. A 13 heures aujourd'hui, au programme on retrouve: Guil Ouellet contre Roger Boily, Serge Côté contre Serge Lavoie et Marcel Boissonneault contre Raymond Simard.

*Place au Super Bowl*

# Furness sera mis à l'épreuve tôt dans le match

LA NOUVELLE ORLEANS (AP) — L'ailier défensif des Steelers de Pittsburgh, Dwight White, a été réadmis à l'hôpital hier, souffrant d'une infection virale.

Il est maintenant presqu'assuré que les Steelers ne pourront compter sur ses services pour le match du Super Bowl dimanche, contre les Vikings du Minnesota.

Il sera remplacé par Steve Furness, premier réserviste dans le camp des Steelers tout au long de la saison. L'instructeur Chuck Noll pense que les Vikings remarqueront sa présence très tôt dans le match et tenteront d'en tirer le maximum de profit.

"Je suis certain que les Vikings mettront Steve à l'épreuve tôt dans le match. Je suis sûr d'autre part qu'il sera à la hauteur de la situation", a déclaré Noll.

Furness a travaillé avec les Steelers toute la semaine à la place de White, qui avait été admis à l'hôpital dimanche après s'être plaint de douleurs au dos et à l'estomac. White est demeuré à l'hôpital jusqu'à jeudi souffrant d'une infection virale. Il a rejoint l'équipe jeudi, mais la nuit dernière, il s'est encore plaint des mêmes douleurs et on a dû l'hospitaliser de nouveau.

**Peu de temps**

"Je l'ai appris à 8:00 ce matin, a révélé Noll. Ses douleurs étaient revenues après avoir complètement disparu".

Noll a laissé entendre que White avait reçu son congé trop rapidement.

"L'art de la médecine peut être comparé aux prévisions de la météo",a poursuivi Noll.

La température était misérable à la Nouvelle-Orléans hier. De fortes pluies ont forcé les deux équipes à changer leur site pour pratiquer. Elles ont dû déménager au stade Tulane qui est doté d'une surface synthétique. On parlait même d'une possibilité de tornade. Bud Grant et ses Vikings sont plus habitués aux tempêtes de neige.

**Améliorations**

La température devrait cependant s'améliorer au cours de la fin de semaine et la pluie devait cesser tard hier soir. La météo prévoit un ciel dégagé pour dimanche avec un mercure indiquant 50 degrés.

Grant, pour sa part, s'est dit enchanté du changement de stade pour pratiquer. L'an dernier, à Houston, les Dolphins de Miami avaient eu la permission de pratiquer au stade Rice avant les Vikings et Grant avait clamé son mécontentement. On a éliminé tout problème du genre cette saison. Plutôt au cours de la semaine, les Steelers ont pratiqué sur un terrain adjaçant au stade Tulane alors que les Vikings pratiquaient sur le terrain des Saints de la Nouvelle Orléans.

Noll ne voulait pas critiquer les installations des Steelers, mais il n'était pas enchanté de pratiquer dans la boue.

"Ce n'est pas la fin du monde, pratiquer dans la boue. mais nous sommes habitués de pratiquer sur une surface synthétique et la différence était trop grande", a-t-il déclaré.

**Vikings en santé**

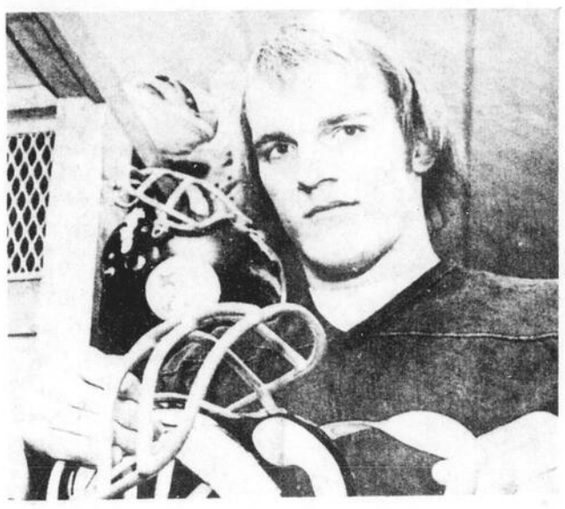
Pendant que les Steelers perdaient les services de White, les joueurs blessés du Minnesota semblaient prendre beaucoup de mieux.

Le centre, Mick Tinglehoff, s'était tordu une cheville jeudi et Charles Goodrum s'était étiré un muscle au moliet au début de la semaine. Grant a déclaré qu'il était assuré que ces deux joueurs seraient en condition pour participer au match.

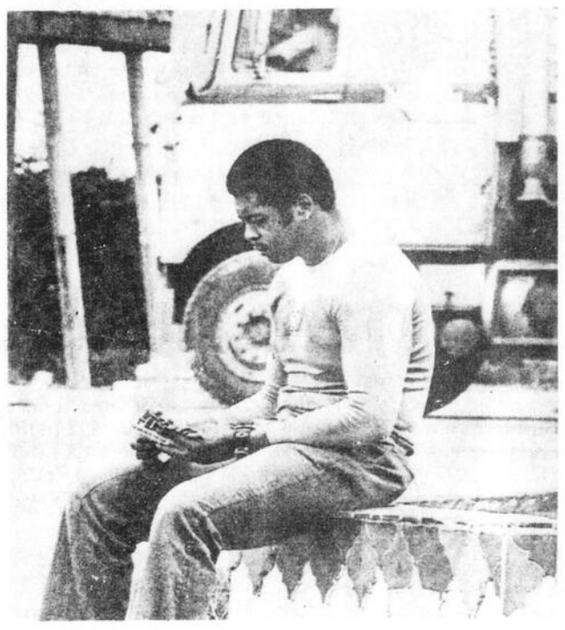
Le secondeur Wally Hilgenberg a quitté l'exercice d'hier parce qu'il était ennuyé par un virus, mais tout semble indiquer qu'il sera prêt pour le match.



**DWIGHT WHITE... il a de nouveau été hospitalisé**



**JACK LAMBERT... l'un des plaqueurs les plus solides du circuit**



**DAVE BOONE... un moment de détente pour l'ailier défensif des Vickings**

## L'endurance, le meilleur atout de Fran Tarkenton

NEW ORLEANS (UPI) — Terry Bradshaw et Fran Tarkenton, respectivement joueurs de quart-arrière pour les Steelers de Pittsburgh et les Vikings du Minnesota, ont deux choses en commun. Celle d'être natif et d'avoir grandi tous les deux dans le sud des Etats-Unis et d'être au sommet de leur carrière au football professionnel. A part cela, ils sont bien différents l'un de l'autre.

Tarkenton est un spécialiste de la passe avant dirigée vers l'extérieur, qui a le don de disséquer avec perspicacité le jeu dévensif adverse en plus d'embrouiller son opposant très souvent avec un jeu de feinte bien agencé. Il est un vétéran de 14 saisons au football.

Bradshaw, qui est plutôt un spécialiste de la passe courte et tombante, joue depuis cinq ans avec Pittsburgh, a le mérite d'avoir lutté contre deux autres équipiers qui voulaient lui ravir le poste de quart-arrière, en plus d'avoir été accusé avec raison ou injustement, d'être rapide avec ses pieds mais d'avoir une intelligence très lente.

"Vous ne devez pas nécessairement être constitué en fer pour occuper le poste de quart-arrière déclare Bradshaw. Il est beaucoup plus important d'être sensibilisé à la technique du jeu".

**Tarkenton se sert de sa tête**

Le point majeur qui joue en faveur de Tarkenton est de savoir comment il a pu demeurer vivant au cours de ses 14 dernières années de football professionnel, particulièrement lorsqu'il décide de gagner quelques verges indispensables en portant le ballon lui-même. Et cela lui arrive assez souvent.

Son entraîneur Bud Grant estime que le meilleur attribut de grandeur que nous puissions attribuer à Tarkenton est son endurance. "Il possède une sorte d'instinct naturel qui l'avertit lorsqu'un adversaire se dirige vers lui par derrière. Il évite son opposant à la dernière seconde et celui-ce rate très souvent son coup".

Tarkenton, qui en sera à sa deuxième présence consécutive au match du "Super Bowl", n'a jamais manqué une joute en raison d'une blessure. "Vous devez avoir de la chance pour ne jamais être blessé, avoue Tarkenton, mais il faut aussi se servir de sa tête. Je sais que cela n'a aucun sens de me présenter devant Joe Greene du Pittsburgh lorsque je porte le ballon, parce que je vais être démoli. Je me dirige donc vers l'extérieur du terrain ou je me laisse aller à terre. C'est la simple logique qui l'exige".

Par ailleurs, l'instructeur Noll, des Steelers de Pittsburgh, ne se préoccupe pas tellement de l'endurance de Tarkenton mais bien plutôt de son habileté à atteindre la cible.

**Les deux sont différents**

"Tarkenton a le talent qu'il faut pour trouver un receveur de passes et il se débarrasse rapidement du ballon. Cette façon de procéder a pour effet de neutraliser votre course. Vous n'avez pas le choix, ajoute l'instructeur Chuck Knoll. Vous devez couvrir Tarkenton avec précision ou courir sur lui très rapidement. C'est l'un ou l'autre".

Autant Tarkenton peut être désinvolte et plein d'humour, autant son opposant Bradshaw peut être serein et détendu. Il est clame mais confiant.

"Maintenant que nous avons atteint les sommets, déclare Bradshaw, c'est le temps de prendre cela en toute aisance. Je joue beaucoup mieux quand je ne me laisse pas affecter par toutes sortes de circonstances qui entourent le match".

"On parle de disputer un match très important, ajoute Bradshaw, mais à mon avis ce sera tout simplement Pittsburgh qui sera opposé à Minnesota. C'est un match de football comme un autre et je crois que c'est sur ce point que nous devons placer l'emphase de la situation et non sur les circonstances qui encadrent le match lui-même".

L'instructeur Noll semble manifester une confiance extrême en son quart-arrière. Il le déclare d'ailleurs sans ambage: "Terry est un jeune athlète qui possède un contrôle parfait et qui est au sommet de ses capacités. Lorsque nous avons décidé de le lancer définitivement dans la mêlée au milieu de la saison, nous avons cru que l'habileté que possédait Bradshaw pour courir avec le ballon pourrait être utile à notre système défensif. Il lui a fallu un peu de temps pour démarrer mais maintenant, il n'y a rien pour l'arrêter".

## Jack Lambert fait exception à la règle

NEW ORLEAND (UPI) — Une règle primordiale pour une recrue au football professionnel est de ne pas être utilisé comme joueur de centre de la ligue secondaire. Pourtant, Jack Lambert des Steelers de Pittsburgh fait exception à la règle.

Lambert s'est préparé avec ardeur en vue du match du "Super Bowl" qui a lieu, demain après-midi, contre les Vikings du Minnesota et il a une assez bonne idée de ce qui peut survenir.

"Minnesota représente une bonne formation, dit-il, mais si nous fournissons le meilleur de nous-mêmes, nous pouvons gagner". Le joueur de centre de la ligue secondaire équivaut à la position de quart-arrière sur le plan défensif et les complexités du jeu causent d'énormes problèmes à une recrue qui éprouvent parfois de la difficulté à s'adapter au rôle qu'il doit remplir. Ce n'est toutefois pas le cas pour Lambert qui est considéré comme l'un des plaqueurs les plus solides du circuit en plus d'avoir été sélectionné sur la deuxième équipe d'étoiles, l'an passé.

**Lambert joue bien son rôle**

"Jack possède l'habileté nécessaire pour étudier le jeu et l'assimiler tel qu'il a été préparé dès le début du match, déclare son entraîneur Chuck Noll. A mesure que le match se déroule, il continue d'étudier les jeux et il prend son rôle au sérieux".

Jack Lambert est toutefois d'opinion que son rôle a grandement été simplifié au cours de la saison en raison de l'excellente collaboration fournie par ses deux équipiers de la ligue secondaire, Jack Ham et Andy Russell.

"Ham et Russell sont deux des plus grands enseignants au monde", déclare Lambert, qui est lui-même considéré par son compagnon Joe Greene comme l'un des plus dangereux joueurs virils de l'équipe, qui possède déjà une certaine abondance de cette sorte de spécimens.

"A ma position, on ne peut se permettre de commettre des erreurs" avoue Lambert mais "avec Ham d'un côté et Russell de l'autre, pour vous seconder, on doit admettre que cela vous aide grandement au jeu".

Lambert admet que c'est très excitant de se retrouver en face d'une situation aussi importante que celle de participer au Super Bowl dès sa première saison de football professionnel. Et il ajoute en disant: "Nous sommes ici pour s'amuser, très bien, mais nous sommes ici également parce que nous avons un travail important à exécuter et nous devons aller jusqu'au bout. Chacun connaît le travail qu'il doit effectuer et nous savons que nous devons contenir et enrayer les attaques des joueurs qui nous sont opposés".

## "Je vis dans les nuages"

*Rogatien Vachon*

LOS ANGELES (UPI) — Le gardien de but Rogatien Vachon, des Kings de Los Angeles, affirme qu'il vit dans les nuages depuis qu'il a été choisi unanimement sur l'équipe étoile de la conférence Prince de Galles, de la Ligue nationale.

Peu importe cependant que Vachon soit dans les nuages ou sur la glace, il a démontré pourquoi il avait été choisi, jeudi, en bloquant 33 lancers contre les Sabres de Buffalo, dont plusieurs à la suite d'arrêts acrobatiques, pour conduire les Kings à un gain de 5 à 2 sur les Sabres.

"Ca toujours été un rêve pour moi. Vous pensez toujours qu'il y a quelqu'un de meilleur que vous. Je suis dans cette ligue depuis déjà plusieurs années et soudainement, je regarde et je constate que je suis le meilleur".

"Qu'est-ce que je pourrais demander de plus?", de s'interroger Vachon.

"Nous avons un bon gardien de but, d'observer le pilote Bob Pulford et nous sommes chanceux de profiter des opportunités qui se présentent à nous".

Par ailleurs, le bras de Fran Tarkenton ne semble plus ennuyer les Vikings. "Il va mieux, a déclaré l'instructeur du Minnesota. Tarkenton joue toujours, même s'il est blessé et il joue toujours bien".

## Climat d'inquiétude dans l'entourage des Saguenéens

***Un climat d'inquiétude s'est installé dans l'entourage des Saguenéens de Chicoutimi au cours des derniers jours.***

***Ainsi, les supporters de l'équipe locale s'inquiètent au plus haut point du piètre rendement de leurs protégés qui ont encaissé la défaite en six occasions au cours de leurs sept derniers matches, dont deux fois contre les faibles Eperviers de Sorel.***

***Comment expliquer un tel relâchement, au moment même où la lutte pour le championnat devient une course contre la montre et qu'une série de défaites prend des proportions catastrophiques?***



ANDRE LESTOURNEAU

***Plusieurs éléments pourraient justifier cette déveine inattendue des hommes d'Yvan Gingras, qui cherche vainement à trouver la solution, sans pour autant résoudre le problème.***

***Il serait trop facile, à notre avis, d'évoquer l'item malchance pour expliquer cette mauvaise passée qui a fait échouer les Chicoutimiens en troisième place, après avoir occupé le haut du classement. Un vieux dicton veut que la chance aille de pair avec les formations gagnantes.***

***D'accord, le travail des gardiens Richard Castonguay et Jean Bélisle n'est pas à l'abri de tout reproche, mais ces derniers ne peuvent être tenus responsables, car ils se sont considérablement améliorés depuis le début de décembre.***

### Une offensive limitée

***Tout en étant quasi limitée au duo Lecours-D'Amico, qui ont dépassé le cap des trente buts, l'offensive demeure toujours aussi explosive et suffisamment productive pour assurer aux Saguenéens un meilleur sort.***

***Reste la défensive, où la situation ne s'est guère améliorée depuis le début de la campagne, pas plus qu'en novembre ou décembre alors que l'équipe fonctionnait à pleine vapeur.***

***Il faudrait peut-être tenir compte des blessures infligées récemment à Serge Dubois et Jean-Paul Leblanc, mais encore là, ce ne serait qu'un prétexte aléatoire, car la culbute des Chicoutimiens a débuté avant le repos forcé de ces deux leaders.***

### Joueurs peu agressifs

***Dans notre optique, les problèmes des Saguenéens proviennent principalement du fait que les joueurs de l'équipe locale n'inspirent plus le respect à leurs adversaires, un point important au hockey junior.***

***Il fut un temps où le capitaine Gilles Quintal se chargeait de jouer le rôle de policier. Assez régulièrement, il enlevait ses gants et rappelait à l'ordre les plus entreprenants.***

***Gingras pouvait en outre disposer de quelques géants, tel Serge Girard ou Jocelyn Laroche. Or, en même temps que disparaissaient du décor ces deux colosses qui n'ont pourtant rien renversé sur leur passage, Gilles Quintal devenait pacifique, donnant ainsi libre cours à l'opposant de faire son fanfaron.***

***Depuis lors, les Saguenéens se font malmener plus souvent qu'à leur tour, sans que personne ne ressente le besoin de rétablir l'ordre. L'ennemi se promène à loisir dans la zone défensive des Chicoutimiens tandis que les attaquants locaux ont vite fait de plier bagage ou de se débarasser de la rondelle.***

***"Lorsque nous jouons contre les Saguenéens, nous n'avons même pas besoin de donner un coup d'épaule", me faisait remarquer l'autre joueur un porte-couleurs du Junior de Montréal.***

***"Nous n'avons qu'à leur faire peur au début de la partie et nous sommes assurés de gagner", ajoutait pour sa part un fier-à-bras des Eperviers de Sorel, après avoir triomphé des Chicoutimiens au Centre Vézina.***

***A moins de revenir à des sentiments plus agressifs, d'afficher plus de robustesse dans leurs coups d'épaule, d'imposer le respect à leurs adversaires, janvier pourrait devenir un mois fatal... plutôt que crucial.***

***Ce serait vraiment dommage, car les Saguenéens ont tout pour se faire respecter.***

### Un peu de tout...

***Remarque difficile à faire confirmer, il appert toutefois que certains joueurs auraient décidé de prendre les choses aisément depuis que le pilote Yvan Gingras a jeté par-dessus bord la provision de poulet, à la suite de la défaite du 23 décembre, contre les Festivals de Hull...***

***A voir certains porte-couleurs des Saguenéens afficher un jeu nonchalant, il est permis de croire cet informateur qui suit les moindres pas et gestes de la formation locale et qui déplore l'absence d'un policier, tel Gilles Bilodeau ou Donald Glaude...***

***Au sujet de la réunion de la Fédération des marathons de nage professionnelle du Québec qui aura lieu ce matin, à Laval, il faut entrevoir que les responsables adopteront une attitude plus conciliante à l'égard des nageurs et que l'idée d'une liste noire subira des modifications majeures...***

***Les dirigeants des Saguenéens devraient savoir que le téléphone n'est qu'un outil de négociation et qu'il est toujours préférable de se rendre sur place pour discuter avec les intéressés...***

***Dans leurs pourparlers avec les Royals de Mégantic, en vue de s'assurer les services d'André Boudreault, la direction chicoutimienne a royalement manqué le bateau après avoir accepté de verser 2,000 dollars en dédommagement pour ce prospect de seize ans. Un voyage à Mégantic n'était pourtant pas si coûteux et aurait été plus expéditif...***


**Dimanche soir 7 heures**
**12 JANVIER**

**SOIREE DU MINI-PATIN**

*Les 500 premiers jeunes à franchir le guichet, recevront un mini-patin, gracieuseté de Liqueurs Saguenay.*

Participez au concours devinez l'assistance.

**CORNWALL**
**VS LES**
**SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR**

**POUR $3.00,** devenez membre du fan-club des Saguenéens et obtenez la photo des joueurs en téléphonant à: 549-9489.

**A CONFRONTATION:**
**DEMI-FINALE:**
**Charlot Garant:**
gardien de but
CONTRE:
**LEON GAGNON ET ARMAND BOURDON**

**$25.00**
OFFERT PAR
ST-JEAN-EUDES AUTOS
**$25.00**
en bon d'achat, offert par Thiffault et Saintonge

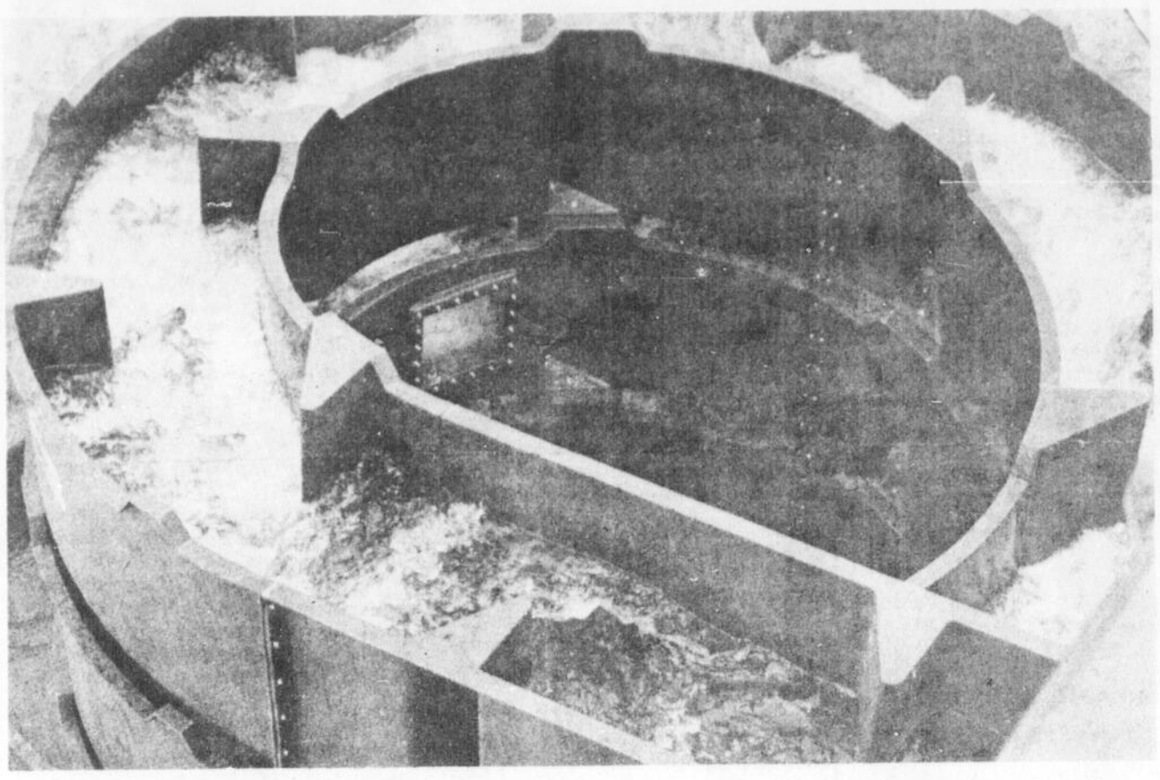
Prochaine partie, mardi le 14 janvier

Participez au concours "lancer la rondelle"

**LES REMPARTS DE QUEBEC**



# Les torrents de la région souffrent d'anémie



SILO NOUVEAU GENRE — Il s'agit d'un escalateur à poissons qui a été mis à l'essai, récemment, en Ontario, et qui semble voué à connaître un grand succès.

*Nous possédons des cours d'eaux immenses et tumultueux, nous avons des mers intérieures dont le potentiel et le débit n'est pas utilisé d'une façon rationnelle.*

*Les rivières Manouan, Achouapmouchane, Métabetchouan, Mistassibi, Saumon et d'autres, tous des noms prestigieux qui étouffent graduellement malgré les vains efforts faits par nos biologistes (ensemencement, passes migratoires, etc.), qui n'offrent que des paliatifs à courts termes.*

*Avec l'ouananiche, ce poisson d'eau douce qui a établi des quartiers généraux dans le lac St-Jean et dans quelques rivières tributaires; avec le saumon qui utilise le majestueux Saguenay comme voie d'eau pour remonter dans les rivières pour y déposer ses oeufs, nous pourrions devenir le plus grand pourvoyeur de pêche sportive au monde, si nous savions profiter de tous les avantages qui sont mis à notre disposition, soit par la nature ou par la recherche et la science.*



JULIEN GAGNON

*Tous les pêcheurs déplorent la disparition graduelle de l'ouananiche au lac St-Jean ainsi que le saumon dont on dénote une diminution assez sensible au domaine de la quantativité.*

*Les deux gouvernements, tant provincial que fédéral, les associations de chasse et de pêche, les industries majeures de la région, devraient se donner la main pour que le Saguenay-Lac-St-Jean puisse bénéficier de la pureté des grandes sources d'approvisionnement d'eau qui sont à notre portée.*

## Un escalateur nouveau genre

***Mon ami Guy Bégin, de Jonquière, qui en plus d'être un fervent sportif est un pêcheur de grande réputation, est d'avis que si l'on installait des escalateurs à poissons près des barrages où en des endroits propices le long des cours d'eau qui permettraient aux poissons migrateurs de contourner ces barrages ou autres obstructions, on favoriserait peut-être une plus grande migration.***

***A cet effet, un ingénier ontarien a conçu un nouveau genre d'escalateur pour poissons que les spécialistes des pêcheries du gouvernement acclament pour les avantages qu'il offre pour la préservation des poissons.***

***Les voies normales pour poissons sont des échelles en béton massif, construites comme une série de marches. Elles coûtent cher et sont difficiles à construire car il faut couler le béton sur place.***

***Les sections, longues et en forme d'auges servant à relier les niveaux supérieur et inférieur d'une rivière, exigent beaucoup d'espace. Le nouvel escalateur que l'on propose, est une rampe compacte en spirale, fabriquée de plastique renforcé de fibres de verre qui possède plusieurs avantages évidents sur l'échelle conventionnelle.***

***Le matériel léger et les méthodes de préfabrication utilisés réduisent considérablement le coût des matériaux et de l'installation.***

***Son profil vertical n'exige qu'un minimum d'espace et il ne faut qu'un petit étang en béton à la base pour attirer les poissons. Il peut être fabriqué pour rencontrer les besoins d'un terrain particulier, ou il peut être conçu en sections modulaires pour être rassemblé sur place lorsque les conditions exactes n'ont pas été pré-déterminées.***

***Sa conception modulaire est telle que, théoriquement, il est possible de construire un escalateur pour poissons de n'importe quelle hauteur, en y ajoutant simplement d'autres modules, l'un sur l'autre.***

## Essais satisfaisants

***Des essais ont été déjà faits en rapport avec ce mode d'escalateur et tout semblait fonctionner tres bien car les truites arc-en-ciel montaient sans difficulté. Il était toutefois trop petit pour certains saumons dont la grosseur était démesurée. Il a donc fallu démonter l'escalateur qui avait été installé sur la rivière Saugeen en Ontario et le remplacer par un autre modèle amélioré et plus grand.***

***Cet escalateur pour poissons de "type silo" consiste en une série de modules à rampe semi-circulaires que l'on empile à la verticale et que l'on rattache, les uns aux autres, pour former une passe-déversoir en spirale par laquelle s'écoule un courant d'eau à l'aval. Le courant est engravé par des déflecteurs verticaux moulés dans les parois du passe-déversoir en alternance d'un côté et de l'autre sur toute sa longueur. Les tourbillons créés par les déflecteurs dissipent l'énergie de l'eau d'amont et maintiennent un courant constant du haut en bas de l'installation. En d'autres mots, la chute de l'eau est coupée à une vitesse permettant aux poissons de monter en nageant contre le courant.***

## On pourrait au moins l'essayer

***On ne peut prouver si l'installation de tels escalateurs pourrait être utile au Saguenay-Lac-St-Jean. On peut tout de même prévoir que la chose aurait du bon et qu'il serait grand temps que les autorités, à quelque palier que ce soit, utilisent tous les moyens à leur disposition pour sauver un patrimoine aussi riche que celui de la pêche sportive.***

*Dernière visite des Flyers à Montréal*

# On ne parle que de Clarke... et de Doug Risebrough

**par Claude Brière**

MONTREAL — Les Flyers de Philadelphie sont encore en ville, mais pour la dernière fois cette saison... du moins en calendrier régulier. Et maintenant, avec la présence de Doug Risebrough dans l'uniforme du Canadien, celui que l'on compare souvent à Bobby Clarke, le match de cet après-midi revêt une toute autre dimension. Pour une fois, on peut douter du rôle d'assaillant qui a toujours été l'apanage des Flyers. On sait comment Risebrough peut énerver, exciter un opposant. On sait aussi comment Mario Tremblay, fougueux comme peu, appuie bien et sans réserve son copain Doug.

"Si tu parles à Clarke, dis-lui de ma part que nous alignons un joueur qui se compare avantageusement à lui..." avait lancé Scotty Bowman, hier matin, à l'issue de l'exercice des siens. On connaît la manie de Bowman de tenter de faire embarquer un adversaire dans le jeu à la veille d'un match important. Cette manie de tenter de créer une nouvelle introduction à un scénario que l'on connaît d'avance... Bowman a lancé la perche sachant fort bien que la réputation de Risebrough a, depuis fort longtemps déjà, dépassé les frontières locales. Bowman sait que les dépisteurs, les arbitres et les juges de lignes aiment bien parler et raconter ce qu'ils ont vécu, vu ou entendu... Or, depuis quelque temps, le nom de Risebrough revient couramment dans la conversation.

Robert Marvin Clarke, lui, on l'aime ou ne l'aime pas.

Moi, je l'aime!

Et pour plusieurs raisons dont la première, c'est qu'il est de mon avis un vrai joueur de la nouvelle génération. Un joueur qui gagne un salaire astronomique, mais qui ne joue pas pour l'argent, qui ne croit pas à la loi du moindre effort, un jeune qui n'est pas gâté par son argent, un jeune qui est encore amoureux follement du jeu, un jeune pour qui un tas de valeurs est encore vrai, un jeune qui a un talent de leader fou ou un talent fou de leader... je ne sais plus.

Je l'aime et je ne dois certes pas être le seul, puisqu'au scrutin des joueurs étoiles de la mi-saison, Bobby Clarke a reçu des votes pour un total de 133 points sur un total possible de 135 pour l'obtention du poste de centre de la première ligne d'attaque de la conférence Campbell.



BOBBY CLARKE... on l'aime ou on l'aime pas

nous battons moins souvent que par le passé," de dire Clarke.

### Difficultés a marquer

Le capitaine des Flyers est ce genre de meneur à qui il est beaucoup plus intéressant de parler de l'équipe que de sa propre fiche. On sait que Clarke n'a compté que 12 buts depuis le début de la saison. Plusieurs raisons expliquent cette fiche peu reluisante dans la colonne des buts, mais quand même bien présentable au niveau des assistances. Clarke est employé sur les jeux de puissance (130 depuis le début de la saison), quand les Flyers écopent d'une punition (237 fois) en plus d'évoluer sur un nouveau trio avec un nouvel ailier droit en Reggie Leach qui a remplacé Bill Flett.

"Je sais, je ne marque pas. Je ne parviens pas à trouver le fond du filet. Il n'est aucunement question de blâmer qui que ce soit pour expliquer cette fiche, mais Leach vient à peine de s'adapter à notre style de jeu. Reggie a toujours été un excellent joueur, mais les trois saisons qu'il a passées à Oakland ne lui ont pas aidé. Il ne s'est pas servi de son talent depuis trois ans. Il faut qu'il aille bien avec nous, puisqu'il montre un plus 21 alors qu'il avait terminé la dernière saison avec un moins 61. Quand à moi, je ne m'inquiète pas outre mesure puisque je devance ma production de l'an dernier par 19 points, et celle d'il y a deux ans alors que j'avais été nommé le joueur par excellence dans la ligue par six points. De plus, ma fiche montre un plus 36. Alors..."

Toujours d'une obligeance peu commune envers les journalistes, Clarke est plaisant à parler. Il dit toujours franchement tout ce qu'il pense, il ne détourne jamais une question, il ne refuse jamais d'y répondre.

Saisissant la perche tendue par Bowman, Clarke a immédiatement répliqué: "J'espère que c'est un compliment. De toute façon, la ligue a besoin de joueurs dotés d'une telle détermination..."

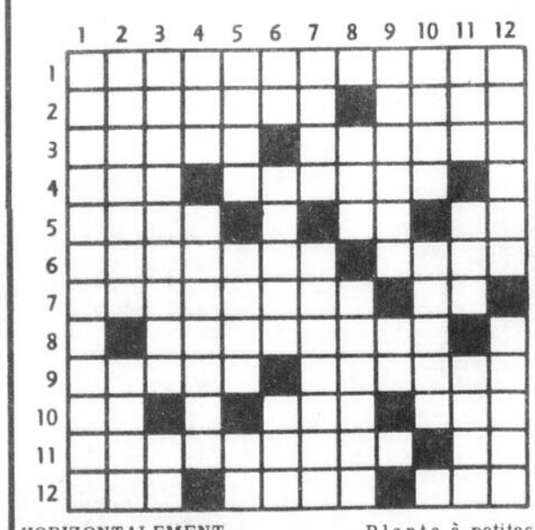
Evidemment, il n'a pas été long à entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire le match tant attendu de cet après-midi.

"Le match entre le Canadien et nous se résume très brièvement: Le Canadien qui représente la meilleure équipe, et nous, nous pensons que nous sommes les meilleurs. Voilà! Par contre, nous sommes assurés de compter sur un gardien, peut-être le meilleur, exceptionnel en Bernard Parent. Tu sera probablement surpris d'entendre que Ted Harris connaît une excellente saison avec nous. Il n'a pas tardé à mettre à profit sa vaste expérience."

"Je suis extrêmement surpris de voir à quel point le Canadien brille. Je m'attendais au contraire à ce que cette équipe connaisse une saison pitoyable à cause de la haine des joueurs envers Bowman. Si l'équipe va si bien, il faut croire que Bowman a bien changé... Quant à nous, je suis certain que nous pouvons jouer du bien meilleur hockey que nous l'avons fait au cours de la première moitié de la saison. Schultz, Saleski, MacLeish et Dornhoefer n'ont pas été du tout à la hauteur. Nous avons connu trop de parties faciles où plusieurs joueurs avaient le loisir de se reposer et en profitaient. Par ailleurs, les équipes qui nous affrontent ne prennent pas assez de punitions. Enfin, nous

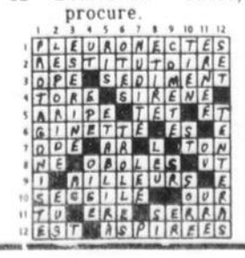
# MOTS CROISES

**problème: no 367**



HORIZONTALEMENT
1- Se balancer de droite et de gauche.
2- Plantes de la famille des labiacées.--Pli.
3- Refuge.--Amenées vers soi.
4- Propre.-- Personne la plus en vue d'un parti politique.
5- Sort du néant.--Conjonction.-- Pronom personnel.
6- Ensemble des pièces qui servent à équiper un cheval de selle.--Vieille.
7- Sépareras une chose des autres.--Conjonction.
8- Implantation de l'oeuf dans la muqueuse utérine des mammifères.
9- Passe au sas.--Une des grandes familles de Gênes.
10- Altesse Royale.--Homme ignorant.--Officier et agent secret de Louis XV.
11- Soldats. --Indivisible.
12- Touché.--Mesure un poids.--Tente.

VERTICALEMENT
1- Action de raffiner le sucre.
2- Couperas ras le poil.--Plante à petites fleurs.
3- Ferons exactement ce que fait une personne.--Obtenu.
4- Fleuve d'Afrique. --S'enfoncer dans les sables mouvants.
5- Comm. de Belgique. --Poète grec de l'époque primitive.--Révérend Père.
6- Ancienne ville de Chaldée.-- Allongea.--Cri de douleur.
7- Intenta une action en justice.--Dignes de Satan.
8- Poisson rouge.--Stupéfait.
9- Empêcha d'avancer. --Lac des Pyrénées.
10- Joindre .-- Sorte, manière.
11- Ville des Pays-Bas. --Place.-- Pronom personnel.
12- Demeurée.-- Cause, procure.




PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE? Le Quotidien, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE PAR ST-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.



1e INDICE:

Je suis automatique et je ne suis pas un téléphone.

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___

Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

oui, c'est _____

CONCOURS LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille.

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

# L'AMH prend en main les destinées des Stags

Les Stags du Michigan ont vu une partie de leurs problèmes se régler, hier, à l'annonce d'un télégramme en provenance de la direction de l'Association mondiale de hockey. Etant donné leurs nombreux problèmes financiers, la ligue a pris en main les destinées de l'équipe. Une certaine confusion règne tout de même. Les propriétaires des Stags croient que l'Association mondiale prend toute l'affaire en main tandis que les dirigeants du circuit entendent seulement assurer la situation financière de l'équipe.

### UNE SEMAINE POUR LEBLANC

**Le joueur de centre des Saguenéens de Chicoutimi, Jean-Paul Leblanc, devra rester à l'écart du jeu pendant une semaine au moins, à la suite d'une déchirure d'un muscle de la cheville droite, subie à Sorel plus tôt cette semaine. Daniel Meunier, des Cascades de Beauport, a été rappelé pour combler ce vide.**

# LE RAPIDO

### QUATRE BUTS POUR DROLET

Jacques Drolet, le premier compteur de la Ligue juvénile régionale dans le moment, a de nouveau fait des siennes, hier soir, en marquant quatre buts pour ainsi conduire les Aiglons d'Alma à une victoire de 9 à 6 sur les Eperviers d'Arvida. Jacques Robitaille a accumulé six passes dans le match. A Port-Alfred, le National a vaincu le SS de St-Jérôme 8 à 5. François Hudon, Michel Bergeron et André Harvey ont compté chacun deux buts. Jacques Larouche en a fourni trois pour les perdants.

### PLASSE DEMENAGE ENCORE

**Pauvre Michel Plasse, il doit faire ses valises encore une fois. Les Scouts de Kansas City, dans l'espoir d'améliorer leur sort, ont expédié leur gardien de but à Pittsburgh en retour du portier des Pingouins, Dennis Herron et du cégenseur Jean-Guy Lagacé.**

### OPERATION A UN OEIL

Henry Boucha, des North Stars du Minnesota, subira une opération à l'oeil droit aujourd'hui, blessure qui a donné lieu à une poursuite légale. Dave Forbes, des Bruins de Boston, l'a atteint avec son bâton samedi dernier. L'avocat du comté de Hennepin a déclaré qu'il avait l'intention de présenter la cause devant un grand jury la semaine prochaine.

### DU REPOS POUR HARRIS

**L'instructeur des Toros de Toronto, Billy Harris, prendra un congé de deux semaines pour cause de maladie dans sa famille. Il a fait connaître son intention à la suite de la victoire de 4 à 3, hier soir, sur les Mariners de San Diego. Il a mentionné que son épouse serait prochainement admise à l'hôpital pour examens et que sa fillette de six ans devra être traitée pour une maladie encore inconnue...**

### OUPS!

Une compétition régionale d'haltérophilie, pour les athlètes de toutes catégories, aura lieu le dimanche 12 janvier, au sous-sol de l'église de St-Honoré. Les inscriptions seront acceptées sur place et les épreuves commenceront vers 10h.

### VA POUR LA RAQUETTE

**L'Association régionale de raquette présente sa première compétition régionale, dimanche à Dolbeau, au club des raquetteurs du Nord. Parmi les principales épreuves, mentionnons la marche forcée de 10 milles et le quatre milles. Pas moins de 25 autres épreuves sont également au programme. Les inscriptions sont acceptées à compter de 9h et les compétitions commenceront une heure plus tard.**

### HEUREUSE INITIATIVE

En accord avec le programme de l'aide au leadership, sanctionné par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, la municipalité de St-David-de-Falardeau recevra une subvention qui lui permettra d'engager un directeur des loisirs, à plein temps. C'est une heureuse initiative qui peut rendre de précieux services à ce secteur.

### QUELQUES RESULTATS DE LA LIGUE DE HOCKEY

**"Molson". Trans-Meubles 3 Amis du hockey 3. Le meilleur marqueur fut Jacques Gauthier des Amis avec un but et deux passes. L.M. Excavation 9 Claveau et Fils 6. Les meilleurs marqueurs pour LM France Boucher (4-1), Alain Bérubé (2-4). Pour Claveau: Jocelyn Boudreault (2-2) et Paul Allard (2-0). Le classement général est le suivant: L.M. Excavation domine aisément avec 23 points suivi de Claveau et Fils 12 points, Amis du hockey 10 et Trans-Meubles 7.**

# Trois buts pour Luc Vigneault

PRESSE CANADIENNE

**Les Remparts de Québec ont déclassé les Festivals de Hull 10-2 dans la LJMQ hier soir.**

**Florent Fortier et Luc Vigneault, avec trois buts chacun, ont dirigé l'offensive des locaux, dont les autres compteurs ont été Michel Lachance, avec deux filets, Daniel Beaulieu et Denis Turcotte, tandis que Gary McFayyden et Jim Montgomery sauvaient l'honneur des visiteurs dans la 2e reprise.**

**A Sherbrooke, les Castors ont aussi déclasé le National de Laval 7-3.**

**Marc Tessier, avec deux buts, Mark Green, Sidney Vessey, Robert Simpson, Floyd Lachance et Daniel Chicoine se sont partagé les filets des vainqueurs tandis que Jean Trottier, Michel Bossy et Richard Jarry répliquaient pour les vaincue.**

**Au Forum de Montréal, les Eperviers de Sorel ont surpris le Junior 1-0 en dépit du truc du chapeau de Pierre Mondou, des locaux.**

**André Leroux a réussi le truc du chapeau pour les vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Richard Dalpé, Michel Fréchette, Robert Ritchie et Lucien Deblois, tandis que Denis Daigle et Normand Dupont complétaient le total des locaux.**

**Enfin, à Ehawinigan, les Draveurs de Trois-Rivières supplanté les Dynamos 6-3.**

**Mario Rouillard, avec deux buts, Dave Miglia, avec deux également, Claude Périard et Guy Crevier ont marqué les points des vainqueurs tandis que Benoit Gosselin, avec deux buts, et Michel Bourassa répliquaient pour les vaincus.**

# Phil Esposito préfère attendre pour parler du record de Richard

BOSTON (UPI) — Phil Esposito a habitué les journalistes à faire des spéculations sur le nombre de buts qu'il pouvait compter, mais ces derniers ne savent jamais à quoi s'attendre.

Le prolifique marqueur des Bruins a enfilé trois autres buts, jeudi, pour porter son total à 507 depuis le début de sa carrière et ainsi rejoindre Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, au quatrième rang des meilleurs pointeurs de la Ligue nationale.

Ce truc du chapeau a porté la fiche de Esposito à 41 buts en 40 rencontres, ramenant sur le tapis la question à savoir s'il pouvait égaler la marque de 50 buts en 50 matches de Maurice Richard en une même saison.

Mais comme d'habitude, Esposito s'est refusé de parler du sujet, tout en reconnaissant toutefois qu'il avait des chances de réussir l'exploit.

"Pour être honnête avec vous, je souhaiterais que vous ne me parliez pas de ce sujet", d'affirmer Esposito, à un groupe de journalistes. "L'an dernier, j'ai obtenu la même production et cela m'a rendu un peu fou. Ne me faites pas venir de mauvaise humeur. J'aimerais réussir cet exploit. Si je parviens à le faire, je vous promets de m'asseoir et d'en parler avec vous pendant une heure".

Tout en faisant allusion au record de Richard, Esposito a rappelé que les expansions avaient entraîné une diminution de talent, ce qui explique ces fortes productions de buts.

"Laissez-moi vous dire ce que j'ai à dire", de reprendre Esposito. "Je ne veux pas en parler pour l'instant. Si je le fais, je vous en parlerai en temps".

Esposito avait presque conservé une moyenne de un but par match en 70-71, alors qu'il avait marqué 76 buts en 78 matches. L'an passé, il avait connu un départ fulgurant pour ralentir par la suite et terminer le calendrier avec 68 buts.

Ce truc du chapeau de Esposito était son troisième de la saison et le 25ième de sa carrière, laissant ce dernier à trois seulement du recordman Bobby Hull parmi les joueurs toujours actifs.

En plus de marquer trois buts, Esposito a été appelé à tuer les punitions pour les Bostonnais, ce que le pilote Don Cherry n'aimait pas trop en début de saison.

"J'ai pensé en débutant que je ne le ferais pas tuer beaucoup de punitions, mais il travaille si bien que je ne pouvais trop l'éloigner de la glace", de spécifier Cherry." Il est profitable de le faire jouer. J'ai constaté que plus il jouait, plus il produisait".

# SOMMAIRES

**LIGUE JUNIOR REGIONAL**

**Port-Alfred 2 Chicoutimi 19**

**Première période**

1. Chic., Jean-Claude Gaudreault (Villeneuve, Labelle) 8.56.
2. P.-A., Michel Dufour (Coulombe, Gauthier) 9.18.
3. Chic., René Dufour (D. Bouchard, S. Girard) 13.24.
4. Chic., Pierre Girard jr (Dufour) 13.59.
5. Chic. Denis Villeneuve (Boivin, Dufresne) 16.57.
6. Chic. Denis Villeneuve (Girard sr) 18.35.

Pén.: Gaudreault C., 3.25; Boudreault PA, 8.38; Labelle C. Simard PA, maj. d., 11.17.

**Deuxième période**

7. Chic., Pierre Girard sr (Tremblay, Villeneuve) 4.18.
8. Chic., Gilles Boivin (Dufresne) 5.02.
9. P.-A., Daniel Simard (Plante, Gagnon) 9.02.
10. Chic., Jean Labelle (Girard jr) 11.37.
11. Chic., Denis Bouchard (Duchesne) 14.37.
12. Chic., Lambert Tremblay (Villeneuve, Girard sr) 15.13.
13. Chic., Daniel Dufresne (Labelle, Gaudreault) 18.41.

Pén.: Villeneuve C. 14.43; Girard C. 18.29.

**Troisième période**

14. Chic., Daniel Dufresne (Labelle) 6.22.
15. Chic., Jean Labelle (Dufresne, Boivin) 7.11.
16. Chic., Serge Girard (Painchaud, Dufour) 8.07.
17. Chic., Jean-Pierre Girard (S. Bouchard, Savard) 9.17.
18. Chic., Sylvain Bouchard (J.-P. Girard, Savard) 10.03.
19. Chic., Denis Villeneuve (Girard sr, Gaudreault) 11.10.
20. Chic., Daniel Dufresne (seul) 12.19.
21. Chic., Daniel Dufresne (Girard sr, Gaudreault) 18.28.

Pén.: Labelle C. 5.41; Leclerc C. 7.01; Tremblay C. 11.00; Labelle C., 13.02; Duchesne C. 14.29.

Lancers:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Port-Alfred | 8 | 8 | 7-23 |
| Chicoutimi | 19 | 13 | 30-62 |

A-420.

**Poberval 5 Dolbeau 4**

**Première période**

1. Dol., Renaud Lamothe (Larouche, Bouchard) 11.20.
2. Dol., Michel Hébert (seul) 17.12.

Pén.: Laprise D. 1.21; Dion R. 3.03; Simard D. min. et maj., Lavoie R., maj., 13.32.

**Deuxième période**

3. Rob., Alain Tremblay (Dumas) 2.33.
4. Dol., Yoland Gauthier (Larouche, Lamontagne) 12.18.
5. Dol., Renaud Lamothe (Bouchard, Lamontagne) 17.16.

Pén.: Lamontagne D., 3.00; Desbiens R. 11.10; Morin D. 12.57; Larouche D. Bouchard R. maj. d., 15.42; Morin D. maj. et mauv. cond., Dion R. maj. et mauv. cond., Thibeault D. maj. d. et mauv. cond., Bolduc R. maj. et mauv. cond., 18.24.

**Troisième période**

6. Rob., Alain Tremblay (Boily, Cleary) 7.00.
7. Rob., Rosaire Xavier (Tremblay, Boily) 14.47.
8. Rob., François Thouin (Bouchard, Boily) 19.30.

Pén.: Simard D. Bouchard R. min. d., 6.49; Kurtness R. 18.00.

**Supplémentaire**

1. Rob., Yves Beauseigle (Bouchard, Thouin) 1.05.

A—996.

**Alma 3 Jonquière 11**

**Première période**

1. Jonq., Marcellin Boudreault (Tremblay) 0.53.
2. Alma, Martin Marcoux (Maltais, S. Villeneuve) 10.25.
3. Jonq., Martin Voyer (S. Gagnon) 15.51.
4. Jonq., Bernard Vigneault (Lemieux) 17.50.

Pén.: Villeneuve A. Simard A. Paradis A. Gagnon A. Villeneuve A. Gagnon A. Lavoie J. Hubert J. Salesse J. Lebrasseur J. Villeneuve J. Dicaire J. maj. et ext. inc. de partie, 0.07; Voyer J., 11.22; Jomphe J. Côté A. maj. d., 15.01.

**Deuxième période**

5. Jonq., Marcellin Boudreault (Deschênes, Tremblay) 1.14.
6. Jonq., Michel Tremblay (Boudreault, Deschênes) 3.53.
7. Jonq., Martin Voyer (Lemieux) 7.37.

Pén.: Côté A. 3.22.

**Troisième période**

8. Jonq., Bernard Vigneault (Jomphe) 3.37.
9. Jonq., Michel Tremblay (Gagnon, Deschênes) 5.30.
10. Alma, Martin Marcoux (D. Gagnon, Maltais) 6.49.
11. Jonq., Marcellin Boudreault (Dery) 7.04.
12. Jonq., Alain Deschênes (Boudreault) 7.16.
13. Alma, Martin Marcoux (D. Gagnon, Bouchard) 10.44.
14. Jonq., Marcellin Boudreault (Tremblay) 13.22.

Pén.: Lemieux J. 6.32; Voyer J. 9.02.

Lancers:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alma | 8 | 6 | 10-24 |
| Jonquière | 14 | 20 | 9-43 |

A—1.965.

**ASSOCIATION MONDIALE**

**Québec 6 Winnipeg 1**

**Première période**

1. Winn., Upring 9 (Ketola, Beaudin) 2.24.
2. Qué., Leclerc 8 (Gaudette J. Bernier) 8.05.
3. Qué., Sutherland 4 (Gilbert, Jordan) 12.26.
4. Qué., Panzeau 14 (Tardif, Bordeleau) 19.57.

Pén.: Sutherland Q. Bergman W. majeures, 0.12; Roy Q. Miller W. majeures, Tardif Q. inconduite, 3.12; Garneau Q. Asmundston W. majeures, Bordeleau Q. inconduite, 6.48.

**Deuxième période**

5. Qué., Tremblay 8 (J. Bernier, S. Bernier) 19.47.

Pén.: Hadberg W. 1.01; Tremblay 2.42; Nilsson W. Jordan Q. mineures majeures 3.57; Roy Q. 4.37; Ketola W. 5.57; S. Bernier Q. Daley W. 7.52; Tardif Q. 17.50.

**Troisième période**

6. Qué., Tardif 22, 9.17.
7. Qué., Houle 14 (S. Bernier, Sutherland) 17.15.

Pén.: Nilsson W. Leclerc Q. mineures majeures, 1.33; Ashton W. Jordan Q. majeures, 10.37; S. Bernier Q. 18.40.

Lancers:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Québec | 13 | 9 | 8-30 |
| Winnipeg | 12 | 18 | 11-41 |

Gardiens: Brodeur, Québec; Daley, Winnipeg.

A—10.067.

**Vancouver 4 Cleveland 6**

**Première période**

1. Clev., Krake 8 (Leduc, Erickson) 0.31.
2. Van., Chipperfield 11 (Price, Lawson) 1.21.
3. Clev., Walker 7 (Cardwell, Stewart) 7.49.
4. Clev., Harrison 9 (L. Hillman) 10.05.

Pén.: Muloin C. 1.13; Rupp V. Harrison C. 1.58; Burgess V. 8.50.

**Deuxième période**

5. Clev., Stewart 2 (L. Hillman) 4.40.
6. Van., Lawson 16 (Walton, St. Sauveur) 8.40.
7. Clev., McDonough 12 (Edur, Ward) 10.08.
8. Van., Lawson 17 (Price, St. Sauveur) 12.53.

Pén.: Krake C. 6.38; Jodzio V. W. Hillman C. majeures, 9.17; Cleveland blanc, 11.01.

**Troisième période**

9. Clev., Leduc 14 (Erickson, Krake) 7.38.
10. Van., Jones 8 (Harris) 12.16.

Pén.: Pelyk V. L. Hillman C. 13.31; 18.09; Clearwater C. Harris V. majeurs 18.29.

Lancers:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Vancouver | 6 | 14 | 20-40 |
| Cleveland | 18 | 8 | 16-42 |

Gardiens: McLeod, Wood, Vancouver; Whidden, Cleveland.

A—5.948.

**San Diego 3 Toronto 4**

**Première période**

1. Tor., Kirk 9 (Dorey, Hickey) 1.15.
2. San Die., Lacroix 18 (Sentes, Plumb) 4.23.
3. San Die., Sentes 8 (Lacroix, Rivers) 14.20.

Pén.: Gratton T. 3.22; Adduono SD 6.55; Sentes SD, 18.22.

**Deuxième période**

4. Tor., Simpson 29 (Turkiewicz) 6.13.
5. San Die., Rivers 24 (Morrison, Lacroix) 18.32.

Pén.: aucune.

**Troisième période**

6. Tor., Martin 4 (Kirk) 8.35.
7. Tor., Nedomansky 21 (Mahovlich) 10.15.

Pén.: aucune.

Lancers:

| | | | |
|---|---|---|---|
| San Diego | 10 | 8 | 14-32 |
| Toronto | 19 | 13 | 12-44 |

Gardiens: Wakely, San Diego; Gratton, Toronto.

A—10.210.

# Important gain des Nordiques

(Selon PC) — A Winnipeg, les Nordiques de Québec ont tiré profit du jet décousu des Jets de Winnipeg, hier soir, pour remporter une victoire facile de 6-1 devant une foule de 10,067 spectateurs dans l'Association mondiale de hockey.

Les deux équipes ont montré des signes d'agressivité alors qu'un total de 114 minutes de pénalités ont été distribuées. Le tout a commencé à 12 secondes de la première période par une bagarre.

Danny Spring a déjoué Richard Brodeur à 2:24 de la première période pour enregistrer le seul but des Jets.

Réjean Houle, Marc Tardif, Jean-Claude Tremblay, Michel Parizeau, Leclerc et Sutherland ont marqué les filets des Nordiques, qui demeurent toujours au premier rang de la division canadienne.

A Cleveland, les Crusaders de Cleveland ont pris une avance de deux buts dès le premier engagement, pour finalement avoir raison des Blazers de Vancouver au compte de 6-4.

Skip Krake, Russ Walker, Jim Harrison, John Stewart, Al McDonough et Richard Leduc ont marqué pour Cleveland, alors que Danny Lawson, avec deux buts, Jimmy Jones et Ron Chipperfield ont répliqué pour les Blazers.

A Toronto, l'ailier droit Tom Martin et le joueur de centre Vaclav Nedomansky ont marqué à la troisième période pour permettre au Toros de Toronto de disposer des Mariners de San Diego par le compte de 4-3 devant 10,210 spectateurs.

A Chicago, Gary MacGregor a marqué deux buts hier soir pour conduire les Cougars de Chicago à une victoire de 5-2 sur les Stags du Michigan.

A Atlanta, Bob Kelly a marqué sur un lancer du revers au milieu de la troisième période, hier soir, pour permettre aux Pengins de Pittsburgh d'arracher un match nul de 3-3 au Flames d'Atlanta.



**PAUVRE LUI — Le gardien de but Gary Inness, des Pingouins, en a vu de l'action devant son filet, hier. Pendant que son coéquipier Ron Stackhouse vient en collision avec Larry Romanchyck, des Flames, Bob Leiter tente de loger le disque derrière Inness. (PA)**

# HOCKEY

**LIGUE JUNIOR REGIONALE**

Hier
Port-Alfred 2 Chicoutimi 19
Alma 3 Jonquière 11
Roberval 5 Dolbeau 4
Demain
Chicoutimi vs Dolbeau
Port-Alfred vs Roberval

| | PJ | G | P | B | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Jonquière | 26 | 22 | 4 | 0 | 167 | 87 | 44 |
| Chicoutimi | 26 | 21 | 5 | 0 | 205 | 78 | 42 |
| Alma | 27 | 18 | 9 | 0 | 225 | 129 | 36 |
| Dolbeau | 23 | 6 | 17 | 0 | 85 | 164 | 12 |
| Roberval | 24 | 6 | 18 | 0 | 94 | 204 | 12 |
| Port-Alfred | 24 | 2 | 22 | 0 | 70 | 185 | 4 |

**(Joutes d'hier non comprises)**
Aujourd'hui
Demain

**LIGUE BANTAM**

Aujourd'hui
Arvida vs Chicoutimi
St-Honoré vs Jonquière
Demain
Jonquière vs Chicoutimi
St-Honoré vs Arvida

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Arvida | 18 | 10 | 14 | 4 | 62 | 41 | 24 |
| Jonquière | 18 | 9 | 4 | 5 | 55 | 47 | 23 |
| St-Honoré | 22 | 9 | 9 | 4 | 52 | 57 | 22 |
| Chicoutimi | 20 | 3 | 14 | 3 | 32 | 56 | 9 |

**Les compteurs**

| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| Gravel, F., Arvi. | 17 | 12 | 29 |
| Gagné, J., Jonq. | 16 | 10 | 26 |
| Girard, J., Arv. | 10 | 12 | 22 |
| Desbiens, M., St-Hon. | 8 | 14 | 22 |
| Tremblay, J., St-Honoré | 12 | 9 | 21 |
| Simard, M. Jonq., | 11 | 9 | 20 |
| Verchelle, R., Arv. | 11 | 9 | 20 |

**LIGUE JUVENILE**

Hier
Arvida 6 Alma 9
St-Jérôme 5 Port-Alfred 8
Aujourd'hui
Kénogami vs Chicoutimi
Demain
Chicoutimi vs Arvida
St-Jérôme vs Alma
Kénogami vs Port-Alfred

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alma | 18 | 11 | 3 | 3 | 99 | 67 | 27 |
| Port-Alfred | 19 | 10 | 8 | 1 | 88 | 79 | 21 |
| Chicoutimi | 20 | 8 | 9 | 3 | 79 | 90 | 19 |
| Kénogami | 18 | 7 | 9 | 2 | 77 | 66 | 16 |
| Arvida | 15 | 6 | 7 | 2 | 64 | 71 | 14 |
| St-Jérôme | 16 | 4 | 11 | 1 | 64 | 92 | 9 |

**(Joutes d'hier non comprises)**

**LIGUE JUNIOR MAJEURE**

Hier
Sorel 7 Montréal 5
Hull 2 Québec 10 Laval 3 Sherbrooke 7
Trois-Rivières 6 Shawinigan 3
Aujourd'hui
Aucune joute
Demain
Cornwall vs Chicoutimi
Shawinigan vs Hull
Sherbrooke vs Montréal
Laval vs Québec
Trois-Rivières vs Sorel

**Division Est**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Québec | 38 | 21 | 15 | 2 | 166 | 143 | 44 |
| T. Rivières | 40 | 18 | 16 | 6 | 165 | 161 | 42 |
| Chicoutimi | 40 | 17 | 21 | 2 | 182 | 234 | 36 |
| Sorel | 44 | 12 | 29 | 3 | 170 | 240 | 27 |
| Shawin. | 39 | 8 | 25 | 5 | 153 | 221 | 21 |

**Division Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sherb. | 34 | 28 | 7 | 2 | 232 | 127 | 58 |
| Cornwall | 40 | 23 | 9 | 8 | 183 | 142 | 54 |
| Montréal | 37 | 19 | 15 | 3 | 223 | 184 | 41 |
| Hull | 39 | 18 | 18 | 3 | 199 | 201 | 39 |
| Laval | 43 | 15 | 24 | 4 | 193 | 223 | 34 |

**Les compteurs**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bossy, M., Laval | 48 | 37 | 85 |
| Dupont, N. | 48 | 33 | 81 |
| Trottier, J., Laval | 38 | 52 | 80 |
| Montgomery | J., Hull | | 28 |
| | 51 | 79 | |
| Lecours, D., Chic. | 34 | 49 | 74 |
| Phneuf, J.-L. Mont. | 23 | 50 | 73 |
| Veysey, S., Sherb. Sherb. | 30 | 42 | 72 |
| D'Amico, M., Chic. | 30 | 41 | 71 |
| Ritchie, R., Sorel | 34 | 34 | 78 |
| Gillis, J., Sherb. | 25 | 43 | 68 |
| **Gillis, J., Sherb.** | **25** | **43** | **68** |

**(Joutes d'hier non-comprises)**

**LIGUE NATIONALE**

Hier
Pittsburgh 3 Atlanta 3
Aujourd'hui
Philadelphie vs Montréal
N. Y. Rangers vs Saint-Louis
Atlanta vs N. Y. Islanders
Washington vs Kansas City
Californie vs Pittsburgh
Buffalo vs Détroit
Los Angeles vs Toronto
Vancouver vs Minnesota
Chicago vs Boston
Demain
Montréal vs Washington
N. Y. Rangers vs Chicago
N. Y. Islanders vs Toronto
Californie vs Philadelphie
Saint-Louis vs Détroit
Vancouver vs Buffalo

| | J | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Phila. | 40 | 25 | 9 | 6 | 143 | 84 | 56 |
| Rangers | 39 | 20 | 11 | 8 | 167 | 124 | 48 |
| Atlanta | 42 | 19 | 15 | 8 | 118 | 115 | 46 |
| Islanders | 41 | 17 | 15 | 9 | 138 | 114 | 43 |
| **Division Smythe** | | | | | | | |
| Vancouver | 42 | 22 | 15 | 5 | 149 | 133 | 49 |
| Chicago | 40 | 18 | 18 | 4 | 140 | 120 | 40 |
| St. Louis | 40 | 16 | 18 | 6 | 132 | 141 | 38 |
| Minnesota | 40 | 11 | 24 | 5 | 107 | 176 | 27 |
| K. City | 39 | 7 | 28 | 4 | 93 | 170 | 18 |
| **Division Norris** | | | | | | | |
| Montréal | 41 | 22 | 6 | 13 | 183 | 115 | 57 |
| Los Ang. | 40 | 22 | 6 | 12 | 126 | 77 | 56 |
| Pittsburgh | 40 | 14 | 17 | 9 | 160 | 154 | 37 |
| Détroit | 38 | 10 | 22 | 6 | 108 | 152 | 26 |
| Washington | 41 | 3 | 33 | 5 | 83 | 218 | 11 |
| **Division Adams** | | | | | | | |
| Buffalo | 40 | 25 | 9 | 6 | 175 | 130 | 56 |
| Boston | 40 | 23 | 10 | 7 | 193 | 122 | 53 |
| Toronto | 40 | 14 | 19 | 7 | 136 | 153 | 35 |
| Calif. | 43 | 11 | 24 | 8 | 116 | 169 | 30 |

**ASSOCIATION MONDIALE**

Hier
Québec 6 Winnipeg 1
Indianapolis 3 Edmonton 3
Vancouver 4 Cleveland 6
San Diego 3 Toronto 4
Michigan 2 Chicago 5
Aujourd'hui
Phoenix vs Houston
San Diego vs N.-Angleterre
Demain
Québec vs Edmonton
Vancouver vs Minnesota
Toronto vs Houston
Phoenix vs Cleveland
Indianapolis vs Winnipeg
San Diego vs Michigan

**Section Canadienne**

| | J | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Québec | 38 | 23 | 15 | 0 | 155 | 129 | 46 |
| Toronto | 38 | 21 | 16 | 1 | 160 | 139 | 43 |
| Edmonton | 31 | 19 | 11 | 1 | 116 | 98 | 39 |
| Winnipeg | 34 | 17 | 15 | 2 | 136 | 110 | 36 |
| Vancouver | 36 | 16 | 18 | 2 | 109 | 113 | 34 |

**Section Est**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N.-Angl. | 38 | 21 | 15 | 2 | 136 | 133 | 44 |
| Cleveland | 36 | 14 | 20 | 2 | 99 | 117 | 30 |
| Chicago | 36 | 14 | 21 | 1 | 118 | 137 | 29 |
| Indian. | 40 | 7 | 31 | 2 | 89 | 172 | 16 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Houston | 37 | 26 | 11 | 0 | 170 | 104 | 52 |
| Phoenix | 38 | 19 | 14 | 5 | 128 | 118 | 43 |
| Minn. | 37 | 19 | 18 | 0 | 158 | 132 | 38 |
| S. Diego | 36 | 18 | 17 | 1 | 117 | 121 | 37 |
| Michigan | 41 | 13 | 25 | 3 | 104 | 172 | 29 |

**(Joutes d'hier non comprises)**

**Les compteurs**

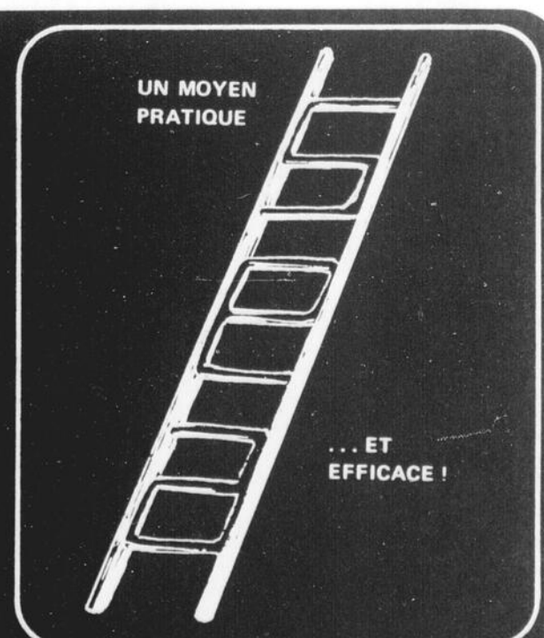
| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| Hull, Win. | 36 | 28 | 64 |
| Bernier, Qué. | 29 | 31 | 60 |
| Lund, Hou. | 23 | 32 | 55 |
| Walton, Min. | 29 | 24 | 53 |
| Lacroix, SD | 17 | 33 | 50 |
| Nillson, Win. | 13 | 37 | 50 |
| Dillon, Tor. | 17 | 30 | 47 |
| Hughes, Hou. | 27 | 16 | 43 |
| G. Howe, Hou. | 16 | 27 | 43 |
| Simpson, Tor. | 28 | 14 | 42 |
| Hinse, Hou. | 15 | 27 | 42 |

**(Joutes d'hier non comprises)**


DATES D'INSCRIPTION:
13-14-15 janvier
de 7:00 hres à 9:00 hres p.m.

ENDROIT:
Pavillon Wilbrod Dufour
850, Ave Bégin Sud, Alma.

POUR INFORMATIONS, SIGNALEZ:
Le jour: 668-7931
Le soir: 668-7961




INSCRIPTION
aux cours, janv. 75

SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES
CSR LAC-ST-JEAN

350 Boul. Champlain, Sud, ALMA

Tél.: 668-7931

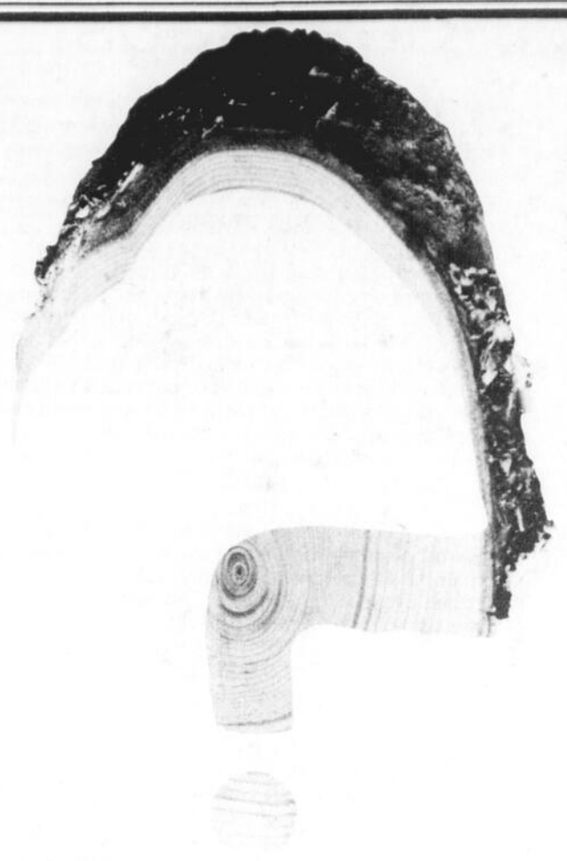
FRAIS D'INSCRIPTION:

FORMATION SOCIO-CULTURELLE:
Cours à dimension sociale: $ 5.00
Autres cours : $10.00
Cours auto-financés : $15.00

FORMATION GENERALE:
Tous les cours: $3.00 pour 15 hres.

# PORTEFEUILLES QUOTIDIEN

## Saint-Félicien
## *Une usine qui coûte plus cher*



**par Gabriel Berberi**

SAINT-FELICIEN — Le financement du projet de papeterie à Saint-Félicien s'avère de plus en plus difficile et les parties intéressées réclament maintenant $50 millions de plus des gouvernements pour passer à l'étape de la réalisation.

C'est du moins ce que signale Le Soleil, de Québec, dans son édition du 8 janvier. L'implantation, à Saint-Félicien, d'une usine de pâtes ayant une capacité annuelle de 300,000 tonnes, coûterait quelque $200 millions.

On sait que les principales entreprises intéressées à établir une usine de pâtes à Saint-Félicien sont Donohue Ltée et la Cellulose du Pin, cette dernière étant une filiale de la société française Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

Il n'a pas été possible, hier, de joindre le député Robert Lamontagne, à Saint-Félicien, afin d'obtenir ses commentaires au sujet de cette insuffisance de capitaux rendant encore plus hypothétique la construction de l'usine dans un proche avenir.

**Rôle des géants**

Comme le rappelle Le Soleil, le projet de papeterie à Saint-Félicien est en veilleuse depuis 1966, époque où M. Lesage avait certifié que Kruger, une société privée du Québec, s'établirait incessamment à cet endroit.

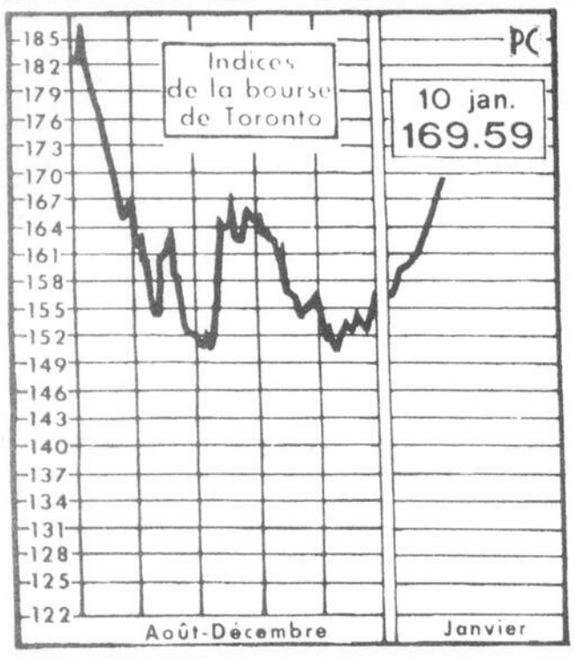
Même si les reporters du quotidien de la Vieille Capitale ne le mentionnent pas, les membres de la "ligue majeure" des pâtes et papiers sur le continent américain ne seraient pas étrangers à l'impossibilité matérielle de réaliser le développement industriel à Saint-Félicien.

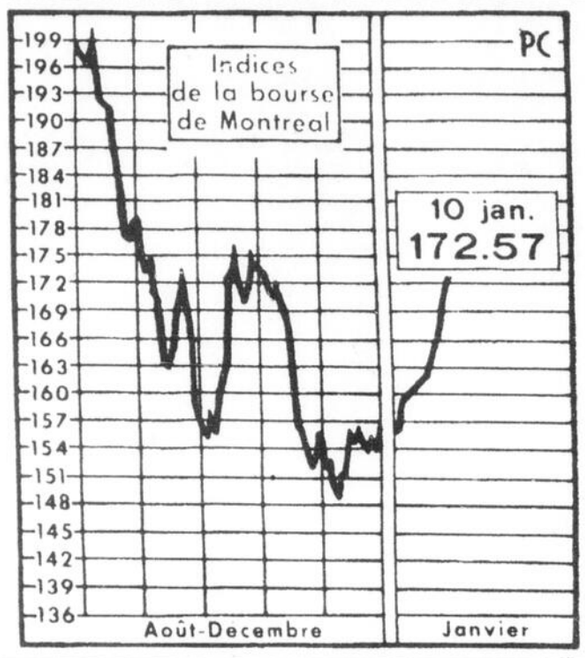
En effet, après avoir encaissé (leurs actionnaires aussi, évidemment) de lourdes pertes, en 1971, en raison d'un surplus de produits, les grandes compagnies de pâtes et papiers se sont concertées, en quelque sorte, afin de limiter l'accroissement des capacités de production. Ce qui aura éventuellement pour effet, d'après ces sociétés multinationales, d'éviter un nouveau déséquilibre fatal, entre l'offre et la demande, sur les marchés des pâtes et papiers.

De plus, le président de la compagnie Price a confié récemment au QUOTIDIEN que son entreprise n'a jamais dit qu'elle n'était pas intéressée à exploiter les richesses forestière de la région de Saint-Félicien...

Price, on le sait, est désormais contrôlée par la Compagnie de papier Abitibi Ltée, de Toronto.

Les membres de la "ligue majeure" des pâtes et papiers en Amérique (Compagnie Internationale de Papier, Weyerhaeuser, Georgia-Pacific, Crown Zellerbach, Boise Cascade, Kimberley-Clark, St. Regis Paper, Macmillan-Bloedel, Abitibi-Price, Domtar, Consolidated-Bathurst, Scott Paper, etc.) considèrent généralement que des petites entreprises de l'envergure de Donohue ou de St. Raymond Paper n'ont pas la puissance financière voulue pour consolider les positions de cette industrie.




# BOURSE

## Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs ont enregistré des hausses et le marché était assez animé à la Bourse de Montréal, jeudi.

Le volume a atteint 748,400 actions comparativement à 539,000 à la clôture la veille.

Les banques ont gagné 3.65, à 227.80, les industrielles 3.09, à 172.57, l'indice composé 2.77, à 169.90, les papetières 1.24, à 101.48 et les services publics 1.21 à 129.31.

**Comportement des valeurs:**

| | Ven. | Jeu. |
|---|---|---|
| Gains | 124 | 106 |
| Pertes | 51 | 49 |
| Inchangées | 28 | 26 |
| Total | 203 | 181 |

L'industrielle la plus active a été Imperial Oil A, en hausse de 1 5-8, à $25 3-8, sur chacune des 10,127 actions vendues.

La mine la plus active a été Bison Petroleum Ltd., demeurée inchangée à $6 1-8, après un virement de 25,800 actions.

Les pétroles ont gagné du terrain. Dome Petroleums a gagné 2 1-8, à $23 1-8, Texaco Canada 1 1-2, à $29 1-2, Petrofina Canada 1 1-4, à $17, Husky Oil 5-8, à $14 1-2, Pacific Petroleums 5-8, à $16 1-8, BP Canada 1-2, à $9 3-4, Gulf Oil Canada 3-8, à $26 3-4, Imperial Oil A 1-4, à $25 5-8 et Shell Canada 1-8, à $13. Pan Ocean Oil est demeurée inchangée à $7 3-4, après un virement de 14,150 actions.

Parmi les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal qui ont monté, Falconbridge Nickel a gagné $3, à $29 1-2, Canada Permanent Mortgage 1 1-4, à $18 1-4, Aquitaine 1 1-4, à $16 1-4, Northern Electric 1 1-4, à $18 3-4, Hudson's Bay Co. 1 1-8, à $14 1-8, Alcan 7-8, à $21 3-8, Dominion Bridge $1, à $21, Calgary Power $1, à $23 1-2, Denison Mines $1, à $42 3-4, Mercantile Bank $1, à $15, Moore Corp. 5-8, à $41 1-8, Banque canadienne impériale de commerce 3-4, à $24 1-4, MacMillan Bloedel 3-4, à $23 1-4 et CIL Industries 3-4, à $18 3-4.

Parmi les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal qui ont baissé, Canadian Javelin a perdu 5-8, à $8 3-8, Consolidated Bathurst 1-2, à $24 1-4 et B.C. Forest Products 1-2, à $11.

Parmi les valeurs spéculatives, Silver Stack Mines Ltd. a perdu cinq cents, à 90 cents, sur chacune des 14,700 actions vendues.

## New York

NEW YORK (AFP) — Très nette progression des cours, vendredi, à Wall Street où l'indice des industrielles a gagné plus de 13 points à l'issue d'une séance extrêmement active (la plus active depuis le 10 octobre 1974).

Cet indice est ainsi revenu à son plus haut niveau depuis près de deux mois après avoir gagné quelque 56 points en deux semaines.

Les cours en vive hausse à l'ouverture ont progressé jusqu'en début d'après-midi avant de se tasser quelque peu en fin de séance.

Deux développements ont encouragé les investisseurs américains: les deux plus grosses banques américaines, la Bank of America et la First National City Bank, ont réduit leur prime rate de 10 1-4 à 10 p.c. et l'administration a confirmé que le président Ford allait sans doute annoncer prochainement une réduction d'environ $15 milliards des impôts payés par les Américains en 1974.

La plupart des compartiments terminent en hausse à part les pharmaceutiques, qui ont poursuivi leur baisse, tandis que les automobiles et alimentaires se comportaient irrégulièrement.

Les meilleurs gains ont été enregistré aux aérospatiales où General Dynamics progresse de 2 1-2 (tandis que Northrop perd un point), chimiques où Monsanto avance de $2, pétroles où Exxon gagne 1 3-4 et Phillips 2 1-8 et électroniques où General Electric clôture en hausse de 1 3-4.

Les grands magasins, sidérurgiques et chemins de fer se sont également très bien comportés.

L'indice Dow Jones a gagné 13.53 et a clôturé à 658.79 terminant ainsi la semaine avec un gain de 24.25 points.

**Valeurs canadiennes**

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, McIntyre a enregistré des gains de l'ordre de 1 1-4, à $33 1-2, Alcan 7-8, à $21 1-4 et Massey Ferguson 3-8, à $15 7-8.

International Nickel a monté de 1-2, à $22 1-2, Campbell Red Lake 1-4, à $30 3-4, Canadian Pacific 1-4, à $15 1-8 et Dome Mines 1-4, à $48 1-4.

Seagrams a perdu 1-2, à $33 et Hiram Walker 1-4, à $37 7-8.

Parmi les industrielles, IBM a gagné 5 1-4, à $170 1-4, Crown Life 3 3-8, à $53, Reitman's 2 points, à $9 1-2, Dome Pete 2 points également, à $23 et Nabors 1 1-2, à $22.

Hollinger A a monté de 1 3-4, à $27 1-2, McIntyre 1 1-2, à $34 et Rio Algom 3-4, à $20 1-2.

Canadian Superior a enregistré une hausse de 1 3-8, à $25 1-2, Siebens 5-8, à $6 7-8 et Ranger 1-2, à 6 1-4.

Fittings a fléchi de 1 1-2, à $21 1-4 et Numac a perdu 1-2, à $10 1-4.

## Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a continué à enregistrer des gains impressionnants, vendredi, et le nombre des transactions a atteint le plus haut niveau depuis le 22 nov. dernier.

Les industrielles ont atteint des sommets inégalés depuis plus de quatre mois.

Tous les indices ont clôturé en hausse et ce, pour la 11e journée consécutive, avec les pétroles de l'Ouest en tête avec un gain de 5.81, à 139.87.

L'indice industriel, qui d'habitude marque la tendance du marché, a monté de 2.61, à 169.59, son plus haut niveau depuis le 26 août.

Les aurifères ont gagné 1.66, à 388.50 et les métaux de base 1.55, à 61.92.

Les hausses ont été quatre fois plus nombreuses que les pertes.

**Comportement des valeurs:**

| | Ven. | Jeu. |
|---|---|---|
| Gains | 425 | 350 |
| Pertes | 107 | 104 |
| Inchangées | 187 | 176 |
| Total | 719 | 630 |

Le virement a été de 3.43 millions comparativement à 4.14 millions le 22 nov. dernier et 2.29 millions jeudi. La valeur totale des transactions a été de l'ordre de $23.87 millions comparativement à $17.76 millions.

United Canso, qui a annoncé la vente prochaine de sa filiale de Grande-Bretagne à la société allemande Deminex, a perdu 3-8, à $8.

## Etats-Unis
## Nombre record de faillites

NEW YORK (AFP) — La récession économique et la montée du chômage forcent un nombre croissant d'Américains à se déclarer officiellement insolvables, ce qui leur permet de liquider leurs dettes et repartir à zéro.

Des statistiques de l'administration indiquent qu'au cours des cinq premiers mois de l'année fiscale 1975 qui a débuté en juillet dernier la moyenne mensuelle des déclarations de faillites a atteint 19,305, contre 14,912 pour la même période de 1973.

A ce rythme, les déclarations de faillite a la fin de l'année fiscale, en cours atteindront un total record de 231,600, dépassant l'ancien record 209,329 établi en 1967.

Environ 90 pour cent de ces déclarations d'insolvabilité sont effectuées par des particuliers qui ne peuvent faire face à leurs créanciers, dans un pays où vivre à crédit est devenu une habitude bien ancrée.

Une fois délcaré insolvable, le particulier doit liquider ses actifs, il peut cependant garder sa maison, des meubles et des vêtements et payer tout ce qu'il peut avant de tirer un trait sur le passé et repartir à zéro.

**Guide de la faillite**

Cette procédure, bien pratique, ne peut pas cependant être renouvelée avant une période de six ans. Ceux qui s'intéressent à la question peuvent se procurer un "Guide de la faillite" qui vient d'être publié en Pennsylvanie.

Aux Etats-Unis, on n'est jamais condamné à la prison sauf dans des cas particuliers comme le nom paiement des pensions alimentaires si on ne paye pas ses créanciers.

## *FMI*
## Réunion pour des ententes vitales

WASHINGTON (AP) — Les dirigeants financiers des 124 pays du FMI se réuniront, la semaine prochaine, pour une série de conversations vitales sur la réforme monétaire internationale et la crise de l'énergie.

Les experts prévoient des entretiens difficiles sur les problèmes-clefs, et notamment sur une proposition de la CEE en vue d'accroître de 10 à 12 milliards de dollars les possibilités de prêt, du FMI pour les pays en difficulté du fait de l'augmentation des prix du carburant.

Au nombre des autres questions devant être évoquées et résolues, se trouve l'augmentation des quote-parts des pays producteurs de pétrole et d'autres pays afin qu'ils aient un poids plus important dans l'élaboration de la politique du Fonds monétaire. Les discussions porteront également sur une initiative européen en vue de permettre aux gouvernements d'acheter de l'or sur le marché pour augmenter leurs réserves officielles.

La première réunion officielle aura lieu mardi, à huis-clos, entre les ministres des Finances des 10 pays industrialisés.

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger et le secrétaire au Trésor, M. William Simon, trouveront là l'occasion de faire pression en vue de la création d'un fonds de 25 milliards de dollars pour aider les pays consommateurs industrialisés à faire face aux prix des carburants.

Les Etats-Unis ont fait savoir avant la réunion du "club des 10" que le fonds américain de 25 milliards de dollars devrait compléter, plutôt que remplacer, le fonds le moins important que les pays européens sont disposés à constituer par l'intermédiaire du FMI.

Les pays européens industrialisés, en particulier l'Allemagne de l'Ouest, font des objections à l'importance du programme américain parce que cela supposera, de leur part, une forte contribution.

Les Américains font des objections à l'idée que le FMI puisse garantir des prêts à des pays qui sont obligés d'emprunter aux producteurs de pétrole.

**Compromis?**

On s'attend à la mise au point d'un compromis entre les deux points de vue.

Le FMI n'est pas en mesure de procéder à ce que les autorités financières appellent "la politique des deux fenêtres" avec un niveau de prêts pour quelques membres du FMI et un niveau plus élevé pour d'autres.

Par exemple, le FMI ne peut participer à un arrangement discriminatoire accordant à quelques pays un taux d'intérêt plus bas qu'aux autres.

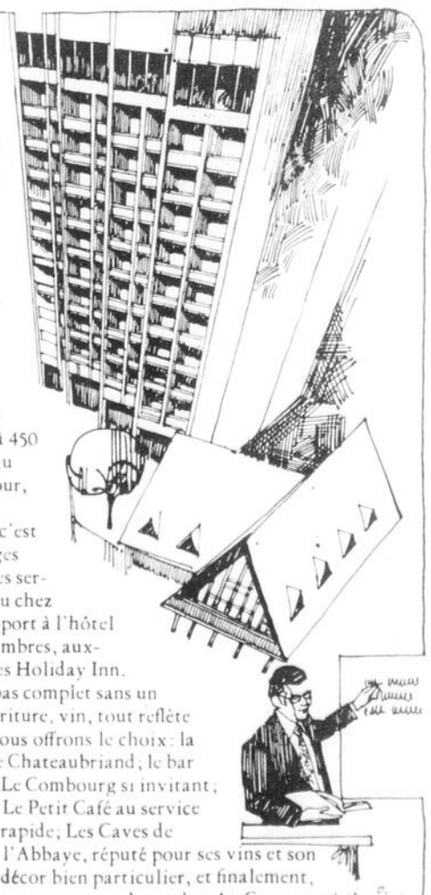
Pendant que les "10" seront en réunion, les ministres des Finances de 24 pays en cours de développement se réuniront également pour examiner les moyens de maintenir le développement économique malgré l'inflation et la récession.

Les pays en voie d'industrialisation veulent une redistribution des fonds du FMI qui lierait les DTS aux programmes de développement. Les pays industrialisés envisagent actuellement avec froideur toute décision sur les droits de tirage spéciaux et le développement.

Mercredi et jeudi, les ministres des Finances représentant les 124 pays membres du Fonds monétaire entendront un rapport d'une commission intérimaire sur la réforme monétaire. Et, vendredi, les membres de la commission des 24 pays en cours de développement sur le transfert des ressources se réuniront pour étudier les problèmes d'industrialisation.

Ce sera la plus importante série de réunions qui ait jamais été tenue par le FMI entre ses assemblées annuelles. En dépit des divergences, on escompte, dans les milieux officiels, des progrès vers une réforme monétaire.

**Au Holiday Inn de Québec, Ste-Foy nous avions déjà le tour, nous avons maintenant la tour.**



Pardonnez-nous le jeu de mots, nous n'avons pas pu y résister tellement notre enthousiasme est grand. Il y a de quoi! L'addition d'une tour de 12 étages à notre hôtel double presque nos possibilités. Le nombre de nos chambres est porté de 200 à 350; nous disposons maintenant de 12 salles de conférences offrant toutes les commodités pour la tenue de réunions d'affaires, banquets et congrès réunissant de 15 à 450 personnes; nous avons un nouveau bar-salon "Au Courant" qui, situé au sommet de la nouvelle tour, offre une vue superbe sur le fleuve.

Nous disions aussi que nous avions le tour, c'est très vrai. En effet, en plus des nouveaux avantages mentionnés plus haut, nous offrons le confort, les services et les commodités qui vous ont toujours plu chez nous: stationnement gratuit, transport de l'aéroport à l'hôtel et retour gratuit, télécouleur dans toutes les chambres, auxquels viennent s'ajouter les services habituels des Holiday Inn.

Ce tour d'horizon de nos services ne serait pas complet sans un mot au sujet de notre table. Service, menu, nourriture, vin, tout reflète notre souci de vous satisfaire. Nous vous offrons le choix: la luxueuse et vaste salle à manger Le Chateaubriand; le bar Le Combourg si invitant; Le Petit Café au service rapide; Les Caves de l'Abbaye, réputé pour ses vins et son décor bien particulier, et finalement, notre nouveau bar-salon Au Courant où il est si agréable de se détendre et se divertir en bonne compagnie.

Le Holiday Inn de Québec, Ste-Foy a tout ce qu'il faut pour rendre votre séjour agréable. Alors, ne comptez pas les tours...



**L'aubaine des Fêtes**
**$20.00* par nuit.**
Epouse et enfants hébergés gratuitement**
(jusqu'au 31 janvier 1975)

*Taxe provinciale en sus. **S'ils partagent votre chambre

Holiday Inn
DE QUÉBEC, STE-FOY
3225 Hochelaga, Ste-Foy, Québec
(418) 653-4901
Propriété de et administré par Atlific Inns Inc.

# BOURSE DE TORONTO

| Valeurs | Vtes. | Haut | Bas | Fer. | Ch | Net. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| AbbyG | 28900 | 235 | 225 | 235 | | |
| Abyw | 21050 | 55 | 50 | 50 | − | 8 |
| Abitibi | 15605 | $10 | 9⅝ | 9¾ | | |
| Abitbi7½p | z25 | $39¾ | 39¾ | 39¾ | | |
| Acind | 13300 | $12⅛ | 12 | 12 | + | ¼ |
| Ackind2p | z75 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | | |
| AcmeGas | 2000 | 7 | 7 | 7 | | |
| AcresLtd | 2500 | $6 | 5¼ | 5⅜ | + | ⅜ |
| AcresApr | 100 | $35 | 35 | 35 | | |
| A.G.F.M | 1500 | 139 | 125 | 139 | + | 4 |
| AgnicoE | 2200 | $5½ | 5⅛ | 5⅜ | − | ¼ |
| AgraInd | 3725 | $6 | 5½ | 5½ | | |
| Akaitcho | 5000 | 165 | 150 | 150 | | −20 |
| Albany | 44600 | 32 | 25 | 28½ | + | 4 |
| AltEG | 15051 | $5⅛ | 480 | 485 | | −15 |
| AltaGasA | 1992 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | + | ⅛ |
| Alcan | 28670 | $21⅜ | 20¾ | 21¼ | + | ¾ |
| Alcanpr | 330 | $25 | 24½ | 24½ | − | ½ |
| AlgomaSt | 4174 | $26⅞ | 26¼ | 26⅞ | + | ⅜ |
| All-CanB | 4300 | 160 | 140 | 150 | | |
| AllarcoDv | z25 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | | |
| AllianceB | 500 | 425 | 425 | 425 | | +25 |
| Alminex | 1000 | 465 | 445 | 465 | | +30 |
| AlpaInd | 1400 | $9⅜ | 9¼ | 9¼ | − | ⅜ |
| ABnza | 24050 | 195 | 190 | 195 | | +10 |
| ALard | 12000 | 70 | 63 | 63 | | +10 |
| AQuasarP | 200 | $11 | 10½ | 10¾ | + | ¼ |
| AndresW | 550 | $8¾ | 8⅜ | 8¾ | + | ¼ |
| AngCT4½ | 230 | $22 | 22 | 22 | | |
| AngCT290 | z20 | $27½ | 27½ | 27½ | | |
| AngUDev | 3000 | 70 | 65 | 70 | + | 2 |
| Aquitaine | 3250 | $16½ | 15½ | 15¾ | + | ½ |
| Argus | 180 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | + | ¾ |
| Argus B pr | z50 | $28 | 28 | 28 | | |
| ArgusCpr | 100 | $11 | 11 | 11 | + | ⅜ |
| Args260p | z25 | $27 | 27 | 27 | | |
| Asama | 10901 | $8½ | 8 | 8¼ | + | ⅛ |
| AshlandC | 6900 | $6⅜ | 6¼ | 6½ | + | ½ |
| Ashlandpr | 100 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | +2 | ¼ |
| AsocPorc | z33 | 89 | 89 | 89 | | |
| AtcoA | 1400 | $12 | 11⅜ | 12 | + | 1 |
| Autolec I | 300 | 410 | 390 | 410 | | +50 |
| BadBoy | 200 | 350 | 350 | 350 | | +10 |
| BalIndery | 5500 | 99 | 90 | 90 | − | 5 |
| BanisterC | 3300 | 490 | 480 | 490 | | +20 |
| Bankeno | 6800 | 172 | 170 | 170 | | +15 |
| BankBC | 204 | $15⅛ | 15¼ | 15¼ | − | ¼ |
| Bk BCr | z1558 | 40 | 25 | 25 | | |
| BkMtl | 19131 | $13¾ | 13⅜ | 13¾ | + | ⅜ |
| BankNS | 3881 | $36½ | 36¼ | 36⅜ | − | ⅛ |
| BCdnNat | 130 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | + | ¼ |
| BaryExpl | 7200 | 60 | 55 | 60 | | +11 |
| Bathstp | 250 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + | ¼ |
| BatonB | 10325 | $5⅛ | 470 | 5⅛ | | +52 |
| BayMills | 1000 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | − | 1 |
| BeavrEA | 100 | 300 | 300 | 300 | | |
| BeldingA | 105 | $6 | 6 | 6 | | |
| BellCan | 10652 | $45⅜ | 45⅛ | 45⅛ | + | ⅛ |
| BellApr | 240 | $45 | 45 | 45 | + | ¼ |
| BellBpr | 400 | $46¼ | 45¾ | 45¾ | − | ¼ |
| BellDpr | 4165 | $51⅜ | 50⅞ | 50⅞ | + | ⅛ |
| BethCopA | 3912 | $9⅛ | 9 | 9 | + | ⅛ |
| BlackPA | 250 | 260 | 260 | 260 | | −25 |
| BlkwodA | 700 | 400 | 390 | 390 | | −10 |
| BlockBros | 2200 | 330 | 330 | 330 | + | 5 |
| Bombrder | 150 | 215 | 215 | 215 | + | 5 |
| BovisC | 10700 | 115 | 110 | 110 | + | 6 |
| BowVal | 33350 | $12 | 11⅜ | 12 | + | ¾ |
| BPCan | 6438 | $9¾ | 9½ | 9⅝ | − | ⅛ |
| BralorRes | 1000 | 149 | 149 | 149 | − | 6 |
| Bramalea | 300 | 360 | 360 | 360 | | |
| Brameda | 4700 | 37 | 34 | 37 | + | 3 |
| BrscnA | 11291 | $12 | 11¾ | 11⅞ | + | ⅛ |
| BrendaM | 2600 | 315 | 305 | 315 | + | 5 |
| BrightA | 200 | $8 | 8 | 8 | − | ⅛ |
| Brinco | 600 | $7⅛ | 7 | 7 | + | ⅛ |
| BCForest | 1675 | $11¼ | 11 | 11¼ | + | ¼ |
| BCSugarA | 1270 | $19½ | 19½ | 19½ | | |
| B Phone | z15 | $49 | 49 | 49 | | |
| BCPh4½p | 125 | $46¼ | 46¼ | 46¼ | +3 | ¼ |
| BCPh4.84 | z80 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | | |
| BCPh6.80 | z90 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | | |
| BruckA | 100 | $6 | 6 | 6 | − | 2 |
| BruckB | 200 | 275 | 250 | 275 | | +25 |
| Brunswk | 9120 | 390 | 375 | 385 | | |
| BuddAuto | 4050 | 440 | 420 | 440 | | +30 |
| BuddAw | 500 | 120 | 115 | 120 | − | 5 |
| BurnsFds | 200 | $9⅞ | 9¾ | 9⅞ | + | ⅜ |
| | | C | | | | |
| CadFrvw | 5110 | $11⅜ | 11 | 11½ | + | ½ |
| CAE A | 200 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | | |
| CalPow | 1213 | $23½ | 22⅜ | 23⅛ | + | ⅜ |
| CalP4½p | z45 | $46¼ | 43½ | 43½ | | |
| CalP5p | 160 | $53 | 53 | 53 | + | 4 |
| CalP7½p | 100 | $75 | 75 | 75 | | −2¼ |
| CalmorIB | 1000 | 45 | 45 | 45 | + | 4 |
| Calvert | 500 | 13½ | 13½ | 13½ | − | ½ |
| CMine | 30750 | 18 | 16½ | 18 | + | 2 |
| Cambe | 10400 | $11 | 10¾ | 11 | + | ½ |
| Camflo | 3970 | $12¾ | 12⅛ | 12⅜ | + | ⅜ |
| CamChib | 7450 | 325 | 315 | 325 | | +15 |
| CampRL | 200 | $31 | 31 | 31 | − | ¼ |
| CampauA | 1950 | 410 | 405 | 405 | | |
| CanCemL | 9350 | $9¾ | 9⅜ | 9¾ | + | ⅜ |
| CCemLp | 728 | $14 | 14 | 14 | | |
| CGeother | 6850 | 51 | 48 | 51 | + | 3 |
| CanMaltA | z10 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | | |
| CNorW | 17100 | 280 | 262 | 266 | | +11 |
| CanPerm | 9798 | $18½ | 18 | 18¼ | + | ¼ |
| CSafwayp | z25 | $79⅜ | 79⅜ | 79⅜ | | |
| CSPete | 143750 | 210 | 195 | 201 | | +11 |
| CTung | 2100 | 245 | 230 | 245 | | +15 |
| CCablesy | 2000 | $11¾ | 11½ | 11¾ | + | ⅜ |
| CCablew | 2300 | 150 | 145 | 145 | | +15 |
| CdnCel | 1825 | $5⅜ | 5⅛ | 5¼ | + | ⅛ |
| CEGas | 19347 | 240 | 220 | 224 | + | 4 |
| CFoundpr | z13 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | | |
| CGE | 150 | $19 | 19 | 19 | − | 1 |
| CGEpr | 1503 | $18 | 18 | 18 | | |
| CGInvest | 6900 | $16 | 16 | 16 | | |
| CHome | 28500 | 300 | 280 | 285 | | +25 |
| CHomestp | z50 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | | |
| CHydr | 5500 | 470 | 450 | 465 | | +25 |
| CIm B | 11540 | $24¼ | 23⅜ | 24 | + | ⅜ |
| CIndGas | 6275 | $6⅜ | 6⅛ | 6⅜ | | |
| CIL | 800 | $18¾ | 18⅜ | 18¾ | + | ⅜ |
| CIntPow | 500 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | + | ⅛ |
| CLencour | 1000 | 10 | 10 | 10 | + | 1 |
| CLIPete | 500 | 13 | 13 | 13 | + | 4 |
| CManoir | 200 | 340 | 340 | 340 | | |
| CMalart | 1000 | 23 | 23 | 23 | − | 1 |
| CMarconi | 1600 | 290 | 285 | 285 | − | 5 |
| CMerrill | z16 | 215 | 215 | 215 | | |
| COcdental | 400 | $8⅛ | 8 | 8 | | |
| CPInve | 7500 | $12¾ | 12½ | 12⅜ | + | ⅛ |
| CPInvepr | 100 | $25 | 25 | 25 | | |
| CPLtd | 27185 | $15⅛ | 14⅞ | 15 | + | ¼ |
| CReserve | 2800 | 200 | 190 | 195 | + | 5 |
| CdnSalt | 100 | $14 | 14 | 14 | + | ⅛ |
| CdnSupO | 5279 | $26¼ | 25⅛ | 25⅛ | + | 1 |
| CdnTire | 100 | $37½ | 37½ | 37½ | +1 | ¼ |
| CdnTireA | 4031 | $40 | 38⅞ | 39½ | + | ¾ |
| CUilties | 2172 | $8½ | 8 | 8½ | + | ⅜ |
| CUtil$1.25 | 500 | $17 | 17 | 17 | +1 | ⅛ |
| CUtilw | 1700 | 150 | 140 | 150 | | +15 |
| CVickers | 100 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | +1 | ⅜ |
| CandelOil | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | + | ½ |
| Canron | 100 | $17½ | 17½ | 17½ | + | ½ |
| CapitDiv | 1000 | 25 | 25 | 25 | − | 1 |
| Cara | 200 | 365 | 365 | 365 | | +15 |
| CarlOK | 3550 | 231 | 225 | 226 | | |
| CarlOKAp | 100 | $19 | 19 | 19 | + | 2 |
| CarlOKBp | z20 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | | |
| CarmaD | 100 | $8 | 8 | 8 | − | ⅛ |
| CarrierJD | 100 | 120 | 120 | 120 | | +20 |
| Carrierw | z200 | ½ | ½ | ½ | | |
| Cassiar | 3590 | 350 | 325 | 350 | | +30 |
| Cassidyp | 500 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | | |
| CCYachts | 900 | 250 | 235 | 250 | | +15 |
| Celanese | 5010 | 400 | 390 | 390 | + | 5 |
| Celaneslp | 125 | $10 | 10 | 10 | + | ½ |
| CentPat | z100 | 81 | 81 | 81 | | |
| CFCN | 500 | $5⅛ | 5 | 5 | − | ⅛ |
| Chestrvile | 3000 | 11 | 11 | 11 | + | 1 |
| Chib-K | 10500 | 14½ | 11½ | 14½ | + | 1 |
| ChieftanD | 6448 | $5¼ | 490 | 5 | | +10 |
| Chimo | 800 | 95 | 95 | 95 | + | 7 |
| Chromaco | 113 | 170 | 170 | 170 | | +20 |
| Chrysler | 6355 | $9⅜ | 9¼ | 9¼ | | |
| CHUMB | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | + | ¼ |
| CitySavT | 300 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + | ½ |
| CochWill | 5600 | 105 | 95 | 104 | + | 4 |
| Coch-Dun | 100 | $37 | 37 | 37 | + | 7 |
| Cokfield | 1100 | 340 | 320 | 340 | | +25 |
| CoinLake | z1200 | | | | | |
| Coldstm | 516 | 95 | 95 | 95 | + | 4 |
| ColesBook | 500 | 470 | 465 | 470 | | +40 |
| Compro | 500 | 00 | 300 | 300 | | +50 |
| ComprAp | 100 | $10 | 10 | 10 | + | 1 |
| Cominco | 2560 | $26½ | 26¼ | 26⅜ | − | ⅛ |
| CHolidayI | 1560 | 340 | 340 | 340 | | |
| CHInsAp | 175 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | + | ¾ |
| Computel | 150 | $5 | 5 | 5 | | |
| ConduitA | 200 | 260 | 260 | 260 | | |
| Coniagas | 1750 | 120 | 120 | 120 | − | 5 |
| ConnChm | 1000 | 270 | 270 | 270 | | +10 |
| ConBath | 3950 | $24½ | 24⅛ | 24½ | + | ¼ |
| ConBathp | 300 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | | |
| ConBathw | 4750 | 4½ | 3 | 4½ | −1 | ½ |
| CBath68w | 415 | $8¾ | 8½ | 8¾ | | |
| ConBldg | 2100 | 215 | 211 | 212 | − | 3 |
| ConFardy | 2567 | 86 | 85 | 86 | + | 1 |
| CDurham | 1000 | 56 | 56 | 56 | | |
| CMarben | 4000 | 40 | 38 | 38 | − | 2 |
| CMorisn | 1400 | 111 | 109 | 109 | − | 3 |
| CNichl | 41000 | 15 | 14 | 14½ | + | ½ |
| CProf | 12500 | 36 | 34 | 36 | − | ½ |
| CRambler | 1200 | 156 | 152 | 156 | + | 1 |
| CRexspar | 1000 | 18 | 18 | 18 | | |
| ConDistrb | 1250 | $6⅞ | 6⅜ | 6¾ | + | ⅛ |
| ConsGas | 4145 | $15 | 14¾ | 14¾ | − | ⅛ |
| ConGasA | z10 | $56¼ | 56¼ | 56¼ | | |
| ConGasD | 950 | $24 | 23 | 23 | + | ¼ |
| ConGlass | 900 | $11¾ | 11½ | 11½ | | |
| Conwest | 1600 | 270 | 225 | 250 | | +25 |
| CooperC | 1000 | 250 | 235 | 250 | | +25 |
| Corbyvt | 405 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | − | ⅛ |
| Corby B | z65 | $17¾ | 16½ | 17¾ | | |
| CornatInd | 695 | 445 | 435 | 435 | | +5 |
| Cosek | 10600 | 184 | 175 | 184 | + | 4 |
| CostainR | 500 | $6 | 6 | 6 | + | ¼ |
| Craigmt | 9200 | 360 | 350 | 355 | | |
| CrainRL | 1000 | $9¾ | 9⅜ | 9⅜ | + | ¼ |
| Crsbk | 34600 | 260 | 250 | 255 | + | 5 |
| CrwnLife | 1099 | $53 | 53 | 53 | +3 | ⅜ |
| CrushIntl | 700 | $6½ | 6⅜ | 6½ | + | ¼ |
| CuvierM | 7000 | 99 | 90 | 96 | + | 7 |
| | | D & G | | | | |
| DalmyA | 1000 | 450 | 435 | 435 | | +35 |
| DeccaR | 4300 | 215 | 205 | 208 | + | 8 |
| DEldona | 2500 | 29 | 28 | 28 | + | 3 |
| DelhiPac | 2000 | 4 | 4 | 4 | − | 1 |
| Denison | 5385 | $43 | 42¼ | 42¼ | + | ¼ |
| Dicknsn | 7350 | $8 | 7½ | 8 | + | ½ |
| Discovry | 4000 | 210 | 209 | 210 | + | 1 |
| DistlSeag | 6750 | $33½ | 33¼ | 33¼ | − | ¼ |
| Domanl | 200 | 460 | 460 | 460 | | +20 |
| Dome | 2734 | $48¼ | 47¼ | 48 | | |
| DPete | 26670 | $23¼ | 21¾ | 23 | + | 2 |
| DBridge | 4936 | $21¼ | 21 | 21⅛ | + | 1 |
| DExplo | 10500 | 23 | 22½ | 23 | + | 1 |
| Dofasco | 3395 | $24 | 23⅜ | 23¾ | + | ¼ |
| Dofascop | z30 | $50¼ | 50¼ | 50¼ | | |
| DStrs | 18560 | $16⅞ | 16½ | 16½ | + | ⅛ |
| D Textie | 3200 | $7⅜ | 7⅛ | 7¼ | | |
| Domtar | 2520 | $19⅛ | 18⅞ | 19¼ | + | ⅜ |
| Domtarpr | 100 | $11 | 11 | 11 | | |
| DRGLtdA | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | | |
| DrMcCA | 900 | $13½ | 13¼ | 13¼ | − | ¼ |
| DundePal | 3000 | 23 | 23 | 23 | | |
| DuPont | 2300 | $20½ | 20 | 20½ | + | 1 |
| Dustbane | 100 | $5 | 5 | 5 | +30 | |
| DylexLtd | 300 | 455 | 450 | 455 | + | 5 |
| DylexA | 6470 | 495 | 445 | 490 | | +50 |
| Dynasty | 4000 | $7⅛ | 7 | 7⅛ | | |
| EstnCanS | 375 | $9⅝ | 9⅜ | 9⅜ | − | ¼ |
| EastMal | 3705 | 325 | 315 | 325 | | +10 |
| EastSulA | 400 | 155 | 155 | 155 | + | 4 |
| EconInv | 100 | $10 | 10 | 10 | + | ¼ |
| EgoM | 13600 | 64 | 61 | 61 | − | 6 |
| E-LFin | 4400 | 340 | 325 | 325 | | |
| E-LFinw | 2000 | 59 | 59 | 59 | | |
| ElectroA | 710 | 470 | 460 | 460 | − | 5 |
| Emco | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | | |
| Emcow | 100 | 150 | 150 | 150 | | +25 |
| Extndcar | 600 | 450 | 425 | 450 | | +50 |
| Fairview | 1820 | $11 | 11 | 11 | + | 1 |
| FalconC | 4150 | $6½ | 6¼ | 6¼ | − | ⅛ |
| Falcon | 15095 | $29½ | 28½ | 29⅜ | +1 | ⅜ |
| FarmMer | 500 | 400 | 400 | 400 | | |
| Fed IndA | 500 | 450 | 440 | 440 | | −15 |
| Fidelityr | z1000 | 5 | 5 | 5 | | |
| FinningT | 500 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | | |
| Fittings | 500 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | −1 | ½ |
| FoodcrpL | 100 | 100 | 100 | 100 | − | 5 |
| FoodexS | 1800 | 225 | 215 | 225 | | +10 |
| FordCnda | z50 | $57 | 57 | 57 | | |
| FSeaApr | 1100 | $5½ | 5½ | 5½ | | |
| Francana | 930 | $9 | 8¾ | 8⅞ | − | ⅛ |
| FraserA | 200 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | | |
| Fobex | 102000 | 13 | 10 | 11 | | |
| Fruehauf | 575 | $5 | 5 | 5 | | +10 |
| GHSteel | 850 | $7⅛ | 7 | 7 | + | ¼ |
| GazMetr | 903 | $5⅜ | 5 | 5⅜ | + | ⅜ |
| GazM66w | 1000 | 60 | 60 | 60 | + | 5 |
| GenBaker | 400 | 290 | 290 | 290 | | +35 |
| GenDis | 20000 | $7 | 7 | 7 | | |
| GMC | 1245 | $37⅜ | 36½ | 36½ | + | ¼ |
| GenstarL | 300 | $15⅜ | 15½ | 15⅜ | + | ⅛ |
| GnstarLw | 1000 | 415 | 415 | 415 | | |
| GescoDis | 450 | 310 | 280 | 310 | | +45 |
| GtMas | 24600 | 60 | 57 | 57 | + | 1 |
| GMasr | 102400 | ½ | ½ | ½ | | |
| GiantYk | 200 | $10⅞ | 10⅜ | 10⅜ | − | ⅜ |
| Gibraltar | 4300 | 425 | 400 | 420 | | +35 |
| Goldray | 2000 | 29 | 29 | 29 | + | 3 |
| Gozlan | 300 | $5 | 475 | 475 | | −25 |
| GraftG | 170 | $21½ | 21½ | 21½ | + | ¾ |
| Granduc | 2200 | 116 | 115 | 115 | − | 3 |
| GLNickl | 500 | 60 | 60 | 60 | + | 5 |
| GLPaper | 4200 | $15¾ | 15½ | 15½ | | |
| GWestwt | z100 | 95 | 95 | 95 | | |
| Grhyd | 13225 | $13¾ | 13 | 13 | | |
| GuarTrst | 1058 | $5½ | 5½ | 5½ | + | ⅛ |
| GuardCap | 500 | 260 | 260 | 260 | | +35 |
| GulfCan | 2464 | $27 | 26¾ | 26¾ | + | ¼ |
| Gulfstrem | 7500 | 20 | 19 | 19 | − | 1 |
| | | H & L | | | | |
| HambroC | 4763 | 230 | 190 | 225 | | +50 |
| HGroup | 2300 | 440 | 395 | 440 | | +45 |
| HamTr | 585 | $10½ | 10½ | 10½ | | |
| Hardee | 1000 | 94 | 94 | 94 | | |
| HardCrpA | 2500 | 440 | 410 | 440 | | +35 |
| HardCrpC | 200 | 450 | 450 | 450 | | +45 |
| Harlequin | z25 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | | |
| HarrisJS | 5150 | 475 | 445 | 470 | | +25 |
| HawkerS | 5202 | 460 | 445 | 450 | | +10 |
| Hawkerpr | 115 | $54 | 54 | 54 | + | 1 |
| HayesDA | 2910 | 440 | 425 | 440 | | +15 |
| Highmont | 600 | 60 | 60 | 60 | | |
| HolinA | 30540 | $27½ | 26½ | 27½ | +1 | ¾ |
| HomcoA | 200 | 225 | 225 | 225 | | +15 |
| HoOA | 19860 | $22¾ | 21¼ | 21¾ | +1 | ⅛ |
| Home B | z25 | $22⅛ | 22⅛ | 22⅛ | | |
| HornePit | 300 | 325 | 325 | 325 | | +50 |
| HoustonO | 8400 | 148 | 145 | 145 | + | 5 |
| HudBayA | 9110 | $15⅜ | 15 | 15⅜ | + | ⅜ |
| HBayC | 12413 | $14¼ | 13⅜ | 14 | + | ⅞ |
| HuronEri | 2075 | $25⅜ | 25¼ | 25⅜ | + | ⅜ |
| HuskyOil | 4300 | $14¾ | 14⅛ | 14½ | + | ½ |
| HuskyEw | 1500 | 450 | 440 | 445 | | |
| HydraEx | 4000 | 52 | 49 | 52 | + | 2 |
| IAC | 6955 | $19¼ | 18⅜ | 18¾ | + | ⅛ |
| IAC4½p | 110 | $49 | 49 | 49 | +3 | ¾ |
| ImascoA | 2100 | $25 | 24½ | 25 | + | ¾ |
| ImpGen | 100 | 249 | 249 | 249 | | +28 |
| IOilA | 36599 | $26 | 25⅜ | 25½ | + | ¼ |
| IndalCan | 2300 | $10⅜ | 10¼ | 10¼ | + | ¼ |
| Indusmin | z20 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | | |
| IndAdhes | 750 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | | |
| Inglis | 100 | $10 | 10 | 10 | | +2½ |
| InlandGas | 1000 | $8⅜ | 8 | 8⅜ | + | ⅜ |
| Inter-City | 7800 | 85 | 355 | 375 | | +20 |
| InterCBp | 100 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | − | ⅛ |
| InterCBw | 2500 | 170 | 165 | 165 | + | 5 |
| Intrmetco | 1700 | 440 | 420 | 440 | | +20 |
| IBM | 592 | $172 | 167 | 170¼ | +5 | ¼ |
| IChem | 10000 | 240 | 225 | 236 | | +21 |
| IMC | z1 | $50 | 50 | 50 | | |
| IntMogul | 100 | 235 | 235 | 235 | − | 4 |
| I MogulA | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + | ⅜ |
| IncoA | 19068 | $22⅜ | 22 | 22½ | + | ½ |
| Inco B | 600 | $22½ | 22¼ | 22½ | + | ½ |
| IntObaska | 1000 | 13 | 13 | 13 | | |
| Interpool | 150 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | − | ⅛ |
| IntprPipe | 8430 | $13⅜ | 13¼ | 13⅜ | + | ⅛ |
| IntPipew | 2900 | 240 | 230 | 233 | + | ⅜ |
| Ipsco | 1200 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | + | ⅜ |
| InvGroup | 1500 | $6 | 5¾ | 5¾ | | |
| InvGrpA | 1900 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | | |
| InvGrp5p | 800 | $13⅜ | 13¼ | 13¼ | | |
| IrishCop | 4000 | 4 | 3 | 4 | | |
| IrwinTA | 200 | 185 | 185 | 185 | | |
| Iso | 600 | 85 | 85 | 85 | | |
| ITL Ind | 500 | 115 | 115 | 115 | + | 5 |
| IUIntl | 42245 | $10¾ | 10¼ | 10⅜ | + | ⅜ |
| IvacoInd | 2400 | $11⅛ | 10¾ | 11⅛ | + | ¼ |
| Jannock | 1525 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | | |
| JannockD | 1225 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | − | ¼ |
| JannockA | 200 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | | |
| Jelex | 22100 | 13 | 11½ | 13 | +2 | ½ |
| Joliet | z100 | 15½ | 15½ | 15½ | | |
| JorexLtd | 8500 | 18 | 17 | 18 | | |
| Kaiser | 44270 | $5¾ | 490 | 5¾ | | +80 |
| Ksrw | 56110 | 294 | 228 | 280 | | +46 |
| KamKotia | 1700 | 60 | 60 | 60 | − | 5 |
| KapsTr | 11400 | 130 | 125 | 130 | + | 1 |
| Keenind | 200 | 250 | 250 | 250 | | +15 |
| Keeprite B | 1300 | $5 | 490 | 5 | | +35 |
| KelseyH | 200 | $7 | 7 | 7 | + | 1 |
| Kenting | 1000 | 440 | 425 | 440 | | +45 |
| KerrAA | 5327 | $10¼ | 10⅛ | 10¼ | + | ¼ |
| Koffler | 6605 | 340 | 325 | 330 | | +10 |
| Kofflerw | 3200 | 40 | 40 | 40 | + | 5 |
| LabattA | 4930 | $17¼ | 16⅝ | 17¼ | + | ⅝ |
| LabattAp | 1500 | $17⅛ | 16¾ | 17⅛ | + | ⅛ |
| Lacanex | z300 | 75 | 75 | 75 | | |
| Lacroixl | 300 | $6 | 5⅞ | 6 | + | ½ |
| LaidlawT | 1360 | 435 | 415 | 430 | − | 5 |
| LOsu | 2500 | 3 | 3 | 3 | | |
| LShore | z20 | 330 | 330 | 330 | | |
| LasitrKm | 2000 | 28 | 28 | 28 | + | 2 |
| Laurasia | 1000 | 47 | 47 | 47 | + | 6 |
| LauFin | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | | |
| LeighInst | 3375 | 174 | 165 | 170 | + | 5 |
| LeonsFrn | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | + | ½ |
| LevyApr | 400 | $5⅜ | 5¾ | 5¾ | + | ⅜ |
| LincolnTr | 100 | $13 | 13 | 13 | + | ¾ |
| LincAp | 200 | $19½ | 19½ | 19½ | | |
| LincTw | 100 | 199 | 199 | 199 | +34 | |
| LLLac | 155 | 160 | 160 | 160 | − | 5 |
| Livingsto | 200 | $8 | 8 | 8 | + | ⅛ |
| Livingw | 249 | 435 | 435 | 435 | | +25 |
| LobCoA | 220 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | + | ⅛ |
| LobCoB | 1110 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | | |
| LobCopr | z70 | $22⅜ | 21½ | 21½ | | |
| LobLtdAp | z45 | $14½ | 14½ | 14½ | | |
| LobLtdBp | 100 | $14½ | 14½ | 14½ | − | ½ |
| LobInc | 800 | 325 | 325 | 325 | | |
| Lochil | 24400 | 113 | 98 | 113 | | +17 |
| LoebM | 3100 | 290 | 275 | 275 | − | 5 |
| LostRiver | 9800 | 245 | 230 | 240 | | +10 |
| LyttonM | 1000 | 129 | 125 | 125 | + | 5 |
| | | M & O | | | | |
| MaclarnA | 1212 | $27½ | 26¾ | 27 | − | ½ |
| MHntA | 18365 | $6¾ | 6¼ | 6¾ | + | ¾ |
| MCable | 5800 | $7½ | 7½ | 7½ | + | ½ |
| MBLtd | 3315 | $23¼ | 23 | 23⅛ | + | ⅜ |
| Madeline | 5050 | 235 | 220 | 230 | | +10 |
| Madsen | 1000 | 48 | 48 | 48 | + | 2 |
| Magnason | 700 | 175 | 160 | 175 | | +35 |
| Magnetcs | 1250 | 35 | 35 | 35 | + | 4 |
| Maislinl | z30 | 290 | 290 | 290 | | |
| MajstWil | 6050 | 260 | 248 | 248 | − | 7 |
| MajorHD | 1000 | 315 | 310 | 310 | | +10 |
| Malartic | 2000 | 91 | 91 | 91 | − | 1 |
| ManBar | 4750 | 86 | 83 | 84 | − | 6 |
| MLfMills | 525 | $23⅜ | 23 | 23⅜ | + | ⅜ |
| Maritime | 425 | $15¾ | 15½ | 15¾ | + | ½ |
| Martin | 2500 | 28 | 26½ | 26½ | −2 | ½ |
| MasF | 31560 | $15⅞ | 15½ | 15⅞ | + | ¼ |
| Matchan | 4000 | 13 | 13 | 13 | − | 1 |
| Mattgmi | 1300 | $13⅞ | 13¼ | 13½ | + | ¼ |
| McAdam | 2000 | 31 | 30 | 30 | | |
| McGrawH | 5000 | 360 | 350 | 350 | | −30 |
| McIntyre | 1700 | $34 | 32½ | 34 | +1 | ½ |
| McLaghln | 875 | $8 | 7⅜ | 7⅜ | + | ¼ |
| McLagnw | 9500 | 54 | 45 | 54 | | +14 |
| MDSHelth | 100 | 150 | 150 | 150 | | |
| Melchers | z10 | 315 | 315 | 315 | | |
| MeltonRE | 900 | 210 | 210 | 210 | | |
| Mentor | 2700 | 135 | 135 | 135 | | |
| MEPC | 700 | $5¾ | 5½ | 5¾ | + | ⅜ |
| Mercantil | 5084 | $15⅛ | 14⅜ | 15⅛ | + | ⅞ |
| Mercnr | 29683 | 145 | 128 | 137 | | +12 |
| MerlandE | 1000 | 115 | 115 | 115 | | +13 |
| MetaUran | 7000 | 12 | 10 | 12 | + | 3 |
| MetStorsp | z50 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | | |
| MetStr67p | z50 | $14½ | 14½ | 14½ | | |
| MetTrust | z2 | $10 | 10 | 10 | | |
| MexLPpr | z20 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | | |
| MICC | 100 | $8½ | 8½ | 8½ | + | ½ |
| Microsyst | 1650 | 270 | 250 | 270 | | +30 |
| Microw | 10900 | 120 | 110 | 120 | | +10 |
| Mindamr | 4000 | 20 | 18 | 18 | − | 2 |
| MolsonA | 2160 | $15⅞ | 15⅜ | 15⅞ | + | ⅞ |
| MolsonB | 500 | $14½ | 14½ | 14½ | + | ¼ |
| MonLife | 200 | $23½ | 23 | 23½ | − | ½ |
| MonarcW | 100 | 105 | 105 | 105 | | +15 |
| MtlTrust | 200 | $13½ | 13½ | 13½ | | |
| Moore | 14370 | $41⅛ | 40⅜ | 40⅞ | + | ¼ |
| MtWright | 1840 | 25 | 23 | 25 | + | ½ |
| Multi-Mi | 6000 | 48 | 46 | 48 | + | 1 |
| MultiAcc | 100 | 295 | 295 | 295 | + | 5 |
| Murphy | 4328 | 495 | 475 | 495 | | +45 |
| NabrsDlg | 1050 | $22 | 21 | 22 | | +1½ |
| NaChr | 10550 | $7½ | 7⅛ | 7½ | + | ¼ |
| NatDrug | 100 | 450 | 450 | 450 | | +60 |
| NatDrugp | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | − | ⅛ |
| NatPete | z100 | 25 | 25 | 25 | | |
| NatTrust | 500 | $16½ | 16½ | 16½ | + | ½ |
| NBCook | 500 | 150 | 150 | 150 | | +15 |
| NBUMine | 300 | 230 | 230 | 230 | | −10 |
| Neonex | 12700 | 160 | 141 | 158 | | +23 |
| NAth | 11000 | 20 | 17 | 20 | + | 4 |
| NKelore | 1500 | 23 | 23 | 23 | + | 2 |
| NQueRagl | 900 | 240 | 230 | 235 | | +10 |
| NSen | 11000 | 21 | 20 | 20½ | −1 | ½ |
| NYrkO | 25000 | 41 | 40 | 40 | + | 5 |
| NorandaA | 5361 | $31½ | 30⅞ | 31½ | + | ¾ |
| NordairL | 120 | 200 | 200 | 200 | | |
| Norlex | | See list below. | | | | |
| NormickP | 600 | 189 | 180 | 189 | | +19 |
| NCOils | 7200 | 325 | 292 | 292 | − | 8 |
| NCtrlG | 16515 | $10 | 9⅝ | 9¾ | | |
| NorCflBp | 150 | $18 | 18 | 18 | + | 1 |
| NorCf150p | 550 | $18 | 18 | 18 | | |
| NorCflw | 1500 | 194 | 190 | 190 | − | 5 |
| NorElect | 9885 | $18¾ | 18¼ | 18½ | + | ½ |
| NE Bw | 29385 | 310 | 290 | 310 | | +25 |
| Northgat | 4992 | 325 | 300 | 325 | | +25 |
| Northld | 9500 | 13 | 11 | 12 | | |
| NSSavngs | 174 | $12½ | 12½ | 12½ | | |
| NowscoW | 2900 | $7 | 6¾ | 7 | | |
| NRDMin | 3000 | 20 | 20 | 20 | +1 | ½ |
| NSIMark | 500 | 85 | 85 | 85 | + | 5 |
| Numac | 11300 | $11¼ | 10¼ | 10¼ | − | ½ |
| Nu-WstA | 2000 | $5⅜ | 5⅛ | 5¼ | | |
| NWFin | 500 | 90 | 90 | 90 | | +24 |
| Okwd | 26600 | 79 | 74 | 75 | + | 2 |
| Obrien | 1200 | 46 | 46 | 46 | + | 1 |
| OccdentlPt | 2095 | $14⅛ | 13⅞ | 14⅛ | + | ½ |
| OcelotInd | 3300 | 425 | 425 | 425 | | |
| OilPatch | 00 | 180 | 180 | 180 | + | 5 |
| Okanagan | 400 | 420 | 405 | 405 | | −15 |
| OntarioTr | 700 | 300 | 300 | 300 | | +50 |
| Orchan | 1700 | 310 | 300 | 310 | | |
| OSFInd | 200 | 335 | 335 | 335 | | +10 |
| OshawaA | 3605 | $5 | 490 | 490 | | |
| Oshawaw | 2500 | 25 | 24 | 25 | + | 1 |
| | | P & S | | | | |
| PacCoper | 2000 | 49 

# ANNONCES CLASSÉES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

## AUTOS A VENDRE

PONTIAC LEMANS 1973, bleue, 4 portes, peu de millage, 4 pneus d'hiver, prix à discuter. Tél.: 549-6608.
F-2812

TRIUMPH SPITFIRE 1967, moteur neuf, peinture neuve, convertible, excellente condition. Prix: $395. AUSSI: PLYMOUTH 1967, Fury II, moteur neuf, prix: $550. Tél.: 549-3912.
F-2938

## COMMERCES A VENDRE

COMMERCE de bijoux et de cadeaux à vendre, directement du propriétaire, acheteur sérieux seulement. Tél.: 542-3926.
F-2892

## DIVERS A VENDRE

$100,000.00 DE PIECES de motoneige de tous genres et de toutes marques, Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-2944

2 BUREAUX à vendre, 1 anarak, le tout en parfaite condition, prix à discuter. Tél.: 543-4749.
F-2884

2 RADIOS transmetteurs qui conviendraient pour taxi-livreur ou autres. Tél.: 673-7205.
F-2880

2 MANTEAUX de fourrure, mouton de perse noir, âge 14-18 ans, prix à discuter. Tél.: 549-3358.
F-2784

AUBAINE Snow-Cruiser, 1966, souffleur 10 H.P., 26" large. Fiat 1968, Speeder, patins garçons, 7-8 points, traineau bébé antique. Tél.: 548-8584.
F-2788

EQUIPEMENT de skis Alpin à vendre, bottines pour dame, grandeur moyenne, pour informations, tél.: 549-9394.
F-2887

## MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE, semi-meublée, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces, et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert, Trépin Inc., Realtor, Aimé Pépin. Tél.: 549-4322.
F-2862

2 BLOCS appartements, de 8 logements, meublés, près du centre d'achats, prix: $12,150.00 du logement, se payant par les revenus, après la mise de capital, premier paiement de cette mise: $5,000.00, Trépin Inc., A. Pépin, courtier Realtor. Tél.: 549-4322.
F-2861

## APPARTEMENTS A LOUER

ARIVDA, APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, eau chaude, près route 170, libre immédiatement. Tél.: 548-4754.
F-2946

## CHAMBRES A LOUER

1 CHAMBRE meublée, située à: 461, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi, près Hôpital et Cégep, prix: $10.00 par semaine. Tél.: 543-3164.
F-2893

CHAMBRE: coin Price et Lafontaine, située près du Cégep. Tapis mur à mur. Libre immédiatement. Tels: 543-4021, 542-6419.
F-2932

## LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT à louer, 3½ pièces, demi-sous-sol, entrée indépendante, libre immédiatement. Tél.: 543-3074.
F-2885

LOGEMENT: 5½ pièces, rue St-Charles, Chicoutimi, libre immédiatement, non chauffé, non éclairé. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-2935

2 LOGEMENTS: 5½, 4½ pièces, chauffés, tapis mur à mur, grand stationnement, eau chaude fournie, service d'autobus. Tél.: 543-0085.
F-2882

LOGEMENTS: 3½ pièces, Kénogami, 4½ pièces, Kénogami, aussi: 2½ pièces, arrière Place du Saguenay, 4½ pièces, Chicoutimi, 5½ pièces, Chicoutimi, libres immédiatement. Tels: 543-4013 ou 543-3113.
F-2785

2½ PIECES, chambre de bains complète, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, stationnement, entrée indépendante. Libre, personne seule ou âgée. Arvida. Tél.: 548-4141.
F-2888

ENTREPOT et bureau adjacent, grandeur 28 x 26, libre immédiatement, situé à: 51, rue Ste-Thérèse, Kénogami. Tél.: 542-4933.
F-2783

## DIVERS

FAIRE-PART... Futur(e)s marié(e)s: faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

## FEMMES DEMANDÉES

DEMANDE JEUNE FILLE pour maison privée, prendre soin fillette 2 ans, et autres enfants d'âge scolaire, excellente condition de travail: $50.00 par semaine. C.P. 393, 316, Labrecque, Chicoutimi.
F-2881

## OFFRE DE SERVICES

DAME offre ses services pour faire tenue de livres et comptabilité à son domicile, bonne expérience. Tél.: 545-1102.
F-2787

## HOMMES DEMANDÉS

REPRESENTANTS, MANUFACTURIERS de renommé nationale, à ouverture pour représentants bilingues, dans territoires déjà établis, couvrant le Lac St-Jean, Côte-Nord, avec base à Chicoutimi et environs. Agés de 25 à 35 ans, expérience de la vente ou pharmacie, magasins de variétés ou épiceries; salaire, boni et plan de pension, assurance-groupe, auto fournie et dépenses payées. Nous offrons en plus un excellent programme d'entrainement. Prière d'adresser curriculum vitae à C.P. 122, Boucherville, Québec. Toutes réponses traitées confidentiellement.
F-2875

COMPAGNIE RECHERCHE vendeur-chauffeur pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord, produits connus, territoire établi, devra résider Chicoutimi ou environs. C.P. 277, Cap Rouge GOA IKO.
F-2879

VENDEURS demandés pour la vente sur la route, avec un peu d'expérience, bonnes conditions. Tels: 543-0348 ou 543-0114.
F-2883

## PERDUS

PERDU porte-monnaie, samedi dans Place du Saguenay, si retrouvé, tél.: 549-2314, récompense promise.
F-2889

### TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $25.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSÉRER UNE **ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TÉLÉPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

# PATRONS




SIZE 34-50

**Robe d'une pièce!**

Grandeurs: 34 - 50.
Par Marian Martin.
Patron imprimé 9347.

Les grandeurs pour dames sont: grandeur 34 (buste 38, hanches 40); grandeur 36 (buste 40, hanches 42); grandeur 38 (buste 42, hanches 44); grandeur 40 (buste 44, hanches 46); grandeur 42 (buste 46, hanches 48); grandeur 44 (buste 48, hanches 50); grandeur 46 (buste 50, hanches 52); grandeur 48 (buste 52, hanches 54); grandeur 50 (buste 54, hanches 56).

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60, Progress Street, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars, commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.
Livre de Couture Instant $1.00.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

Numéro.....

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Nom .....

Adresse .....

LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

# GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

### COURS ENSEIGNEMENT

AUTO ECOLE ARVIDA LACOMBE
Tél.: 548-5385
592, Fickes, Arvida.

PROJET PIL SUBVENTION $30,000.00
(aux profits des défavorisés)
8 couturières à votre service (tissus et fournitures)
Confection gratuite
Mme Carmen Ouellet-Brassard Tel 2-6597
435, rue Lachine, Jonquière

LA PAROLE DE DIEU,
vous est annoncée et offerte gratuitement.
Signalez: 548-3536.

### REPARATION ET ENTRETIEN

LAMONTAGNE T.V.
Estimé gratuit. Service à domicile. Réparation à l'atelier en 24 heures.
Tél.: 542-4471.
322-A, St-Hubert, Jonquière

### DIVERS

A LOUER
SKIS DE FOND ou RAQUETTES
Communiquez avec M. Alain Sergerie, représentant de
GUY MASSICOTTE INC.
494, Des Sizerins, Chicoutimi.
549-7007

### LOCATION

LOCATION EQUIPEMENTS SAG. LAC. ENR.
861, Route 170, Chicoutimi
TEL.: 549-4764
Location d'équipements et d'outils pour la construction, industrie, ferme et maison.

Le dictionnaire du mieux vivre
resoudra pour vous plusieurs de vos problèmes quotidiens
LISEZ-LE CHAQUE SEMAINE dans les BANDES ILLUSTREES.

POUR PLACER VOTRE ANNONCE
dans cette rubrique, telephonez a 545-4895
Elles sont publiees
Vendredi - samedi dans LE QUOTIDIEN
Le dimanche PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi PROGRES REGIONAL

# Importante hausse du prix du gaz naturel de Barrett

VICTORIA (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a proposé hier une importante augmentation des prix payés pour le gaz naturel exporté de sa province, et une formule de partage, entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les municipalités, des revenus additionnels provenant de cette hausse de prix.

Parlant au cours d'une conférence de presse à Victoria, le premier ministre, après avoir observé que le prix actuel du mille pieds cube de gaz était marqué à un dollar, a suggéré de le porter immédiatemment à $1.35 et à $1.93 (parité avec le prix mondial) d'ici la fin de 1975.

Selon M. Barrett, ces augmentations fourniraient des revenus additionnels de $180 millions annuellement, somme que le gouvernement d'Ottawa, celui de Victoria et les municipalités pourraient se partager à parts égales de $60 millions.

Le chef du gouvernement de Victoria a observé que cette proposition est simple, qu'elle ne nécessite que de brèves négociations et qu'elle aurait pour avantage de redonner confiance à l'industrie gazière de sa pprovince.

La proposition du gouvernement néo-démocrate de M. Barrett sera formellement présentée la semaine prochaine lors d'une rencontre que le premier ministre aura avec les ministres fédéraux de l'Energie et de la Science et de la Technologie, MM. Donald MacDonald et Charles Drury.

**Proposition mal accueillie à Washington**

Washington, un porte-parole de la Commission fédérale de l'énergie des Etats-Unis a commenté la hausse de prix proposée par M. Barrett, en affirmant que si elle devait être acceptée, cette hausse porterait le prix du gaz naturel de la Colombie-Britannique à un point tel qu'il deviendrait sans doute préférable de substituer au gaz une autre forme d'énergie.

M. Frank Allen, chef du Bureau du gaz naturel au sein de la commission américaine de l'énergie, a cependant déclaré qu'il n'était pas surpris de la proposition faite par le premier ministre de la Colombie-Britannique.

M. Allen a soutenu que le prix suggéré par M. Barrett était comparable sur le marché de l'énergie, à un prix de $11.50 marqué pour le baril de pétrole brut.

# *Le projet de l'usine Syncrude pourrait devoir être abandonné*

CALGARY (PC) — Le procureur général de l'Alberta, M. Merv Leitch, a affirmé jeudi soir qie les projets de construction de l'usine de la société Syncrude dans les étendues de schistes bitumineux de l'Alberta pourraient devoir être abandonnés en raison de la hausse des coûts.

M. Leitch a déclaré lors d'un congrès de mise en nomination du Parti progressiste conservateur, que les difficultés qui confrontent le projet d'extraction des schistes bitumineux sont "immenses", ajoutant qu'il pourrait s'avérer nécessaire d'abandonner le projet dans un proche avenir, "du moins pour une courte période".

Selon M. Leitch, les difficultés résident notamment dans la hausse des coûts et dans une pénurie de fonds subséquente au retrait de deux partenaires importants qui disposaient d'un contrôle de 30 pour cent dans l'élaboration du projet, et dans la réticence montrée par les institutions financières américaines quant au financement du projet.

M. Leitch a ajouté que le gouvernement de Calgary devra prendre une décision difficile au cours des prochaines semaines à propos d'une éventuelle participation financière du gouvernement provincial au projet de la Syncrude.

Le gouvernement fédéral, de son côté, examine également la possibilité d'investire dans cette entreprise.

La société Atlantic Richfield avait trouvé le projet peu attrayant sur le plan financier à cause de la hausse considérable des coûts qui ont doublé au cours des derniers mois, et du fait de la pénurie de capitaux.

**Risques élevés**

M. Leitch a noté d'autre part que l'investissements de deniers publics dans le projet Syncrude était "l'un des investissements les plus risqués qui puissent s'imaginer", ajoutant que les risques pourraient bien se révéler plus grands que les avantages.

Le gouvernement albertain ne manquerait pas non plus de constater que c'est avant tout le Canada central, et non l'Alberta, qui bénéficierait le plus de l'exploitation des schistes bitumineux de la province.

Par contre, la réalisation du projet donnerait lieu à des milliers d'emplois.

M. Leitch a souligné par ailleurs que l'incertitude entourant le prix du pétrole canadien constitue une autre difficulté.

On sait que la Syncrude et d'autres entreprises d'exploitation de schistes zitumineux ont déclaré à maintes reprises ces derniers mois que le prix du pétrole domestique devrait augmenter considérablement pour que la production de pétrole synthétique puisse devenir rentable.

M. Leitch s'est refusé, d'autre part, à commenter les efforts déployés par le gouvernement albertain pour intéresser d'autres gouvernements provinciaux à d'éventuels investissements dans le projet Syncrude.

Il n'a pas précisé non plus pendant combien de temps le projet pourrait être laissé en suspens, mais a indiqué que les revenus de taxation de la province provenant des secteurs énergétiques et miniers pourraient suffire un jour à financer le projet.

# AVIS DIVERS

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

**A.-E. GAUTHIER LTEE**

Avis est donné que la compagnie A.-E. GAUTHIER LTEE, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies ayant son siège social à Chicoutimi, s'adressera au ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATE A MONTREAL, ce 3ième jour de janvier 1975.

**(S) J.R.N.P. DENNING. Secrétaire.**

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

**LES HUILES J.K.L.S. INC.**

Avis est donné que la compagnie LES HUILES J.K.L.S. INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies ayant son siège social dans la municipalité de paroisse de St-Dominique de Jonquière, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATE A MONTREAL, ce 3e jour de janvier 1975.

**(S) J.R.N.P. DENNING. Secrétaire.**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables présentes et futures de Boudreault Marine Inc. en faveur de la Banque de Montréal a été exécuté le 30 août 1973 et enregistré le 25 septembre 1973 au bureau de la division d'enregistrement du Lac St-Jean-est, Hébertville sous le #110051.

**Banque de Montréal, le 7 janvier 1975.**

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

**LES PETROLES BOUCHARD INC.**

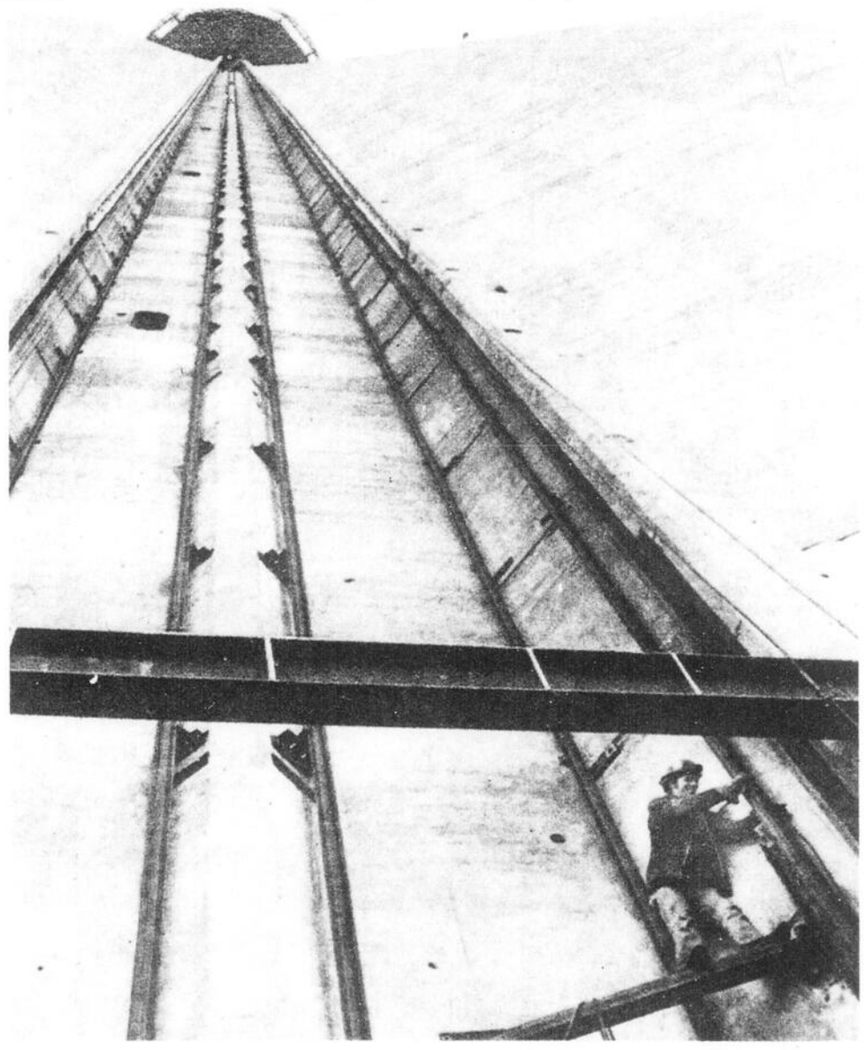
Avis est donné que la compagnie LES PETROLES BOUCHARD INC. une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies ayant son siège social à Bagotville, District de Chicoutimi, s'adressera au ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATE A MONTREAL, ce 3e jour de janvier 1975.

**(S) J.R.N.P. Denning, Secrétaire.**

**ASSOCIEE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS**

**PARTEZ EN AFFAIRES**
**GAZ-BAR**
**ET**
**RESTAURANT**
**A LOUER**
**A ST-FELICIEN**
**Pour informations, téléphoner à:**
**679-1466**



**QUE C'EST HAUT! — Pourtant, ce travailleur est tout en bas de l'immense tour du Canadien National présentement en construction dans la Ville-Reine. C'est sur ces rails que s'élèveront et que descendront les ascenseurs. (PC)**

# Les services policiers ne seront plus intégrés

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré, vendredi, que le gouvernement québécois ne procèdera plus à aucune intégration de services policiers municipaux, avant d'avoir au préalable établi une politique générale d'aide et de soutien financier aux administrations policières et municipales.

Invité comme conférencier au colloque annuel de la Commission de police du Québec, M. Choquette a déclaré que le gouvernement songeait à établir une politique statutaire de subventions aux municipalités à l'égard des coûts sans cesse croissants des services policiers.

Dans cette optique, le ministre de la Justice envisage actuellement la possibilité que le gouvernement provincial défraie le coût des services judiciaires et spécialisés des corps policiers, ce qui laisserait aux municipalités la tâche de défrayer les services de gendarmerie.

Le ministre a expliqué, en regard des coûts de la police, que l'expérience de la fusion des corps policiers de l'île de Montréal a démontré qu'il est indispensable d'élaborer une politique de subventions avant d'entreprendre de nouvelles fusions. A ce sujet, M. Choquette a démenti les informations voulant que l'intégration des forces policières de la région de Québec soit en marche et en voie d'être mis en application dans les prochains mois.

Il a même ajouté que le cas échéant d'autres régions du Québec pourraient passer avant la capitale, étant donné leur situation plus précaire dans le domaine policier.

Concernant la loi 200, qui a créé un conseil consultatif des maires de la CUM au sujet du plan final d'intégration des services policiers et qui donne au gouvernement provincial un droit de regard sur l'adoption du plan d'intégration, M. Choquette a tenu à rassurer la Fraternité des policiers, qui s'inquiète des intentions gouvernementales. Il n'est pas question d'intervention politique dans le travail policier, a dit le ministre, en expliquant qu'étant donné qu'il est appelé à payer une partie importante de la facture, il est normal que le gouvernement ait son mot à dire en dernier ressort.

Quant au conseil consultatif des maires, M. Choquette a repris le même argument en disant que les élus municipaux devaient avoir le droit de faire valoir leur point de vue avant la mise à exécution finale du projet.

## 6 pour cent de moins

# La population des pénitenciers fédéraux diminue

OTTAWA (PC) — En 1974, la population a beaucoup diminué dans les pénitenciers, et il semble que cela ait contribué à relâcher la tension des détenus.

C'est ce que constate le nouveau commissaire aux pénitenciers, M. André Therrien, qui précise que le nombre des détenus dans les institutions fédérales a baissé de six pour cent en 1974, alors qu'il avait augmenté de 10 pour cent en 1973.

Au 24 décembre dernier, il y avait 8,636 prisonniers, contre 9,219 à la même date de 1973.

La seule augmentation de 1974, soit 10 pour cent, concerne les institutions de transition, mais cela s'explique par le nombre plus élevé de ces institutions.

M. Therrien est d'avis que, surtout au Québec, on devrait recourir plus souvent à la probation, et que les juges devraient se montrer moins sévères.

L'encombrement des pénitenciers, depuis quelques années, a empêché toute réforme et il en est résulté des désordres au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, sans compter les évasions.

### Constructions

L'an dernier, le gouvernement fédéral se lançait dans un programme de construction, surtout pour remplacer des établissements désuets. Chaque année, on revisera le programme.

Au 24 décembre, la population dans les cinq régions des pénitenciers était comme suit:

Provinces atlantiques: 844, contre 955 en 1973; diminution de 11.72 pour cent.

Québec: 2,197, contre 2,306, en 1973, diminution de 3.99 pour cent.

Ontario: 2, 296, contre 2,517 en 1973, diminution de 8.79 pour cent.

Prairies: 1,687, contre 1,741 en 1973, diminution de 3.11 pour cent.

Colombie-Britannique: 1,462, contre 1,536 en 1973, diminution de 4.82 pour cent.

### Taux d'incarcération

C'est au Québec que l'on retrouve l'un des taux d'emprisonnement les plus bas du Canada, qui est inférieur de presque 25 p.c. à celui de l'Ontario et de 70 p.c. à celui de la Colombie-Britannique.

Ce sont les Territoires du Nord-ouest et le Yukon qui ont le plus souvent recours à la prison pour maintenir l'ordre et, avec une fréquence de 250 par 100,000 habitants, ces deux régions nordiques viennent en tête devant toutes les provinces.

C'est ce que révèle une étude sur le taux d'incarcération, subventionnée à la fois par l'Université de Toronto et le ministère du Solliciteur général et rendue publique vendredi à Ottawa.

L'enquête a démontré que, contrairement à l'opinion bien répandue, ce n'est pas au Canada que l'on jette le plus de gens en prison.

Le nombre de personnes incarcérées ici est inférieur de moitié à celui des Etats-Unis et se compare au nombre enregistré dans d'autres pays industrialisés du Commonwealth, comme l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Les auteurs de l'étude, MM. Waller et Chen, du Centre de criminologie de l'Université de Toronto, ont noté la baisse du taux d'emprisonnement au Canada qui contraste avec la hausse en Angleterre et au pays de Galles.

Ils n'ont par ailleurs trouvé aucune preuve leur permettant de démontrer l'hypothèse selon laquelle les sentences indéterminées engendrent des taux d'emprisonnement plus élevés.

De tous les Etats américains, le Nevada, la Floride et la Georgie présentent les taux d'incarcération les plus élevés avec 295.5 par 100,000 personnes au Nevada et 258 en Georgie.

Par ailleurs, le Vermont et Hawai connaissent les taux les plus bas avec 41.3 dans le premier cas et 42.2 dans le second.

Au Canada, le taux le plus bas est enregistré à Terre-Neuve où il varie entre 0 et 74 par 100,000 habitants, tandis qu'il atteint 250 dans les Territoires du Nord-ouest et au Yukon

# Trudeau n'épongera pas le déficit

OTTAWA (PC) — Au départ, le gouvernement fédéral s'est toujours opposé à ce que l'organisation et la tenue des Jeux Olympiques, à Montréal, en 1976, soient financées de façon privilégiée.

Peu confiant dans le programme prévu pour le financement des jeux, le premier ministre a maintes fois réitéré que son gouvernement n'épongerait aucun déficit éventuel.

Si on fait exception de la production et de la vente de la monnaie et des timbres olympiques ou de certaines contributions obtenues par le biais de programmes tels ceux de la Société centrale d'hypothèques et de logements, aucun crédit n'ont été concédés par le gouvernement fédéral à l'organisation des jeux.



Certaines rumeurs toujours croissantes et maintenant accréditées donnent à entendre que les organisateurs des jeux font face à une crise financière provoquée par la montée des coûts et les difficultés qui entravent l'industrie de la construction, au Québec.

Il faudrait sans doute que le gouvernement fédéral accepte de reviser ses positions à cet égard si jamais il songeait à intervenir.

### Une promesse

"Le gouvernement a déjà reçu du premier ministre du Québec, une lettre contenant l'assurance que son gouvernement ne réclamerait pas l'aide du fédéral si un déficit devait survenir.

"Le gouvernement a reçu des lettres identiques de la ville de Montréal et du Comité organisateur des jeux olympiques (COJO).

"Le gouvernement considère que ces lettres contiennent des assurances qu'il recherchait depuis longtemps. Et depuis qu'on devine qu'un déficit est probable, ces assurances sont devenues précieuses.

"Ces lettres garantissent en quelque sorte qu'aucun déficit ne serait imposé au gouvernement fédéral.

# Rapport sur l'arsenic de Yellowknife

OTTAWA (PC) — Le département fédéral de la Santé a rendu public le rapport gardé depuis longtemps secret traitant des effets de l'arsenic sur certains habitants de Yellowknife, et ce document laisse entendre clairement que cette substance nocive a peut-être une influence néfaste sur la santé de la population.

En dépit de l'asssrance donnée par le ministre Marc Lalonde à l'effet que ce rapport n'indiquait pas de relation entre l'arsenic et la maladie, le document fait un lien entre les poussières d'arsenic provenant des mines d'or de la région et des maladies de peau relevées chez des travailleurs miniers.

Il fait état également d'autres troubles physiques qu'on pourrait relier à l'arsenic, une substance susceptible de provoquer des maladies non seulement de la peau mais allant même jusqu'au cancer gastrique.

Entre-temps, le gouvernement est la cible de vives critiques de la part de la Fraternité des Indiens et de l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest. On lui reproche d'avoir adopté en cette affaire "une attitude cavalière".

Dans une déclaration faite vendredi, les dirigeants indiens réclament la livraison d'eau gratuitement aux Indigènes du vieux secteur de Yellowknife, et une enquête sanitaire immédiate sur tous les résidents.

D'après ce document mis en lumière au cours d'une émission radiophonique de Radio-Canada cette semaine, "on a trouvé des preuves qu'il y a un lien entre l'exposition aux effets de l'arsenic et la forte incidence de lésions cutanées chez les gens exposés par leur travail aux poussières arséniées."

Cependant, le même rapport qui détecte un niveau d'arsenic plus élevé que la moyenne dans l'air et l'eau autour de Yellowknife, parle aussi d'autres symptômes de mauvaise santé chez les résidents, et il ne leur trouve pas d'explication.

# DECES

**M. LUCIEN VERREAULT**

A Alma, le 9 janvier 1975, à l'âge de 57 ans et 9 mois, est décédé **M. Lucien Verreault,** époux de Dame Denise Hudon. Il demeurait au 154, 9e Avenue, Desbiens. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 janvier 1975, à 2.30 hres. Le départ se fera du salon Harvey Ltée, 939, Paradis, Roberval, à 2 hres, pour l'église de Desbiens et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

**SOEUR THERESE OUELETTE**

A Chicoutimi, le 10 janvier 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée **soeur Thérèse Ouelette dit soeur St-Elzéar** des Augustines de la miséricorde de Jésus. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 janvier, à 4.10 hres. Le départ se fera du parloir de la communauté, à 3.40 hres pour la Chapelle de la maison-mère, et de là au cimetière de la communauté.

Direction: Aubin & Fils Enr.

**M. JEAN-ARTHUR BOULAY**

A Chicoutimi, le 10 janvier 1975, à l'âge de 51 ans et 4 mois, est décédé **M. Jean-Arthur Boulay,** fils de M. Alfred Boulay et de feue Dame Marie-Jeanne Lapointe. Il demeurait au 337, rue Le Doré, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres. Départ du salon funéraire Aubin, avenue Montcalm, à 9h.30, pour l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: M. Lucien Boulay; Mme Tancrède Doré (Denise); Mme Paul-Henri Pelletier (Jeanne-Emma); Mme Jean-Charles Plourde (Thérèse); et Mlle Jeanne Boulay.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin de Chicoutimi.

**M. FRANCOIS-XAVIER LABRIE**

A Chicoutimi, le 9 janvier 1975, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédé **M. François-Xavier Labrie,** époux de Dame Marie-Jeanne Cayer. Il démeurait au 96, chemin St-Joseph, Rivière-du-Moulin. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 janvier, à 11 hres. Le départ se fera du salon Gravel & Fils Ltée, 50, Arthur-Hamel, Rivière-du-Moulin, à 10.30 hres pour l'église St-Isidore, et de là au cimetière Chicoutimi. Il était membre de la ligue du Sacré-Coeur.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

**MME GISELE DESGAGNE**

A Chicoutimi, le 10 janvier 1975, à l'âge de 46 ans et 11 mois, est décédée **Mme Gisèle Desgagné,** épouse de M. Claude Sabourin. Elle demeurait au 743, rue Bourgeois, Alma. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 janvier à 2 hres. Le départ se fera du salon Bérubé & Fils, 680, Harvey ouest, Alma, à 1.30 hres pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils.

**Mme Nathalie Renaud-Ampleman,** 87 ans, 12, rue Bellevue, Charlesbourg.

**M. René Andrews,** 53 ans, 2632, chemin du Foulon, Sillery.

**M. Ernest Bédard,** 74 ans et 6 mois, St-Jean, Chrysostome.

**M. Rodrigue Bherer,** 56 ans, St-Fidèle.

**M. Jean-Marie Buteau,** 44 ans, 3, rue d'Auteuil.

**Mme Cécile Arteau-Couture,** 64 ans et 10 mois, 166, boul. St-Yves, Ste-Foy.

**Mme Laura Simard-Côté,** 73 ans, 638, Dollard, Québec.

**M. Claude Delagrave,** 390, Chomedey, Charlesbourg.

**M. Ludger Labbé,** 62 ans, 205-A, avenue Royale, St-François.

**Mme Florida (Laberge) Lévesque-Laberge,** 82 ans, 1438, rue Frontenac.

**Mme Rita Lavoie-Mathieu,** 49 ans, 154, boulevard François-Xavier, Montmorency.

**Mme Marie-Jeanne Sansfaçon,** 62 ans, 25, boulevard St-Joseph, Charlesbourg.

**Mme Irène Longchamps-Patry,** 61 ans, 2-A, Roy, Lauzon.

**M. Michel Vaillancourt,** 28 ans et 9 mois, 3225, 4ième Avenue, Québec.


LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

**Port-Cartier, Québec**

L'expansion de nos opérations prévue pour 1975 à Mont-Wright et Fermont demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

MECANICIENS DE MOTEURS DIESEL

Expérimentés dans l'entretien, la réparation et le remontage de moteurs Diesel. (Expérience sur les moteurs GM-149, Caterpillar, Alco-251 et GM-567-C un avantage).

ELECTRICIENS — ENTRETIEN DIESEL

Expérimentés dans l'entretien et la réparation des systèmes électriques: générateurs, alternateurs, commande d'allumage, etc...

MECANICIENS D'ENTRETIEN

Expérimentés dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel lourd: pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc...

ELECTRICIENS D'ENTRETIEN

Expérimentés dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuit AC et DC, dépannage (Trouble shooting), lecture de plans, etc...

MECANICIENS DE MACHINES FIXES

Les candidats doivent posséder un certificat de Classe "2" de la province de Québec.

MECANICIENS INDUSTRIELS (MILLWRIGHT)

Expérimentés dans l'entretien et la réparation de moulin: convoyeurs concasseurs, alignement de moteurs, etc...

Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience.

CEGEP

Aussi la Compagnie recherche des gradués de CEGEP 1973 ou de 1974 dans les disciplines suivantes:

Electrodynamique, Electronique, Instrumentation & Contrôle, Equipement Motorisé.

Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre $13,000 et $14,500 pour la semaine de 40 heures.

Les salaires ci-haut mentionnés incluent le boni de vie chère relié à l'indice des prix à la consommation du Canada et aussi un boni d'éloignement de $150.00 pour personnes mariées et $135.00 pour célibataires. En plus ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tels que: jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fonds de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayées par la Compagnie.

Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.

Tous les candidats intéressés peuvent rencontrer le représentant de Québec Cartier:

**AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA**
**214 est, rue Racine**
**Chicoutimi, Québec**

**MARDI, LE 14 JANVIER 1975, DE 9H.00 A.M. A 6H.00 P.M.**



HOPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

**INFIRMIERS(ES) AUTORISES(ES)**
**INFIRMIERS(ES)-AUXILIAIRES**

L'Hôpital Notre-Dame requiert les services d'infirmiers(es) autorisés(es) et d'infirmiers(es)-auxiliaires pour combler des postes vacants à temps complet, dans différentes unités de soins.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:

**Mme RITA DAVID-DESROCHES**
**Bureau d'emploi**
**1560 est, rue Sherbrooke**
**Montréal, Qué.**
**H2L 4K8**



**REPRESENTANT**

**DEMANDE**

**TRAVAiL:**

Vente de plans de location, d'appareils pour traitement d'eau, fours micro-ondes, lave-vaisselle, etc.

**TERRITOIRE:**

Lac St-Jean. (Le candidat devra résider dans une localité du Lac St-Jean).

**SALAIRE:**

Salaire de base et généreuses commissions.

Allocation d'auto, compte de dépenses. Possibilité de $10,000 et plus par année.

Le candidat devra être agressif et travailleur.

**Pour application, écrire à:**

**C.P. 141,**
**Chicoutimi**



HOPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

DIRECTION DES FINANCES

**PAIE-MAITRE**

L'Hôpital Notre-Dame est à la recherche d'un paie-maître.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du système de paie.

L'expérience sera un facteur déterminant dans le choix du candidat.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Mme Rita David-Desroches**
**Bureau d'emploi**
**1560 est, rue Sherbrooke**
**Montréal, Qué.**
**H2L 4K8**



Hydro-Québec

**OFFRE D'EMPLOI**
**Mécanicien 1ère classe**

**POSTE A CHICOUTIMI**

**SOMMAIRE DE L'EMPLOI:**

Sous surveillance générale, vérifie, entretient et répare tout genre de véhicules moteurs, d'équipement motorisé et hydraulique.

**QUALIFICATIONS:**

Posséder un diplôme en mécanique automobile au niveau d'une 10ième année.

Posséder de 5 à 10 ans d'expérience en réparation et entretien de véhicules et équipement hydraulique.

Pouvoir effectuer des travaux simples en soudure oxyacétylène et électrique.

Détenir un permis de conduire "chauffeur".

**SALAIRE:**

Selon la convention collective en vigueur.

Informations: **Service du Personnel,**
**30, Racine Est, Chicoutimi.**

**DATE LIMITE POUR LES MISES EN CANDIDATURE: 24 janvier 1975.**



LA COMMISSION SCOLAIRE BERSIMIS

FORESTVILLE, SAGUENAY

**requiert les services**

**D'ENSEIGNANTS**

**à l'élémentaire**

La Commission Scolaire Bersimis est à la recherche de trois (3) enseignants (es) dûment qualifiés (es) pour prendre charge de classes régulières dans des écoles de son territoire pour des périodes variant de trois (3) à cinq (5) mois.

Possibilité d'engagement pour 1975-76.

Faire parvenir votre offre de service dans les plus brefs délais à:

**Roger Lachance, dir.-gén.,**
**Commission Scolaire Bersimis,**
**C.P. 190, Forestville,**
**Tél.: (418) 587-2235.**



**REPRESENTANT DES PIECES**

**$10,000⁰⁰ A $14,000⁰⁰**

UNE OCCASION UNIQUE S'OFFRE A UN HOMME QUALIFIE DE SE CREER UN REVENU ET UN AVENIR BIEN AU-DESSUS DE LA MOYENNE AU SEIN D'UNE ENTREPRISE CONNAISSANT UNE PERIODE DE FORTE EXPANSION.

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR 5 A 10 ANS D'EXPERIENCE DANS LA VENTE OU REPRESENTATION, OU COMME COMMIS DE PIECES. JEUNE, DYNAMIQUE ET AMBITIEUX, IL RECHERCHE UNE PLACE PERMANENTE, DANS UN CONTEXTE PLAISANT, OU SES QUALITES SERONT PLEINEMENT APPRECIEES. PRENDRA CHARGE DE LA REPRESENTATION DES PIECES ET DU SERVICE DE **TRACTO INC.** AUPRES DE NOS CLIENTS SUR LE TERRITOIRE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN ET COTE-NORD. ENTRAINEMENT ET PERFECTIONNEMENT SUPERVISES PAR NOS 2 GERANTS DES PIECES ET SERVICE. CETTE POSITION PEUT CONDUIRE A UNE PLACE DE REPRESENTANT DE MACHINERIE LOURDE ($20,000 ET PLUS) SUIVANT L'AMBITION ET LA CAPACITE DU CANDIDAT.

REVENU AU-DESSUS DE LA MOYENNE REGIONALE, FONDS DE PENSION, ASSURANCE-VIE, DEPENSES PAYEES, PLUS UN PLAN SPECIAL DE PARTICIPATION AUX PROFITS (EMPLOYES-ASSOCIES) POUR UN TOTAL DE $10,000 A $14,000 SUIVANT QUALIFICATIONS.

FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE A M. J.-GUY GAUDREAULT, DIRECTEUR-GENERAL. LE TOUT SERA CONFIDENTIEL.

**TRACTO**

EQUIPEMENT INDUSTRIEL, DE CONSTRUCTION ET FORESTIER,
C.P. 428 — CHICOUTIMI.

# LE MONDE EN BREF

### Année internationale de la femme

WASHINGTON (AP) — Le président Ford, aux côtés duquel se tenait sa femme, a signé jeudi un décret instituant une commission nationale chargée de célébrer l'année internatonale de la femme, en 1975.

"Je ne sais pas si je vais pouvoir signer", a déclaré le président, pressé de toutes parts.

"Si tu ne peux pas, je vais le faire", déclara Mme Ford, qui a aussi dit en voyant son mari signer: "Je suis heureuse de voir que tu as beaucoup, beaucoup évolué".

D'autre part, au cours de la cérémonie, le président Ford a préconisé la ratification de l'amendement interdisant les discriminations entre les sexes.

Trente-trois Etats alors qu'il en faut 38 ont ratifié l'amendement jusqu'à présent. Le président a déclaré qu'il espérait que les autres le ratifieraient dans le courant de l'année.

### Une femme mineur de fond

**SUNNYSIDE, Utah (AP) — Mme Shirley Haycock, 41 ans, une divorcée mère de deux enfants, a abandonné son métier de chauffeur de poids-lourd pour devenir mineur de fond, dans l'Utah.**

**Elle est la seule femme mineur de cet Etat mais ne regrette pas son choix.**

**"Une fois que vous vous retrouvez là-dessous et que vous vous rendez compte que vous avez votre lampe et de la place pour vous remuer, votre peur s'en va", dit-elle.**

**Elle est chargée de la surveillance, depuis le 3 octobre, du tapis roulant qui emporte le charbon et s'occupe de chauler le charbon extrait pour empêcher la poussière de voler. Elle charge aussi des sacs de poussier de 25 kilos sur le convoyeur.**

**Le travail à la mine la retient moins en dehors de chez elle que le métier de routier. "Il est difficile d'élever une famille quand on s'en va de chez soi pendant de longues périodes", explique-t-elle.**

**Mme Haycock a plusieurs cordes à son arc. Elle connaît aussi la menuiserie et le travail de la charpente que son père lui a appris, et elle fait quelques heures par semaine chez un charpentier, pour arrondir ses fins de mois.**

### Médaille refusée

SAN DIEGO, Californie (AP) — Un incident a marqué jeudi la cérémonie de la remise d'une décoration à l'ancien commandant en second du "Pueblo", ce navire espion américain arraisonné par les Nord-Coréens le 22 janvier 1968 et dont l'équipage ne fut libéré que le 22 décembre suivant.

Alors qu'on allait lui remettre la médaille commémorative de la Marine, le commandant Edward Murphy a lu une déclaration accusant le commandant du navire, Lloyd Bucher, d'avoir prolongé les souffrances de l'équipage "par ses bouffonneries égoistes" et il a refusé la médaille qu'on allait lui épingler.

C'est l'attitude du commandant Bucher, a-t-il affirmé, qui a retardé la remise en liberté de l'équipage. Il aurait fait "des gestes obscènes" devant les caméras et inséré, dans "les aveux" de l'équipage, des phrases qui, selon lui, ont inutilement irrité les Nord-Coréens.

"J'ai essayé de l'empêcher de commettre ces bouffonneries qui furent cause, plus tard, de dures tortures morales et physiques pour l'équipage et qui retardèrent d'au moins trois mois le rapatriement", a-t-il dit.

Le commandant Bucher, qui se trouve actuellement à Hawaii, a déclaré qu'il ignorait de quoi son ancien adjoint voulait parler.

### "French Connection"

**MARSEILLE (AP) — Considéré comme un des financiers de la "French Connection", Joseph Marro, 57 ans, qui avait comparu le 20 décembre dernier devant la 7e Chambre correctionnelle en même temps que son principal associé, Jean-Baptiste Croce, qui fut condamné à 18 ans de prison, a reçu sa sentence vendredi.**

**Marro s'était vu reprocher d'avoir participé à l'organisation de sept voyages qui permirent d'introduire entre 1969 et 1972, près d'une tonne d'héroine pure aux Etats-Unis.**

**Le trafiquant international repoussa systématiquement toutes les accusations portées contre lui, notamment celle d'Edmond Taillet, qui l'avait dénoncé aux Etats-Unis. L'affaire avait été mise en délibéré.**

**Le jugement, rendu vendredi matin, condamne Marro à 16 ans de prison, cinq ans d'interdiction de séjour, dix millions de ff d'amende et 40 millions de ff, soit le quadruple de la valeur de l'héroine, au bénéfice des douanes.**

**A l'énoncé du verdict, des incidents se sont produits dans le public, où se trouvaient des parents de Marro, notamment sa femme qui a crié: "La justice n'est pas juste".**

**Elle a comparu immédiatement en flagrant délit et a été condamnée à un mois avec sursis ainsi qu'aux dépens.**

### Jones au Vietnam

SAIGON (Reuter) — Le chef d'état-major de l'Armée de l'air américaine, le général David Jones, est attendu samedi dans la capitale sud-vietnamienne pour une visite de familiarisation d'une journée au Sud-Vietnam, a annoncé vendredi le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon.

Le porte-parole a ajouté que la visite du général Jones n'était pas liée directement à la situation militaire qui résulte de la chute de Phuoc Binh survenue cette semaine. Le général Jones aura des conversations avec son homologue sud-vietnamien, le général Tran Van Minh, a précisé le porte-parole.

### CASTRO EST PRET A VENDRE

**MEXICO (AP) — Dans une interview publiée jeudi par le journal mexicain Ultimas Noticias, M. Fidel Castro déclare que Cuba pourrait recommencer à vendre du sucre aux Etats-Unis dès demain.**

**"Nous sommes en pleine saison de récolte. Nous avons des bateaux et aucune loi ne nous interdit de vendre."**

**A la question de savoir s'il s'agissait d'une ouverture aux Etats-Unis, M. Castro a répondu: "Ouverture non, parce que nous n'avons jamais fermé nos portes".**

**Les Etats-Unis ont cessé d'importer du sucre de Cuba en 1960 avant de décréter, peu après, un embargo total sur les relations commerciales avec l'île.**

### FORD EST DETESTE

NEW YORK (AFP) — Une majorité d'Américains désapprouve la manière dont le président Gerald Ford assume sa fonction présidentielle, indique un sondage d'opinion publié vendredi à New York.

Des 1466 personnes interrogées entre les 13 et 17 décembre derniers, 52 p.c. ne considèrent pas comme positive l'action menée à la Maison Blanche par le successeur de Richard Nixon. C'est la première fois depuis son accession à la présidence, il y a six mois, que M. Ford voit sa politique décriée par une majorité d'Américains. Plus révélateur encore, comme le souligne Louis Harris, 61 p.c. des Américains (contre 34) affirment, selon la même enquête d'opinion, n'avoir pas confiance en leur président. Un mois plus tôt, à la même question, 48 pour cent des personnes interrogées (contre 45) avaient déclaré que l'action du chef de l'exécutif leur inspirait confiance.

# Hartling ne peut nourrir l'espoir de former un gouvernement stable

Alma — "Opération Luzerne", concours organisé depuis maintenant deux ans par le ministère québécois de l'Agriculture dans le cadre de son vaste programme d'auto-approvisionnement, a suscité la participation de quelque 25 agriculteurs de la région en 1974. Au Québec, le concours a attiré 400 participants en 1974 et cette popularité est un bon signe, selon le ministère, de l'intérêt que portent à l'auto-approvisionnement les agriculteurs.

Cette semaine, les gagnants régionaux ont été honorés de façon spéciale, en recevant les prix offerts par le ministère, les "Engrais chimiques du Québec", la Coop Fédérée, et plusieurs autres institutions coopératives ou agricoles. Les officiers du ministère dans la région ont rendu hommage à ces agriculteurs qui "représentent les chefs de file dans le monde agricole régional", selon les paroles de M. Kenneth Choquette, coordonnateur régional du MAQ.

**La luzerne**

La luzerne est une plante, légumineuse comme le mil et le trèfle, mais beaucoup plus riche en protéines. M. Jean-Yves Bourdages, responsable régional des grandes cultures, en dit le plus grand bien. Il explique que cette plante est vivace, qu'elle peut durer cinq ans, et même davantage. En s'assurant d'un bon drainage, avec un ph de 6.8; on obtient des rendements profitables et les économies réalisées ainsi sur la nourriure du bétail sont appréciables. La luzerne a des nodules sur les racines, qui facilitent son développement.

Et la région n'a rien à envier aux autres pour la culture de la luzerne, car nos hivers enneigés aident à protéger la plante pendant son sommeil. La promotion faite par le ministère de l'Agriculture de la luzerne, comme des céréales, comme l'orge, aide à développer au Québec des cultures qui rendent moins dépendant de l'Ouest pour la nourriture du bétail.

Pour souligner les succès obtenus, M. Jean-François Bertrand, du service des productions végétales au ministère, indique qu'avant 1973, on semait 900,000 livres de luzerne par année et que depuis l'existence du concours annuel, on en sème 1.5 million de livres. Le foin de luzerne contient 20 pour cent de protéines environ, ce qui est plus que dans la plupart des moulées.

Donnons enfin deux des exemples de qualités de la luzerne, M. Jean-Y ves Bourdages cite le cas d'un producteur de Normandin, M. Ghislain Girard, qui a récolté en 1974, sur 22 acres, un impressionnant total de 5,700 balles de foin de luzerne en deux coupes. M. Girard a semé cette luzerne en 1973 et son rendement a l'acre est maintenant d'environ cinq tonnes. La moyenne de rendement à l'âcre pour le foin de mil est de deux tonnes. La différence est appréciable.

M. Kenneth Choquette, qui affirme que l'auto-approvisionnement à la ferme commence par la luzerne, cite l'exemple de Gilles Bissonnette, de Saint-Polycarpe, pour qui la luzerne veut dire: 320 livres de protéines par tonne contre 140 livres dans le foin de mil. A 20 cents la livre, cela représente $36 la tonne et une économie de plus de $100 dans l'alimentation d'une vache laitière. Evidemment, il faut des sols et un climat favorable, mais le Saguenay-Lac-Saint-Jean les possède.

**Les gagnants**

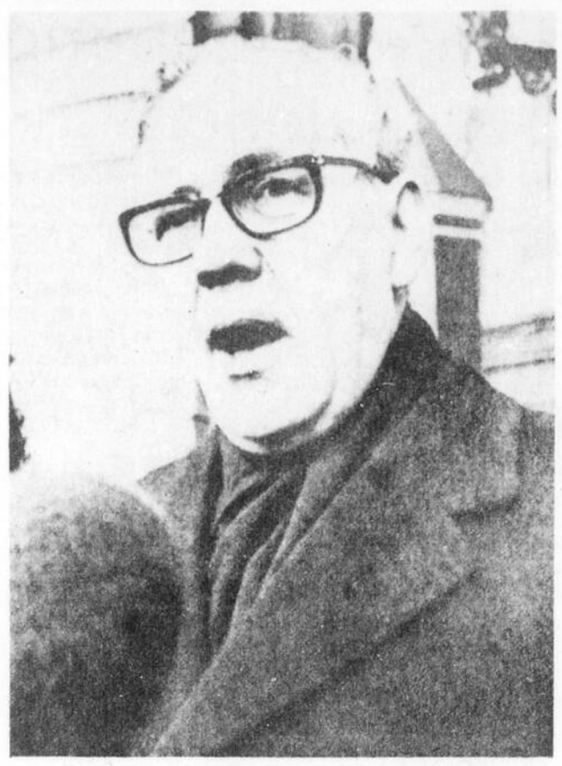
Neuvième au classement provincial, M. Philippe Savard d'Héberville, a obtenu le premier prix régional. On lui a remis des prix d'une valeur total d'environ $1,000. Les quatre autres gagnants régionaux sont dans l'ordre, M. Robert Boily, de Saint-Bruno, M. Claude Duchesne, de Bagotville, M. Thomas-Louis Gagnon, de Saint-Jérôme, et M. Bertrand Lapointe, de Jonquière.

L'un des juges du concours provincial, M. Maurice Hardy, a exprimé une formule qui résume bien l'importance et les avantages de la luzerne. Il dit en effet que la culture de la luzerne revient à agrandir la terre à l'intérieur des clôture. Meilleurs rendement sur une même surface.

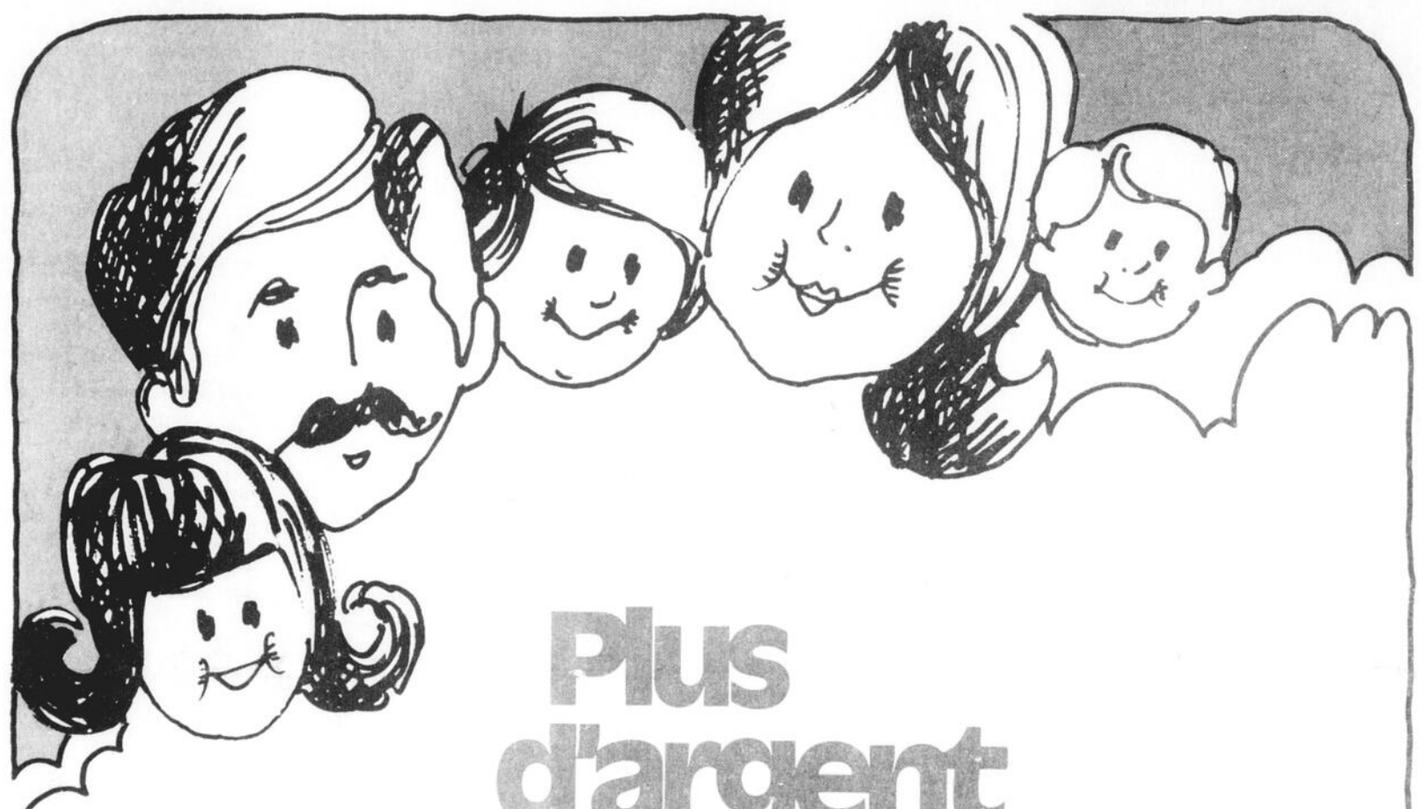
Le coordonnateur régional, M. Choquette, affirme pour sa part sa confiance en l'agriculture régionale: "L'agriculteur progressif et son épouse sont la première ressource naturelle de la région. Pour ma part, je suis l'homme le plus sourd au monde lorsque des prophètes de malheur déversent leurs vieilles rengaines négatives prétextant que l'agriculture est à l'abandon au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tant qu'il y aura des hommes de trempe de ceux qui sont progressifs, il y aura une agriculture rentable pour nos familles".



M. Mogens Glistrup



M. Paul Hartling

Plus d'argent pour plus de monde

**Régime de rentes du Québec**

*Les rentes en cours de paiement en décembre 1974 et assujetties à l'indexation prévue par le Régime, ont été augmentées de 10.4%, à compter de janvier 1975.*

Des amendements au Régime de rentes du Québec, entrés en vigueur le 1er janvier 1975, augmentent considérablement le montant des prestations dans l'avenir et reconnaissent l'égalité des sexes.

**Hausse des prestations dans l'avenir**

En 1975, vous contribuez au Régime sur vos gains de travail entre $700 et $7,400. À compter de 1976 le montant maximum des gains de travail considérés aux fins du Régime tiendra davantage compte du niveau des salaires ce qui aura pour effet d'augmenter considérablement les prestations payables dans l'avenir. Ainsi, le montant maximum de la rente de retraite d'environ $125 par mois pour ceux qui deviennent bénéficiaires au début de 1975, pourra atteindre $250 par mois pour les nouveaux retraités en 1980 et $360 en 1985.

**Égalité des sexes**

Un autre amendement important reconnait l'égalité des sexes. Les cotisants de sexe féminin sont donc traités de la même manière que les cotisants de sexe masculin. Ainsi le veuf de la cotisante décédée et les enfants de cette dernière auront droit à une rente de conjoint survivant et à des rentes d'orphelin. Également les enfants de la cotisante invalide auront droit automatiquement à la rente d'enfant de cotisant invalide.

**Demande de rente**

Les veufs dont l'épouse est décédée entre janvier 1968 et janvier 1975, peuvent avoir droit à compter de janvier 1975, à une rente de conjoint survivant, si l'épouse avait contribué au Régime. **Ils doivent faire une demande de rente de survivant.** Les formules de demande sont disponibles aux bureaux de la Régie et aux Caisses Populaires du Québec.

*On obtient des renseignements additionnels en communiquant avec l'un ou l'autre des bureaux suivants de la Régie*

CHICOUTIMI
267, rue Racine est
Tél.: 549-2684

HULL
165, rue Wellington
Suite 106
Tél.: 770-6165

QUÉBEC
2525, boul. Laurier
Tél.: 643-2181

ROUYN
6, rue McQuaig ouest
Tél.: 762-0941

TROIS-RIVIÈRES
118, rue Radisson
Tél.: 378-4519

DRUMMONDVILLE
147, rue Lindsay
Tél.: 472-3357

MONTRÉAL
3565, rue Berri
Tél.: 873-2433

RIMOUSKI
13, rue de l'Évêché ouest
Tél.: 723-1597

SHERBROOKE
230, rue King ouest
Tél.: 569-9575

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC